

LIRE EN PAGE 13

Tour de France: l'insatiable Merckx gagne

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FANTASME

Contacts noués entre Moscou et l'Etat d'Israël

«VISITE» PERSONNELLE DIT L'ÉMISSAIRE

JÉRUSALEM (AP). — Le ministère israélien des affaires étrangères a confirmé, lundi, qu'un journaliste en poste à Moscou s'est rendu en Israël où il a rencontré le principal conseiller politique de Mme Golda Meir, M. Shimha Dinitz. Le journaliste, M. Victor Louis, correspondant du journal britannique « Evening News », était porteur d'un passeport soviétique.

Le ministère des affaires étrangères a refusé, en revanche, de confirmer ou de démentir les bruits selon lesquels son voyage avait pour but de sonder les intentions d'Israël au sujet d'une éventuelle reprise des relations diplomatiques avec l'URSS. Cependant, à la suite des informations circulant à Jérusalem selon lesquelles Victor Louis s'est rendu discrètement pendant six jours en Israël, au début du mois, pour examiner les possibilités d'une reprise des relations diplomatiques entre l'URSS et Israël, l'intéressé a déclaré lundi par téléphone que sa visite était « strictement personnelle ».

Le journal « Jérusalem Post » note dans un éditorial que l'Union soviétique a tout à gagner, et rien à perdre, à laisser se propager des rumeurs sur le rétablissement des relations diplomatiques entre l'URSS et Israël. Selon le journal, ces rumeurs serviraient en particulier d'avertissement aux Arabes, la possibilité d'un rapprochement avec Washington inquiétant Moscou.

« Ce qui ne veut pas dire qu'un dialogue véritable entre Jérusalem et Moscou ne serait pas le bienvenu à ce stade », ajoute le journal.

Cependant, depuis quelques semaines, les revues et journaux pro-Israéliens aux Etats-Unis font des allusions à une possibilité de rapprochement entre l'Union soviétique et Israël.

Le « New-York Times » rapporte également que l'Union soviétique et Israël auraient, par divers canaux indirects, entrepris des sondages actifs sur une reprise de leurs relations diplomatiques.

« Je me suis rendu en Israël pour un examen médical, plus particulièrement pour soigner mon lumbago, et j'en ai profité pour voir quelques amis », a-t-il déclaré.

Il a refusé de dire si certains de ces amis occupent de hautes fonctions.

« Je ne veux pas les embarrasser », a-t-il dit.

Jérusalem

Selon les sources de Jérusalem, Victor Louis, qui est reparti pour Bucarest le 19 juin, voyageait avec un passeport soviétique « de service », ce qui indique qu'il était en mission officielle. Le journaliste a d'ailleurs une réputation d'intermédiaire diplomatique.

L'URSS a rompu ses relations diplomatiques avec Israël lors de la Guerre des six jours, en 1967. L'ambassade de Finlande représentée à Tel-Aviv le gouvernement soviétique.

LES IDÉES ET LES FAITS M. HOUPHOUËT-BOIGNY ET L'AFRIQUE DU SUD

Il y a un peu moins de deux mois, M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire — l'un des pays qui connaît relativement le plus de prospérité en Afrique — prenait une initiative qui laissait pantois, déconcertés et furieux la plupart des chefs de gouvernement du continent noir. Le « leader » ivoirien prétendait que, malgré l'apartheid — tant honni, les Etats africains ne pouvaient plus ignorer l'existence de l'Union sud-africaine à prédominance (minoritaire) blanche, et qu'il convenait en conséquence de renouer des relations commerciales avec elle.

Ce faisant, M. Houphouët-Boigny n'entendait pas se ranger aux côtés des « négriers ». Il considérait la situation avec réalisme. On peut certes déplorer et condamner la ségrégation en Afrique du Sud, elle est un fait et un fait qui durera vraisemblablement encore très longtemps, malgré les quelques concessions que fait de temps à autre le gouvernement de Pretoria.

Or, devant ce fait, il est deux attitudes possibles. La première, c'est d'être consécutif avec la violence du langage « anti-apartheid » que l'on tient et de préparer dès lors la guerre contre l'Union sud-africaine. Mais alors, on risque d'étendre le chaos au continent tout entier et, partant, même de déclencher un conflit général, les grandes puissances mondiales étant intéressées, pour des raisons différentes d'ailleurs, et en dépit du manque de sympathie qu'elles éprouvent pour le régime en vigueur à Pretoria, au maintien de l'ordre sur les territoires africains.

La seconde attitude consiste dès lors en une certaine normalisation des relations avec l'Afrique du Sud. Un peu comme existe en Europe la coexistence « pacifique » entre les Etats à régime libéral et les Etats à régime totalitaire. La règle d'or des rapports internationaux, c'est qu'on ne s'impose pas dans les affaires intérieures des nations et qu'on ne se livre pas à d'intempestives croisades. Cette règle est même inscrite en toutes lettres dans la Charte des Nations unies.

C'est donc là la voie choisie par M. Houphouët-Boigny qui semble mû, au surplus, par des considérations économiques. Pourquoi le continent noir ne bénéficierait-il pas des richesses naturelles de l'Afrique du Sud? Les puissances blanches n'éprouvent aucun scrupule à commercer avec Pretoria, malgré les sanctions décrétées par l'ONU. Quant à la solidarité des gens de couleur, il faut bien convenir qu'en Union sud-africaine, bien qu'ils soient écartés de toute direction politique nationale, leur situation de fait n'est pas inférieure à celle que connaissent d'autres Noirs dans des Etats indépendants sous la férule de potentats locaux.

Quoi qu'il en soit, le président de la Côte-d'Ivoire a posé la question à l'OUA. L'OUA, c'est l'organisation de l'Union africaine, forte de quarante et un membres et siégeant à Addis-Abeba. M. Houphouët-Boigny a été battu par 28 voix contre 6. On continuera donc en Afrique à se livrer à des violences purement verbales contre l'apartheid sans rien faire pour trouver un accommodement pratique.

René BRAICHET

Témoin numéro un de l'affaire Brigitte Grapin BÉRAUD-BÉDOIN SE DONNE LA MORT DANS SA PRISON DE STOCKHOLM...

STOCKHOLM (AFP). — Coup de théâtre dans l'affaire de la disparition de la jeune lycéenne parisienne Brigitte Grapin : Philippe Béraud-Bédoin, le témoin No 1, s'est donné la mort à Stockholm.

La police suédoise — qui détenait ce jeune photographe de mode âgé de 30 ans sous l'inculpation de coups et blessures à la suite d'une altercation dans un restaurant de Stockholm — a annoncé que son prisonnier s'était pendu dans sa cellule.

Deux policiers français s'étaient rendus, il y a quelques jours, pour interroger Béraud-Bédoin qu'ils considéraient comme un témoin essentiel dans la dis-

parition depuis le 3 juin de Brigitte Grapin, 16 ans. Cet interrogatoire n'avait pas apporté d'éléments nouveaux. De source officielle suédoise, on laissait même entendre qu'il s'agissait vraisemblablement d'une fausse piste.

Béraud-Bédoin n'en était pas moins considéré comme suspect par la police française qui avait demandé son extradition. Celle-ci ne pouvait avoir lieu qu'après sa comparution devant le tribu-

nal de Stockholm qui devait statuer sur l'affaire de coups et blessures et usage de faux. Béraud-Bédoin avait été arrêté le 14 juin dans la capitale suédoise alors qu'en compagnie d'une amie, de nationalité américaine, il refusait de régler une note de restaurant.

Les policiers suédois l'avaient trouvé porteur de quatre passeports à des noms différents. L'Américaine avait été également appréhendée. Elle aura à répondre d'une inculpation d'usage de faux papiers.

Brigitte Grapin n'est pas repaue au domicile de ses parents depuis le 3 juin dernier. Elle devait, ce soir-là, assister à un mariage. Elle était allée le matin même chez le coiffeur et paraissait heureuse, mais à 17 heures, elle n'était pas au rendez-vous que lui avait fixé son frère. On se souvient que la jeune fille devait rencontrer, dans l'après-midi, un photographe de mode, Philippe Béraud-Bédoin, qu'elle avait connu un mois auparavant chez des amis communs. Le frère de Brigitte parvint à joindre le photographe par téléphone. Ce dernier lui déclara qu'il avait vu la jeune fille la veille, dans la banlieue parisienne, mais refusa de rencontrer son frère sous prétexte qu'il avait des ennuis avec le fisc à qui, dit-il, il devait 150.000 francs.

Philippe Béraud-Bédoin devait partir le lendemain de cette conversation téléphonique pour Genève. Avant de quitter Paris, il aurait dit à une amie : « Ça sent le roussi, il faut que je m'éloigne. »



Le photographe alors qu'il se trouvait dans les locaux de la police de Stockholm. (Téléphoto AP)

HORRIBLE DRAME SUR L'AUTOROUTE GENÈVE-LAUSANNE: DEUX POMPIERS TUÉS

De notre correspondant : Dimanche, vers 22 h 10, sur l'autoroute Genève - Lausanne, entre Lonay et l'échangeur d'Ecublens, une voiture genevoise roulant sur la chaussée lac a versé dans des circonstances mal éclaircies et a pris feu. Deux occupants, blessés, ont pu être dégagés et transportés à l'hôpital cantonal dans un état grave.

Le poste permanent de Lausanne a été appelé sur les lieux. C'est alors que deux pompiers posaient leur signal lumineux sur la chaussée Jura pour avertir les automobilistes de ralentir en raison d'un deuxième accident, qu'un drame se produisit : les deux hommes furent happés par une ou deux voitures, on ne sait pas encore exactement, et tués sur le coup.

Il s'agit de l'appointé Jean-Pierre Pignet, 42 ans, marié, père de deux enfants, domicilié 39, rue du Pavement, à Lausanne, et du sapeur Pierre Lecoultré, 23 ans, célibataire, hockeyeur au Lausanne Hockey-club. M. Lecoultré allait se marier au mois de septembre.

La circulation a dû être détournée de l'autoroute, sur les deux chaussées, entre Lausanne et Morges, pendant plusieurs heures.

EN CHAÎNE

Des renseignements complémentaires qui sont parvenus ultérieurement permettent de faire le point sur cette triste affaire.

Après être entrées en collision, les deux voitures ont heurté la glissière centrale de l'autoroute. L'une s'y arrêta, l'autre se retourna et se mit aussitôt à brûler. Un témoin a déclaré avoir vu un de ses occupants traverser la chaussée en hurlant.

C'est peut-être cela qui provoqua l'inattention d'un nouvel automobiliste et le fit percuter la voiture le précédent immédiatement.

C'est dans ce véritable enchevêtrement de voitures que les deux pompiers lausannois trouvèrent la mort.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9, 10 et 11
Les sports : pages 13 et 15
La science : page 18
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 19
Les bourses : page 21
L'actualité suisse : page 23

Nouvelle pollution de la « Lembaz » à Granges-Marnand Belfaux : quand Berne viole le plan d'aménagement avec la bénédiction de... Fribourg (Page Jura - Vaud - Fribourg)



De l'autre côté de l'écran

Ces jeunes femmes fort déshabillées ont une ambition commune : devenir miss Cinéma. En voici six : elles seront qualifiée à se faire prendre leurs mensurations dans quelques heures en Sardaigne. (Téléphoto AP)

Des mesures de blocage des prix en France

PARIS (DPA). — Le ministre de l'économie et des finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, entend lutter contre la hausse des prix. Le journal officiel de lundi contient un arrêté qui bloque les prix dans sept entreprises qui ne se seraient pas soumises à des accords passés avec le ministère des finances. Les prix des produits de ces usines subiront même des baisses de 2 à 4 %.

Les branches touchées par cet arrêté gouvernemental sont notamment les accessoires pour automobiles, les articles de sport, les chaussures, les jouets et les disques.

Les prix seront d'autre part bloqués, sans abaissement préalable, pour les engins de levage et de chargement.

Ces mesures énergiques s'inscrivent dans la politique de stabilisation des prix annoncée récemment par le ministre.

Ce premier train de blocage des prix pourrait être suivi d'autres mesures identiques. Le ministre a, en effet, demandé aux préfets de renforcer le contrôle des prix, et ordonné des enquêtes dans certains secteurs d'activité où ne se sont pas produites les baisses de prix attendues.

PRISONNIER QUELQUES HEURES ELLSBERG LIBÉRÉ SOUS CAUTION La Cour suprême prolonge sa session

BOSTON (AP). — Daniel Ellsberg, accusé de possession illégale de documents secrets, s'est présenté lundi devant le procureur de Boston.

Pendant tout le week-end, les agents du FBI avaient cherché en vain l'endroit où il se cachait.

Ellsberg, ancien chercheur du département de la défense, passe pour être l'homme à l'origine de fuites concernant le rap-

port secret du Pentagone.

Ellsberg, qui travaille actuellement pour l'Institut technologique du Massachusetts, à Cambridge, avait disparu avec sa femme depuis qu'il avait été mis en cause, le 16 juin.

Devant 150 personnes qui l'attendaient, Ellsberg a ajouté : « Je suis prêt à toutes les conséquences. »

Tenant sa femme par le bras et portant une mallette, il a ajouté : « Après la mort de 9000 Américains supplémentaires, je ne puis que regretter de ne pas avoir à l'époque révélé cette information au public américain. Maintenant, c'est fait. »

« J'ai pris cette décision de ma propre initiative. J'estimais en tant que citoyen américain — en tant que citoyen responsable — que je ne pouvais plus coopérer à la dissimulation de cette information. » Daniel Ellsberg a été remis en liberté sous caution de 50.000 dollars, quelques heures après s'être livré aux autorités.

M. Ellsberg s'est engagé à se présenter devant la Cour lorsque son affaire viendra au rôle le 15 juillet. Le juge, en lui accordant la liberté sous caution, a tenu compte qu'il s'était volontairement présenté aux autorités qui avaient lancé un mandat d'arrêt contre lui.

pas rendu lundi de décision sur l'affaire des documents du Pentagone, et a décidé de prolonger sa session de printemps afin de pouvoir rendre son arrêt.

La Cour aurait dû normalement s'ajourner hier jusqu'à la session d'automne.

NOUVELLES RÉVÉLATIONS

Selon le « Chicago Sun-Times », qui cite « d'autres sources », les chefs militaires soutenaient qu'une victoire militaire était possible au Viet-nam si l'on y envoyait un million d'hommes à peu près, pour une durée de cinq à dix ans.

Mais les civils de l'administration préfèrent « rechercher des solutions plus rapides et moins extrêmes », ajoute le journal.

« Lorsqu'en 1964, l'administration du président Johnson se demandait s'il fallait bombarder le Viet-nam du Nord et avec quelle intensité, l'état-major interarmes recommanda de « porter un coup soudain et énergique », alors que les civils réclamaient d'appliquer la force « par doses calculées ».

Le Pentagone avait conseillé au président l'arrêt de tous les aérodromes nord-vietnamiens et des dépôts de carburant en trois jours, et un accroissement des raids aériens contre le nord pouvant aller, si nécessaire, jusqu'à « la destruction totale de la République démocratique du Viet-nam ».

LA COUR

La Cour suprême des Etats-Unis n'a



Ellsberg faisant sa déclaration. Près de lui, sa femme. (Téléphoto AP)

LE KREMLIN A CÉDÉ

Les contacts secrets, les entretiens diplomatiques réels, fictifs ou démentis entre Soviétiques et Israéliens sont une chose. Bien malin qui fera le bilan exact de ce qui se trame à l'ombre des chancelleries.

La réalité de l'existence des trois millions de juifs vivant en URSS en est une autre, elle aussi entourée de beaucoup de mystère. Aussi dresse-t-on l'oreille lorsque des informations de première main parviennent à l'Ouest sur le sort de ces israélites, dont un million, apprend-on de même source, voudraient émigrer.

La source? Un citoyen soviétique, de « nationalité » juive, Yefim Sevela, 43 ans, cinéaste bien connu du public en URSS, qui vient d'arriver à Paris, en route pour Israël, après avoir reçu l'autorisation de quitter l'Union soviétique, en compagnie de sa femme, actrice.

« Evénement inouï dans l'histoire de l'URSS, note à ce sujet notre confrère parisien « L'Express », qui a interviewé Sevela : seuls, sans armes, vingt-deux hommes et deux femmes ont occupé par surprise, durant quelques heures, en février dernier (nous avions brièvement relaté l'événement à l'époque), le palais du Soviet suprême à Moscou. Ils réclamaient le droit de chercher en Israël une dignité de citoyens à part entière qu'on leur déniait dans leur pays. Et le Kremlin a cédé. »

Comment l'« opération occupation du Soviet suprême », d'une témérité folle, a-t-elle pu réussir ?

« Le 24 février, à 11 heures, raconte Sevela, nous sommes entrés au Soviet suprême, un par un. Nous étions au nombre de vingt-quatre, dont deux femmes. Ma femme m'accompagnait. Notre fille, 11 ans, était restée à la maison. Nous portions une lettre signée de cent vingt personnes, qui demandaient à voir le président Nicolas Podgorny et à partir pour Israël. On nous a dit : « Le président ne vous recevra pas. » Nous avons répondu : « Nous ne partirons pas avant de l'avoir vu... » Le chef de la chancellerie est venu nous dire : « Vous savez ce que vous attend si vous ne partez pas ? » Nous lui avons répondu : « Nous le savons et nous restons. »

Finalement, après avoir longuement parlé, les audacieux squatters ont reçu la parole de M. Podgorny qu'il ne leur serait fait aucun mal. Une commission a été créée et ce n'est pas vingt-quatre, mais quatre mille juifs qui ont reçu l'autorisation de partir pour Israël.

Pour la première fois dans l'histoire, le Kremlin a cédé. Au courage de quelques femmes et hommes, qui avaient risqué d'être fusillés ou, au mieux, d'aller finir leurs jours en Sibérie... R. A.

Naissances

Monsieur et Madame Paul DE JONCKHEERE-BORIOLI ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Alexandra le 28 juin 1971

Monsieur et Madame Jean-Frédéric WILD-HUGUENIN ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Stefan le 26 juin 1971

Monsieur et Madame Roger SCHWAB-LAUENER et Joël sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Murielle le 28 juin 1971

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 23 juin, Musaro, Graziella, fille de Pietro, manœuvre à Neuchâtel, et de Guiseppe-Addolorato, née Ianni; Jeanmonod, Gisèle-Indrigo, fille de Claude-Wilfried, graveur à Neuchâtel, et d'Ingrid-Emma, née Schriber; Frick, Shirley-Monique, fille de Roger-Albert, fonctionnaire à Fleurier, et de Monique, née Rub.24, Hoffmann, Fabien, fils de Boris, mécanicien à Neuchâtel, et de Nadine, née Meier. 25. Venuit, Yann-François, fils de Luigi, chauffeur de camion à Cormondrèche, et de Ginette-Louise, née Dubois.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 25 juin, Cuanillon, Eric-Henri, boulanger-pâtisier à Neuchâtel, et Perico, Clotilde, au Locle; Vaucher, Daniel-Georges, droguiste à Neuchâtel, et Arm, Rosemarie-Antoinette à Cheyres; Stähli, Francis-Roland, étudiant en lettres à Neuchâtel, et Wolf, Claudine-Isabelle, à Hauterive; Wyss, Roland-Roger, magasinier, et Frossard, Paulette-Yvette, les deux à Neuchâtel; Sangalli, Tarcisio, entrepreneur, et Pellandini, Ornella-Vincenza, les deux à Neuchâtel; de Bosset, Claude-Henri, géologue à Massy (France), et Faraggi, Anne-Marie-Angèle-Françoise, à Paris.

MARIAGES. — 25 juin, Geiser, Blaise-Raymond, ébéniste à la Chaux-de-Fonds, et Blandinier, Marlène-Christine, à Neuchâtel; Barzè, Richard-Denis, dessinateur-architecte à Saint-Aubin, et Delacour, Anne-Marie, à Neuchâtel; Balmelli, Pierre-Alain, comptable au Pâquier, et Montandon-Vardola, Anne-Marie, à Neuchâtel; Tritella, Pierino, employé de fabrique à Pesoux, et Verlangia, Elena-Giovanna, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 25 juin, Cavalier, Gino, né en 1933, machiniste à Dombresson, époux d'Arlotte-Jeanne-Alice, née Bréhin. 26. Rîchen née Hostettmann, Grîtli, née en 1915, ménagère à Neuchâtel, épouse de Rîchen, Charles-Ernst, 27. Herbelin née Froidevaux, Blanche-Cécile, née en 1903, ménagère à Neuchâtel, épouse de Herbelin, Louis-Joseph.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants. Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel. Agent général: Chs Robert

Sécurité totale par la NATIONALE SUISSE ASSURANCES. Agence générale André BARMETTLER NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Partez sans souci vos valeurs à fabri... CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Winterthur-Accidents Agence générale de Neuchâtel

Bureaux fermés le mercredi 30 juin 1971, sortie du personnel

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ

Révoation d'enchères publiques de bétail et de matériel agricole

Visite DES BOURGUILLARDS

Partez sans souci vos valeurs à fabri... CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région

Le programme 1971 du cirque Knie Charme des bêtes et prouesses humaines

Le public remplissait hier soir jusqu'à la dernière place le grand chapiteau du cirque national Knie installé jusqu'à jeudi sur la place du Port à Neuchâtel. Eclatants de rythmes et de couleurs, les numéros ont mêlé en parts égales le comique burlesque des Grigorescos et du trio Moreno avec le jeu impressionnant des Aguaitos ou la présentation de chevaux, d'éléphants, de tigres, de panthères, et de léopards. Avant le grand final, les jongleurs à cheval du cirque d'Etat hongrois ont donné une démonstration de leur savoir-faire qui évoquait, avec ses torches enflammées, irrésistiblement, leurs lointains ancêtres, les cavaliers Huns.

AUVERNIER Un marathon original: celui des jeunes célibataires

(c) Les vignes et le lac, les vins et les poissons, les premiers atouts majeurs pour le renom d'Auvernier... Il s'y ajoute depuis peu la renommée acquise à Lucerne par la fanfare! Enfin, et pas le moins, l'initiative fort plaisante de la Confédération des jeunes célibataires d'Auvernier... Les membres de ce groupement, qui ne se veulent pas misogynes, sont momentanément allergiques au mariage. C'est ce qui leur a donné le temps d'organiser - en collaboration avec quelques encaveurs - un «marathon des vignes» de 3 km dans le village et les vignes. Les concurrents se présenteront à sept postes qui jalonnent le parcours balisé. Auvernier et son vignoble apparaîtront sous des angles qui seront une révélation pour de nombreuses personnes. Le questionnaire distribué à chacun mettra à l'épreuve la perspicacité et les dons d'observation. Les questions posées ont trait, bien sûr, aux connaissances viticoles et vinicoles. Et la dégustation des vins aux différents postes aidera sans doute à trouver les solutions! Ceux qui feront diligence pour arriver avant midi dans la cour du château, tout en ayant répondu avec pertinence aux questions, auront droit à l'apéritif et à une collation agrémentée des flonflons de la fanfare. Un diplôme sanctionnera les connaissances des vainqueurs. Qu'on se le dise!

Courses d'école

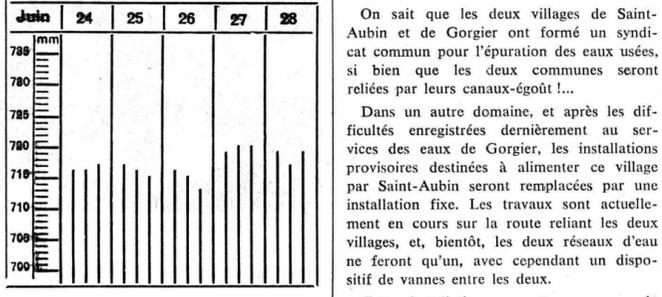
(c) Mardi, par un temps remarquablement beau, les élèves de Ire, 2me et 3me années se sont rendus en autocar au lac des Jones, dans la région de Châtel-Saint-Denis. Le même jour, les classes de 4me et 5me années ont atteint au train les Brenets, puis en bateau le Saut-du-Doubs De là, à pied, elles ont gagné Biaufond d'où un autocar les a ramenées à la gare de la Chaux-de-Fonds et le train les ramena en plaine. Pour les uns et les autres, journée heureuse et parfaitement réussie.

Avec nos aînés les gymnastes

(c) Encore une chance avec le temps, jeudi, pour les «gymnastes» du troisième âge, d'Auvernier, qui ont participé à la sortie organisée par la monitrice et qui réunissait quelque 150 élèves appartenant aux groupes de Colombier, Neuchâtel et Saint-Blaise. Un lac merveilleux, une nature verdoyante, un arrêt sympathique dans le fief berinois de Jean-Jacques, l'île de Saint-Pierre et, pour accueillir à son retour la «Ville d'Yverdon», une nuée de voiliers croisant et filant au gré des airs et se détachant gracieusement sur le bleu intense de l'onde. Vision féérique!

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 juin. Température: moyenne: 14,5; min: 10,7; max: 21,9. Baromètre: moyenne: 719,3. Eau tombée: 1,0 mm. Vent dominant: direction: nord-ouest; force: faible, dès 8 h 15; ouest-sud-ouest, modéré, fort, de 14 h à 17 h 30. Pointe de 105 km/h à 17 h 15. Etat du ciel: très nuageux; pluie de 14 h 30 à 18 h 30.



Niveau du lac du 28 juin à 6 h 45 429,27. Température de l'eau du 28 juin: 17,4°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord-ouest des Grisons: de diverses orages se produiront encore localement, puis, mis à part des résidus nuageux qui pourront subsister le matin en montagne et dans l'est du pays, le temps deviendra ensoleillé. Température en plaine, 9 à 13 degrés en fin de nuit, 18 à 24 l'après-midi. Vents faiblissant et s'orientant au secteur nord-ouest en montagne. Isotherme zéro degré vers 2700 mètres.

Evolution prévue pour mercredi et jeudi: nord des Alpes: mercredi augmentation de la nébulosité et précipitations. Jeudi, passage à un temps en partie ensoleillé.

Dernière minute

Ellsberg inculpé LOS-ANGELES (AP). — Un grand jury de Los-Angeles a prononcé, lundi, deux chefs d'accusation à l'encontre de Daniel Ellsberg pour vol de documents et écrits relatifs à la défense nationale et de leur usage à des fins professionnelles. Les deux chefs d'accusation retenus contre Ellsberg le rendent passible de dix ans de prison et d'une amende de 10.000 dollars.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

RN 5 à Gorgier: nouveau partenaire

Réunies à la salle communale de Gorgier, une centaine de personnes ont constitué hier soir une association pour la protection de l'environnement de Gorgier. Les projets de la RN 5 sur la commune et l'inquiétude qu'ils soulèvent, sont à la base de la création de ce groupement. L'assemblée a d'ailleurs donné mandat au comité de défendre un projet de tracé qui soit au moins à la hauteur de la lisière de la forêt ou plus au nord encore. Le groupement a donc confirmé le vote indicatif de jeudi dernier du Conseil général concluant au rejet du tracé ceinturant Gorgier et ses deux variantes (A, C et E). Le comité du groupement pour la protection de l'environnement est composé de Mmes Suzanne Guyot et Yvonne Liengne et MM. Marcel Baud, Robert Castella, Alfred Guinhard, François Habersaat, Francis Jeanmonod, Maurice Lambert et Alain de Reynier.

A LA TARENTULE: TARAHUMARA (TOUJOURS PLUS LOIN)

Dans la province de Chihuahua, dans le nord du Mexique, subsistent avec peine les derniers Tarahumaras, Indiens que la pauvreté du sol ou les exactions des Blancs poussent de génération en génération toujours plus loin, toujours plus haut. Disséminés dans de vastes régions par petits groupes, ils vivent cependant dans une organisation communautaire régie par des lois de paix et d'entraide. Evitant tout contact avec la civilisation, ils ne peuvent cependant empêcher que celle-ci leur pose des problèmes d'ordre vital, car où qu'ils se replient, elle finit par les atteindre en les privant de leur terre et de leurs quelques récoltes. Dans cet univers où les rapports entre les hommes, fixés par des coutumes ancestrales et respectées, sont empreints du plus grand pacifisme, où les seuls faits de violence résident dans la chasse, l'amour, la montagne et la misère, arrive un jour un homme blanc, instruit, idéaliste, désenchanté du progrès et de la vie citadine. Il cherche à conquérir l'amitié des indiens, dans le but de dresser un rapport sur leur mode de vie et leurs besoins, mais plus encore par besoin personnel d'établir des liens affectifs qu'ils n'ont pas pu faire vivre ailleurs. Sur les Tarahumaras pèse la menace d'une nouvelle transhumance involontaire, car leur terre est l'objet de la convoitise de promoteurs régionaux. Entraînés par leur nouvel ami, les Indiens décident d'user de tous les moyens légaux pour faire respecter leurs droits et d'en réclamer, grâce à son aide, aux gouvernements provinciaux et nationaux. Leur chef est retrouvé au matin de son départ pour la capitale pendu sans indices qui permettent de supposer autre chose qu'un suicide. Déterminé à poursuivre sa défense des Indiens, leur ami est tué peu de jours après dans un accident provoqué par les ambitieux locaux. Il reste auprès du cerceuil de son ami un homme, seul, dans la force de la maturité, et qui a cru que quelque chose allait changer pour les siens. Devant le fusil, dernier héritage de celui dont on emporte la cerceuil, il hésite. Mais il abandonne cette révolte et n'exprimera son désespoir que dans la course insensée à la

La lutte contre le bruit dans le canton

Désireuses d'intensifier la lutte contre le bruit les autorités neuchâtoises ont fait parvenir aux entrepreneurs du canton la lettre suivante: «Le problème de la lutte contre le bruit ne cesse de préoccuper les autorités soucieuses de préserver la santé publique de ce fleau caractéristique de notre époque. Les importants travaux d'équité publique en cours, ainsi que les travaux de démolition et de reconstruction d'immeubles nécessitent la mise en action de moyens mécaniques occasionnant un bruit considérable.

Lorsque nous avons délivré des autorisations pour l'établissement de chantiers, nous n'avons jamais manqué, ces dernières années d'attirer votre attention sur les mesures à prendre pour que les machines bruyantes (compresseurs, perforatrices, bétonnières) soient munies de protection absorbant le son. Les expériences faites dans d'autres villes de Suisse ont démontré de manière concluante que le bruit peut être fortement atténué par l'utilisation de protections adéquates.

Au vu de ce qui précède, nous vous informons que nous n'accorderons plus, dorénavant, d'autorisations pour l'ouverture de chantiers si les entrepreneurs ne nous donnent pas l'assurance que tout le matériel bruyant sera muni de protections efficaces contre le bruit. Ces exigences sont dictées par le seul souci de protéger la population urbaine contre les effets nocifs du bruit.

Monsieur et Madame Beniamino Pessotto et leur fils Stéphane; Monsieur Gaetano Pessotto, à Moutier; Monsieur Theo Pessotto, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Claudio Pessotto, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Elio Luvisotto et leurs enfants, à Moutier; Monsieur et Madame Italo Sacchatti et leurs enfants, à Moutier; Monsieur et Madame Italo Pessotto, à Moutier; Monsieur et Madame Claudio Valla et leur fille, à Moutier; Mademoiselle Gerda Haug, à Neuchâtel; Madame Emmy Seeberger, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Thomas

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, filleul et parent, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 6 semaines. 2000 Neuchâtel, le 27 juin 1971. (Place de la Gare 1)

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuchâtel, mercredi 30 juin, à 11 h 45. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de Madame ROSE KLAYE-BARBIER profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Boudry, juin 1971.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de Monsieur Ulysse FAVRE remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence ou leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Les Hauts-Geneveys, juin 1971.

Corcelles-Cormondrèche: faible majorité pour l'impôt progressif Un référendum sera-t-il lancé?

Comme notre journal l'a exposé vendredi dernier dans la page consacrée à la Côte, le Conseil général, sous la présidence de M. Paul Fallet, était appelé hier soir à adopter le système progressif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques selon des taux allant de 3% à 6,5%. Rappelons que le taux actuel est proportionnel et fixé uniformément à 3,4%.

Après lecture du rapport de la commission financière démontrant la nécessité du taux progressif, le Conseil général s'engage dans un débat fondamental. Le groupe du Ralliement propose, à titre temporaire, soit une année ou deux, le taux de 4%, maximum autorisé par la loi. Cela donnera le temps de la réflexion et permettra de mieux déterminer les charges de la commune, une fois les grands travaux en cours terminés.

Sur les bancs libéraux, on estime que le taux de 4% est trop lourd pour les revenus modestes représentant un tiers des contribuables. Le taux progressif tel qu'il est envisagé est la seule solution permettant d'équilibrer les comptes de la commune. Encore faut-il que le Conseil communal établisse un ordre d'urgence pour les travaux d'impôts arriérés en souffrance.

Le groupe radical a essayé de modifier le barème des taux du système progressif proposé par le Conseil communal. Il est cependant arrivé à la conclusion que ce barème est équitable et atteint son but. Quant au groupe socialiste, il propose sous forme d'un amendement, une base de calcul différente de l'impôt des personnes physiques, à savoir 95 centimes par franc d'impôt cantonal. Cet amendement sera repoussé par 30 voix contre 6.

L'amendement du Ralliement proposant de fixer pendant deux ans à 4% le taux proportionnel de l'impôt est repoussé par 24 voix contre 11. Finalement, le taux progressif de 3% à 6,5% est adopté par 18 voix contre 13 et quelques abstentions.

Cette majorité relativement peu confortable ne découragera sans doute pas ceux qui, dès avant le débat, parlaient déjà de l'éventualité d'un référendum.

CRÉDITS REFUSÉS Partant des bancs libéraux, un vent d'austérité souffle sur plusieurs projets du Conseil communal. C'est ainsi qu'un crédit de 31.500 fr. est refusé pour la modification de l'emplacement de la

Avis mortuaire

Monsieur et Madame Jean-Jacques Revaz-Cattin et leur fille Muriel, à Pesoux, ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de leur chère petite

Valérie enlevée à leur tendre affection, après quatre jours de maladie. 2034 Pesoux, le 27 juin 1971. (Carrels 11)

L'enterrement aura lieu directement au cimetière de Pesoux, mardi 29 juin, à 15 heures, dans la plus stricte intimité.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaire

Monsieur Louis Herbelin; Monsieur et Madame Claude Herbelin-Azzoni et leurs enfants Silvio et Claudine; Monsieur et Madame Paul-André Herbelin-Savioz et leurs enfants Deny et Kiltane, à Ayt; Monsieur et Madame Ekkehart Malotki-Herbelin, en Californie; Monsieur et Madame Germain Froidevaux, à Epalinges, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Gilbert Froidevaux, à Berne; Madame Albert Fleischmann-Froidevaux, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Herbelin; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louis HERBELIN née Blanche FROIDEVAUX

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 68me année, après une longue et douloureuse maladie, munie des sacrements de l'Eglise. 2000 Neuchâtel, le 27 juin 1971. (Fahys 67)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 30 juin, à 10 heures, au cimetière de Beauregard. Messe de requiem en l'église Notre-Dame, à 9 heures. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Bureau technique Ribordy-Luyet, à Sion, a le regret de faire part du décès, survenu le 27 juin 1971, à Neuchâtel, de

Madame Blanche HERBELIN

mère de leur cher collaborateur et collègue, Monsieur Paul-André Herbelin. Repose en paix, chère maman. Monsieur Charles-Emile Rîchen, à Neuchâtel; Monsieur Michel Rîchen, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Willi Antoni-Rîchen et leur fils Christophe, à Neuchâtel; Madame Antoinette Rîchen et ses filles, à Zurich; famille Paul Tribolet, à Gals; famille Adolphe Hostettmann, à Alfermée; famille Emile Helfer, à Courlevon; famille Emil Schwab, à Anet; Sœur Marthe et Madame Rose-Marie Balestracci, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Charles-Emile RICHEN née Marguerite HOSTETTMANN

leur bien-aimée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 57me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation et courage. 2000 Neuchâtel, le 26 juin 1971. (Gouttes d'Or 46)

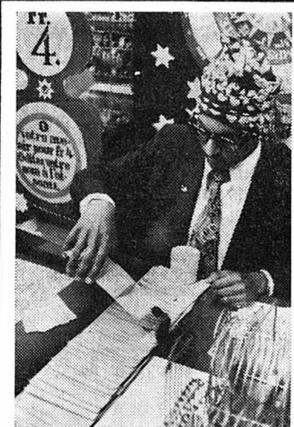
L'ensevelissement aura lieu mardi 29 juin. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Dispensaire de Neuchâtel (c.c.p. 20 - 2967)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

CANTON DE NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉCRIVAINS NEUCHÂTELOIS ET JURASSIENS



L'avenir à tire-d'ailes

L'avenir? Depuis toujours, l'homme a été très friand de le connaître, et toutes les astuces étaient bonnes pour trouver les signes de son destin. Mais, après le marc de café, les cartes, les boules de cristal, voici un nouveau mode de prédiction pour le moins original. Il nous vient tout droit des Indes: Kuldip Goyle, de la Nouvelle-Déhi, turban à l'appui, s'est installé hier après-midi dans un grand magasin du centre avec ses deux petits oiseaux marrons au doux nom « d'oiseaux de lune », descendus de l'Himalaya pour jouer les « Madame Soleil » à travers l'Europe. Il paraît que leur pouvoir est mis à l'épreuve depuis plus de 2000 ans en Asie, 2000 ans qu'ils piquent ainsi de leurs becs les vivants de leur art; en revanche, aucun écrivain ne vit de sa plume, à part Dürrenmatt, qui n'est pas un écrivain neuchâtelois. M. Marc Eigeldinger, en accord avec d'autres membres du comité, propose que les subsides accordés par l'Etat de Neuchâtel à des écrivains le soient avec l'agrément d'une commission nommée au sein de la Société des écrivains neuchâtelois et jurassiens. A ce propos, on demandera un entretien à M. François Jeanneret. On insistera également auprès de Berne, pour que la subvention annuelle continue à être versée régulièrement.

L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens a tenu samedi après-midi son assemblée générale à l'hôtel City, à Neuchâtel. A part les membres de la société, d'ailleurs fort peu nombreux, de Neuchâtel et du Jura, on notait la présence de deux personnages de marque, M. Beidler, de Zurich, secrétaire de l'Association suisse des écrivains, et le poète genevois, René Fiechter.

M. Francis Bourquin, président, commença par rendre hommage à deux disparus: Georges Méautis, qui enseigna la littérature grecque à l'Université de Neuchâtel, et à qui l'on doit une moisson d'ouvrages sur Eschyle, Sophocle, Pindare, Platon, la religion et la mythologie grecque. Et André Pierre-Humbert, qui fut le dernier à porter le titre de prince des poètes romands, dont les poèmes respirent un souffle de ferveur associé au goût du beau langage.

La discussion s'engagea ensuite à propos du rapport sur l'exercice 1970-1971. M. Francis Bourquin souligne que l'activité de la société est à demi paralysée, vu que l'Etat de Neuchâtel n'a versé ni en 1970 ni en 1971 la subvention que l'on attendait de lui. M. Bourquin a écrit, il a fait de nouvelles démarches, point de réponse. Nous sommes heureux, certes, d'avoir reçu régulièrement la subvention de l'Etat de Neuchâtel, mais cette situation nous a empêché d'attribuer des subsides à des œuvres d'écrivains neuchâtelois et jurassiens.

M. Fiechter fait remarquer que, si l'Etat de Berne fait la sourde oreille, il y aurait un moyen très simple de se procurer des sommes bien supérieures à ces modestes subventions de 500 francs. Il existe dans notre pays des industriels qui disent: « Quand je n'ai plus gagné mes deux millions, je considère que c'est une année perdue. » Il serait facile d'obtenir de ces gens un chèque en leur prouvant que c'est là un placement intelligent et généreux.

Autre ressource possible: le Fonds de l'Etat consacré aux arts et aux lettres. Bien des peintres vivent de leur art; en revanche, aucun écrivain ne vit de sa plume, à part Dürrenmatt, qui n'est pas un écrivain neuchâtelois. M. Marc Eigeldinger, en accord avec d'autres membres du comité, propose que les subsides accordés par l'Etat de Neuchâtel à des écrivains le soient avec l'agrément d'une commission nommée au sein de la Société des écrivains neuchâtelois et jurassiens. A ce propos, on demandera un entretien à M. François Jeanneret. On insistera également auprès de Berne, pour que la subvention annuelle continue à être versée régulièrement.

Concernant l'activité de la société, M.



Les écrivains neuchâtelois et jurassiens ne se sont pas déplacés en grand nombre à Neuchâtel!

Francis Bourquin signale l'échec à Bienne d'une séance littéraire qui devait être consacrée à Robert Walser, et qui n'a pu avoir lieu. M. Marc Eigeldinger souligne la médiocrité de la conférence de presse organisée à Neuchâtel en faveur de la Bibliothèque romande.

Parmi les projets immédiats, M. Francis Bourquin mentionne l'exposition de livres romands à la librairie Lang à Berne, qui serait accompagnée de causeries ou de lectures, une éventuelle rencontre avec les écrivains vaudois, une rencontre avec M. Gaston Cloutier, qui rapporterait sur l'activité de la Commission fédérale culturelle, et les contacts avec le TPR et le Club 44 pour la présentation d'écrivains romands à la Chaux-de-Fonds.

Enfin, M. Beidler annonce qu'une assemblée extraordinaire de la Société suisse des écrivains aura lieu en novembre; de nouveaux statuts seront proposés, garantissant la liberté d'expression de chacun dans tous les domaines, y compris le domaine politique. On espère ici récupérer un certain nombre de dissidents. A cette assemblée, tous les membres du groupe d'Olten seront invités, avec droits égaux à ceux des autres membres.

M. Roger-Louis Junod fait remarquer alors qu'il est gênant, quand on a adhéré

au Groupe d'Olten, d'appartenir à une société régionale qui est une filiale de la Société des écrivains suisses. Non, dit M. Beidler, car les dissidents bernois, par exemple, sont restés dans l'association de Berne, Dürrenmatt en particulier.

M. Roger-Louis Junod exprime alors son malaise de voir que si peu d'écrivains neuchâtelois et jurassiens soient venus à cette « assemblée générale ». Méritait-elle encore son nom? Et pourquoi cette défiance? A cette question, le sousigné répond qu'il n'y a rien là d'étonnant, les membres de la société ayant le sentiment que, dans le comité, on s'intéresse peu à leur activité et que l'on fait peu de chose pour eux.

N'allons pas jusqu'à dire avec Roger-Louis Junod, que la Société des écrivains neuchâtelois et jurassiens est aujourd'hui une société morte. Mais, effectivement, il y a une crise, surtout si l'on compare cette situation avec la grande activité des Vaudois et des Valaisans, et avec le remarquable essor du Jura — cette fois considéré en lui-même, indépendamment de ses liens avec Neuchâtel — prouvé tout récemment encore par la parution d'un superbe cahier de l'Alliance culturelle romande.

P.-L. B.

Du soleil pour la « Mi-été »



L'été 1971 ne date que de quelques jours. Pourtant, la Musique militaire de Neuchâtel a déjà invité ses membres et ses amis à célébrer, dimanche dernier à Chaumont, la « mi-été ».

Le soleil était de la partie, ce qui a permis le déroulement des jeux et des différentes attractions. Il va sans dire que la musique a été à l'honneur et, à plusieurs reprises, les airs entraînants ont retenti sur le sommet neuchâtelois.

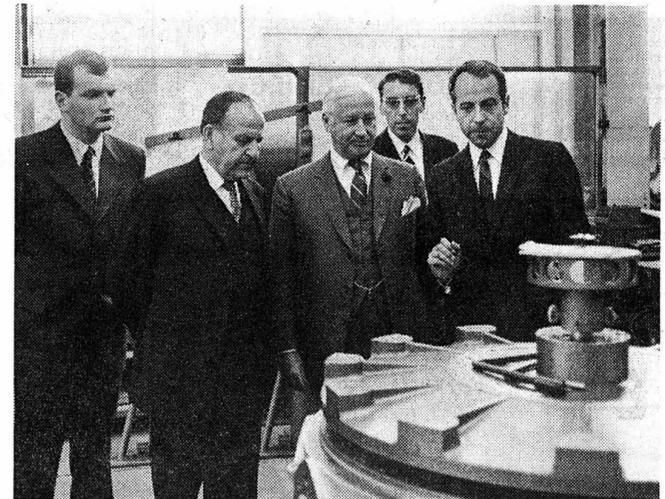
(Avispress - J.-P. Baillod)

Informations horlogères

A Bienne puis à Boudry, l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne a visité deux des usines du groupe Mikron

Ce fut une pure coïncidence. En visitant hier après-midi les ateliers de Mikron Haesler, l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne a peut-être été un peu d'air du pays. Ou, du moins, à entendre les explications de M. Daeniker, n'a-t-il revu des lieux familiers, entendus des noms connus et qui lui rappelaient sans doute quelque souvenir? Sous ses yeux, des ouvriers terminaient le montage de machines-transfert destinées à une entreprise de Cleveland (Ohio) et, à proximité, d'autres commandées par Westinghouse. Organisée spécialement à la demande de M. Shelby-Cullom Davis, cette journée « Mikron » avait débuté à Bienne où, comme à Boudry quelques heures plus tard, l'ambassadeur, qu'accompagnait son attaché commercial et les deux assistants de M. de Capua, fut l'hôte de M. Christian Gasser, président du groupe. Le matin, M. Staehli, maire de Bienne, s'était joint à la délégation et le conseiller d'Etat René Meylan, chef du département de l'industrie, en fit autant l'après-midi à Boudry.

L'usine de Boudry est déjà trop petite. Il a fallu louer quelques bureaux et des magasins à Cortaillod et à Areuse, construire un nouveau bâtiment qui sera terminé dans quelques semaines. Il est vrai qu'en six ans l'entreprise a vu le nombre de ses commandes sextupler. Pourquoi? C'est simple: le monde entier est client de ce couturier de la machine-transfert. Le Mexique, l'Italie et la Roumanie veulent des machines destinées à fabriquer des pièces de robinetterie, la Norvège et l'Allemagne en veulent d'autres pour la branche automobile, les Etats-Unis pour l'industrie électrique. La France désire surtout des machines à dé-



A Boudry, hier après-midi: on reconnaît M. S.-C. Davis et le conseiller d'Etat René Meylan, respectivement troisième et quatrième à partir de la gauche.

colleter et, tradition respectée, pour la fabrication de moulins de cannes à pêche. En Espagne, les « transferts » de Boudry servent à faire des compas, à Berlin des pièces pour jumelles. De la minuscule pièce d'horlogerie au carburateur de voiture, en passant par les charnières de lunettes, les cadenas ou les fiches électroniques, Mikron Haesler assure un double service: on ne vend pas que la machine, mais aussi l'idée. Moderne, l'entreprise l'est aussi bien sur le plan technique qu'à l'échelon administratif. Depuis les printemps, le personnel de bureau, les contremaîtres et chefs d'équipe bénéficient de l'horaire individuel et cet

automne, ce sera au tour des ouvriers. Il n'y a qu'une ombre au tableau: à un effectif de 203 personnes, il faudrait ajouter une vingtaine de bons mécaniciens. Mais ils font toujours défaut. C'est justement ce qui désolait hier le président Gasser: «... Avec nos machines, nous aidons nos clients à rationaliser leur production, donc à faire des économies de personnel. Or, pour construire ces machines, il nous faut du personnel. Il est très difficile sinon impossible d'en trouver. C'est le cercle vicieux! »

Cl.-P. Ch.

TOUR DE VILLE



Une coupe pour les sauveteurs neuchâtelois

● DIMANCHE, au large de Thonon (France), les sauveteurs neuchâtelois se sont particulièrement distingués. En effet, participant à un grand concours international aquatique, huit membres de la Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel ont remporté le premier prix dans leur catégorie.

Sur un parcours de 1200 mètres, comprenant trois virages, ils ont devancé de deux secondes les huit rameurs français de Sciez et de sept secondes le « huit » de Saint-Gingolph.

Une magnifique coupe est venue les récompenser et celle-ci, malgré la mauvaise performance des jeunes dans leur catégorie (12me sur treize participants), eut le don de ramener le sourire sur les lèvres des sauveteurs hier soir à leur retour à Neuchâtel.

Petit accrochage

● Au volant de sa voiture, M. J.B. de Boudry, circulait hier matin à 8 h, sur la place privée de la gare CFF, lorsque son véhicule entra en collision avec la voiture de M. R. G., de Neuchâtel, qui montait la rue Crêt-Taconnet. Légers dégâts.

Encore une fillette renversée

● La petite Petra Bolsterli, âgée de 8 ans, de Neuchâtel, a été renversée, hier à 14 h, par un trolleybus circulant rue du 1er-Mars, alors qu'elle traversait le passage de sécurité du collège de la Promenade. Souffrant d'une légère commotion, elle a été conduite, en ambulance, à l'hôpital de la Providence.

Double collision

Alors qu'elle circulait au volant de son automobile rue des Sablons hier à 17 h 55 Mme S. S., de Neuchâtel qui se dirigeait vers la Coudre ne put freiner à temps devant l'intersection avec le Faubourg de la Gare. L'avant de son véhicule percuta l'arrière d'une automobile conduite par M. J. C. D. de Neuchâtel et cette voiture fut projetée contre une autre conduite par M. R. B. de Neuchâtel également. Pas de blessé. Dégâts.

Pour que l'Ecole suisse de droguerie ne travaille plus à « guichets fermés »

L'Ecole suisse de droguerie (ESD), fondée en 1905 avec l'appui des autorités fédérales, cantonales et communales et qui vécut durant près d'un demi-siècle à l'ombre de l'Ecole de commerce, ne peut plus enseigner normalement dans les locaux actuels à l'Ecole 41. Il lui faudra 1.335.000 fr. pour se doter de salles indispensables, correspondant à son développement. Cette somme, provenant de l'Etat (494.000 fr.), du capital de la Fondation de l'ESD (270.000 francs), d'un emprunt hypothécaire (248.700 francs), de la Confédération (222.130 fr.) et de la ville (100.000 fr.).

A son ouverture en septembre 1951 — année qui marqua l'autonomie de l'ESD — l'école abritait deux classes du cours principal (préparation aux examens professionnels supérieurs - maîtrise). Dès 1967, les effectifs augmentèrent régulièrement, nécessitant l'ouverture d'une troisième puis d'une quatrième classe, dont une romande. Ces quatre classes du cours principal constituent une surcharge par rapport à la capacité réelle de l'école. Il est vraisemblable qu'elles devront être maintenues à l'avenir, voire augmentées. Les effectifs du cours complémentaire (préparation au cours principal actuellement deux classes de 29 élèves) connaissent le même développement et l'ouverture d'une troisième classe ne sera possible que dans un nouveau bâtiment. L'effectif de la section des apprentis droguistes a passé de 36 à 80 élèves.

Le degré d'occupation des salles atteint son maximum. Ce qui est plus grave, la direction s'est vue contrainte de transformer des salles spécialisées, bien équipées, en salles polyvalentes où les professeurs ne trouvent plus les conditions indispensables à un enseignement normal. Depuis quatre

ans, on travaille à l'ESD à « guichets fermés » et cet état de choses ne saurait durer longtemps.

Le bâtiment actuel est donc nettement insuffisant en raison de l'accroissement des effectifs du cours principal et surtout du cours complémentaire.

De plus, la formation des droguistes n'échappe pas non plus à l'évolution générale qui se dessine sur le plan de l'enseignement professionnel. Le cours complémentaire préparatoire à celui de la maîtrise, devrait être rendu obligatoire selon le vœu des milieux professionnels. Cette question de principe n'a pu être tranchée jusqu'ici, faute de locaux.

Le développement de l'Ecole suisse de droguerie au cours de ces dernières années est réjouissant. Il s'inscrit bien dans cette vocation d'études et de culture propre à Neuchâtel. Soixante-six ans après la mise sur pied des premiers cours professionnels de droguistes, la nouvelle étape que s'approprie à franchir la Fondation de l'ESD affirmait définitivement le siège de cette école au chef-lieu.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Assemblée des facteurs

(c) La Neuveville a accueilli les membres de l'Union PTT, section de Neuchâtel. La 159me assemblée s'est tenue à l'hôtel du Faucon, sous la présidence de M. Paul Tschann, qui a pu souhaiter la bienvenue à 52 participants, dont MM. Félicien Morel, secrétaire fédératif, et Arthur Racine, conseiller municipal.

Les différents rapports sont approuvés et le financement du nouveau bâtiment devant abriter le secrétariat fédératif, en construction à Ostermündingen est accepté. Une plaquette souvenir est offerte à M. Edmond Burckhardt pour cinquante ans de sociétariat.

Les différents problèmes syndicaux sont exposés avec beaucoup d'objectivité; celui concernant le recrutement est le plus ardu. Une réception a été organisée pour les facteurs à la Cave de Berne.

Perreux: succès de la kermesse

Le soleil a heureusement brillé samedi et c'est dans le merveilleux parc qui entoure les différents pavillons de l'hôpital psychiatrique de Perreux que la kermesse a pu se dérouler.

Les centaines d'objets, allant du torchon tricoté par des mains estropiées, à la ravissante poupée élégamment habillée, en passant par les corbeilles faites par un aveugle, les candiers en céramique, les cintres décorés, ont trouvé acheteurs, ce qui permettra aux responsables d'acheter de nouveau, pour une année, le matériel

nécessaire pour occuper les malades pendant les longues journées.

Des jeux multiples ont distrait les visiteurs, le personnel de la maison, et les malades eux-mêmes, ravis de voir autant de visiteurs.

La kermesse de l'hôpital psychiatrique de Perreux deviendra certainement une manifestation qui sera de plus en plus soutenue par un public heureux de pouvoir, en se divertissant, aider des personnes handicapées et de soutenir celles, nombreuses, qui se dévouent tout au long de l'année pour les soigner.



Les habitants de Neuchâtel dépensent en moyenne plus de 115 fr. par an dans les transports publics

Les habitants de Neuchâtel et de l'agglomération dépensent en moyenne 117 fr. 20 par an dans les transports en commun. C'est ce qui ressort d'une intéressante étude de M. W.-F. Werz parue dans la dernière livraison de « VST-Revue » (*). Le trafic ne peut se mesurer dans les villes qu'au nombre de personnes transportées mais il est difficile de se faire une idée, même approximative, de la distance parcourue par chaque passager. C'est dire que les transports urbains en commun ne connaissent pas la notion de voyageur-kilomètre. En revanche, le rapport entre le nombre des personnes transportées et le chiffre de la population donne une idée de la fréquence avec laquelle les habitants des villes utilisent les moyens de transport publics.

En admettant que 80% des courses sont faites par des habitants de la localité, on aboutit aux nombres de courses par habitant et par an suivantes:

Neuchâtel, 334; la Chaux-de-Fonds, 101; Bienne, 149; Fribourg, 145; Lausanne, 228; Genève, 343; Bâle, 402; Berne, 341; Lucerne, 345; Lugano, 298; Zurich, 371; Saint-Gall, 205, etc...

On voit donc que le nombre des courses est directement fonction de l'étendue des villes. Ces chiffres, poursuit M. Werz, ont d'ailleurs un caractère théorique tant il est vrai que les usagers venus du dehors ne représentent pas partout 20% des personnes transportées. Quoi qu'il en soit, on peut dire que, dans les grandes villes, chaque habitant utilise en moyenne au moins une fois par jour un moyen de transport public.

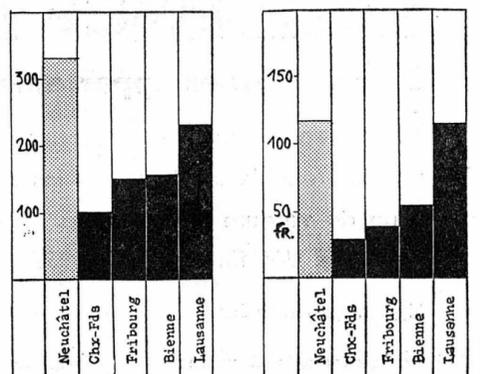
Pour l'ensemble des villes suisses, les taxes minimales varient entre 40 et 60 c. pour des distances de 1200 à 2000 mètres. Leurs habitants dépensent en moyenne les montants annuels suivants dans les transports en commun:

Neuchâtel, 117 fr. 20; la Chaux-de-Fonds, 30 fr. 50; Bienne, 54 fr. 10; Fribourg, 35 fr. 80; Lausanne, 116 fr. 30; Genève, 116 fr. 60; Bâle, 147 fr. 90; Berne, 106 fr. 40; Lucerne, 122 fr. 10; Lugano, 82 fr.; Zurich, 139 fr. 90; Saint-Gall, 62 fr. 10, etc.

Quant à la distance moyenne parcourue par chaque voyageur, « VST-Revue » prend le seul exemple de la ville de Berne. En 1969, 48,2% des passagers ont parcouru de 650 à 1950

mètres (40 c.), 28,5% de 1950 à 3150 m (50 c.), 16,4% de 3150 à 5850 m (70 c.), 6,5% plus de 5850 m (80 c.), le 0,4% restant ne pouvant être réparti.

(*) Organe officiel de l'Union des entreprises suisses de transports publics.



A gauche, le nombre de courses par habitant et par an; à droite, ce que l'on dépense chaque année en moyenne dans chaque ville.

IMMEUBLES



Pour loger ma famille, j'ai trouvé la solution idéale... l'achat d'un

APPARTEMENT

à SAINT-BLAISE de 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 et 8 pièces.

à BOUDRY de 3 1/2, 4 1/2 pièces avec possibilité de créer des 2 1/2-5 1/2 pièces.

La vente de ces appartements est comprise pour une valeur moyenne de Fr. 1001.— au mètre carré.

Eric GUYOT, promoteur-constructeur, av. de la Gare 15 bis, 2013 COLOMBIER. Tél. (038) 41 24 56.

APPARTEMENT

A vendre à Cornier, magnifique appartement de 4 chambres + hall à manger, cuisine équipée, bain, 2 W.-C., très grande terrasse, garage, cave, sauna, ascenseur, construction 1969. Prix de vente 110.000 fr.

S'adresser à Samuel Matile. Agence immobilière. Fontaine-melon. Tél. (038) 53 10 45.

ÉVOLÈNE (Valais)

Le centre de villégiature le plus typique du val d'Hérens vous propose pour votre investissement vacances, sports et détente

CHÂLET

indépendant, 4 pièces, séjour, tout confort, emplacement de 1er ordre avec terrain, soleil et belle vue Fr. 125.000.—

APPARTEMENTS

dans chalet résidentiel, avec grand balcon 2 pièces 45 m² à partir de Fr. 65.000.—
3 pièces 73 m² à partir de Fr. 95.000.—
4 pièces 97 m² à partir de Fr. 135.000.—

Terrain à bâtir

bien situé et entièrement équipé à partir de Fr. 30.— le m².
Demandez offres et renseignements



Bureau d'affaires immobilières et commerciales
Tél. (027) 4 63 92 - 4 64 35

Montagnes neuchâtelaises
Région du Locle

TERRAINS

Auvornier 1300 m² Fr. 45.—
Cortailod 1500 m² Fr. 60.—
Bevaux 1500 m² Fr. 25.—
Chambrelin 4000 m² Fr. 30.—
Saint-Blaise 2300 m² Fr. 100.—
Adresser offres écrites sous chiffres à BX 1435 au bureau du journal.

A VENDRE

pour cause de décès magnifique terrain de plus de 300.000 m². Prés, champs, tourbières, places à bâtir, comprenant plus de 100.000 m² de très belles forêts. Situation exceptionnelle.

S'adresser par écrit sous chiffres P 17 - 26.180 F, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

LOTISSEMENT COTAZUR, CORMONDRECHE

groupement concerté de 15 maisons individuelles

A VENDRE

dans l'un des plus beaux cadres de la Côte neuchâtoise

MAGNIFIQUES VILLAS

Il reste : une de 6 1/2 pièces
quatre de 7 1/2 pièces

- Situation dominante à proximité immédiate du centre du village
- Construction soignée avec matériau de 1er choix
- Vue imprenable
- Lvrison clés en main
- Eclairage public
- Financement assuré

Pour renseignements et visite de la VILLA PILOTE, s'adresser à :
de BOSSET ou S. FACCHINETTI S. A.
Bureau d'architectes Entrepr. de génie civil et de bâtiment
Rue du Seyon 10 Gouttes-d'Or 78
Neuchâtel - Tél. (038) 25 42 82 Neuchâtel - Tél. (038) 25 30 23

A VENDRE

MARIN

dans la zone résidentielle des Sugiez

1 APPARTEMENT

tout confort, de 3 1/2 pièces dans immeuble de 6 logements box dans garage souterrain et place de parc.

Cuisine de luxe entièrement équipée.

Cheminée de salon.

Ascenseur.

Cave.

Financement assuré : 70 %

Entrée en jouissance : 1er mars 1972

Pour traiter : ou Maître Bernard CARTIER, notaire, rue de la Gare 11 2074 Marin Tél. (038) 33 35 15.
S. FACCHINETTI S.A., Gouttes-d'Or 78 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 30 23

Particulier vend à

CHAUMONT

petite ferme ancienne, cuisine et 3 chambres + grange et écurie transformables. Terrain + forêt. Faire offres sous chiffres P.O. 308704-22 à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

A vendre

immeubles locatifs

à l'ouest de Neuchâtel, bâtiments de 9 et 21 logements, excellente situation.

S'adresser : Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél (038) 25 76 71.

A vendre, à environ 18 km de Neuchâtel, jolie, petite maison d'habitation

comprenant 5 chambres, bains, W.-C., chauffage central, garage. Dégagement environ 650 m². Prix Fr. 140.000.— Capital nécessaire Fr. 50.000.— Pour tous renseignements, écrire à Franz Wälti, agence immobilière 3273 Kappelen-Bienne.

Je cherche à acheter petit immeuble de un ou plusieurs appartements, avec ou sans confort. Région Saint-Blaise à Cortailod. Faire offres détaillées sous chiffres à DG 1501 au bureau du journal.

Sainte-Croix, région Bullet, à vendre chalet meublé, 3 pièces, cuisine, bains, confort. Terrasse, vue panoramique. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres à P 42-471,720, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des annonces sous chiffres à ne jamais joindre de certificats ou autres documents ORIGINAUX à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets. Feuille d'avis de Neuchâtel.

A LOUER

PLACE DE PARC

à louer à la Cassarde dès le 24 juillet 1971.

Loyer mensuel : Fr. 25.—

Etude Wavre, Neuchâtel, tél. (038) 25 10 63.

RUE DES CHARMILLES 13 YVERDON

A louer, tout de suite ou à convenir, dans immeuble neuf tout confort :

appartement de 3 1/2 pièces en duplex Fr. 430.—

appartement de 4 pièces en duplex Fr. 485.—

charges comprises. Frigo, machine à laver la vaisselle, machine à laver automatique dans l'immeuble.

Gérance Charles DECKER, Plaine 38, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 49 41 - 42.

A LOUER à Saint-Aubin

ATTIQUE

6 pièces avec une cuisine moderne et habitable, 2 W.-C. et une salle de bains séparée, balcon circulaire et ascenseur. Surface habitable : 165 m². Garage à disposition.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 76 71.

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets

Feuille d'avis de Neuchâtel

Maculature blanche

en vente au meilleur prix au bureau du journal



L'annonce reflet vivant du marché

A louer à Marin

tout de suite

1 appartement

de 3 pièces, tout confort.

Pour le 1er septembre

1 appartement

de 4 pièces, tout confort.

Téléphoner de 8 à 11 h le matin au No 24 43 26.

Pas d'augmentation de loyer pour 3 ans ! A vingt minutes d'auto de Neuchâtel

C'est ce que nous pouvons vous offrir pour notre nouvel immeuble locatif à Châtres. Il nous reste quelques

appartements de 4 1/2 pièces

confort moderne, salles de bains et W.-C. séparés, avec réduit et compartiment de cave.

Cet immeuble locatif se trouve dans une région tranquille à 5 minutes de la piscine et à 15 minutes de la gare.

Loyer par mois : Fr. 500.— frais supplémentaires inclus.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à M. Rüber, téléphone (032) 83 12 82, ou le soir (032) 83 19 56.

ÉTUDE CLERC, notaires, 2 rue Pourtalès, tél. 25 14 68

A louer immédiatement ou pour date à convenir, quartier église catholique,

chambre indépendante meublée

avec cabinet de douches. Ascenseur. Vue sur le lac.

DEMANDES À LOUER

Appartement moderne de grand standing

non meublé, 2 à 4 pièces (avec très grand salon).

est recherché par couple directeur sans enfants. Situation tranquille exigée. Maximum 10 km du centre. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à EA 1438 au bureau du journal.

On cherche à louer

appartement

de 3 pièces, région ouest de Neuchâtel de préférence Serrrières.

Téléphoner à Garage Hubert Patthey, No 24 44 24.

Montezillon Montmollin

Particulier cherche à louer ou à acheter :

- un appartement de 2 à 3 pièces
- un chalet habitable toute l'année
- terrain à bâtir pour petite maison.

Faire offres sous chiffres P 900.184 N à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

Directeur cherche à l'ouest de Neuchâtel

appartement de 4-5 pièces

confort libre tout de suite.

Tél. (032) 3 93 08.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour le 15 juillet ou date à convenir,

garçon de cuisine

Nourri, logé blanchi. Semaine de 5 jours.

Tél. (038) 33 23 39.

Nous engageons une

SECRÉTAIRE

FRANÇAIS
ALLEMAND
ANGLAIS

Voilà les 3 langues qui seront nécessaires à notre nouvelle collaboratrice pour répondre aux exigences du travail varié dans notre secrétariat.

Veuillez adresser votre offre à :
OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel, 2002 Neuchâtel 2, vous présenter aux Brévards 16 (trolleybus No 8), ou nous téléphoner au (038) 25 85 01.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

IMPORTANTE ASSOCIATION DE FABRIQUES D'HORLOGERIE

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour son secrétariat de Neuchâtel,

collaborateur

ayant une formation d'employé supérieur, un esprit d'initiative et des connaissances variées de la branche horlogère.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres 900182 à Publicitas S.A., Neuchâtel.

NAGEL Neuchâtel

CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

engage pour entrée immédiate ou à convenir :

MONTEURS

POUR INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

APPAREILLEURS

POUR INSTALLATIONS SANITAIRES

AIDES QUALIFIÉS.

Emplois stables, bien rémunérés selon capacités - Semaine de 45 heures en cinq jours. Faire offres ou téléphoner au 25 35 81.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

CONTRÔLEUSE

pour l'atelier de réglage, où elle sera chargée de travaux de mesure, de montage et de contrôle, ainsi qu'une

OUVRIÈRE

pour le perçage de petits circuits imprimés. Prière d'adresser vos offres à :
OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel, 2002 Neuchâtel 2, de vous présenter aux Brévards 16 (trolleybus No 8) ou de téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

A VENDRE EN CO-PROPRIÉTÉ A NEUCHATEL, SAARS 101

RÉSIDENCE DES SAARS (ne comprenant que 3 étages)

3 magnifiques appartements de 5 pièces grand standing

chaque appartement occupant un étage

vue imprenable sur le lac et les Alpes

zone de verdure à 10 minutes du centre

habitable dès fin septembre 1971

Hypothèques assurées

Renseignements et vente :

Conseil immobilier E. Schertenleib, Beaux-Arts 19, 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 25 04 04 ou promoteur, téléphone (038) 25 20 79.

S. Chateney S.A. Vins en gros Neuchâtel

cherche :

un chauffeur

détenteur du permis de conduire D ;

une dame ou demoiselle

pour travaux de préparation aux entrepôts ;

un homme

(éventuellement retraité)

pour petites réparations et travaux divers, horaire selon entente.

Nous offrons : ambiance agréable, prestations sociales, semaine de 5 jours.

Se présenter ou téléphoner au 25 11 33, heures de bureau.

La nouvelle LANCIA 2000 !



Limousine 4 portes, traction avant, moteur 132 CV SAE, servo-direction, freins disques avec servo, double circuit, intérieur luxueux (garnissage velours, tapis moquette, appuie-tête), confort et sécurité routière légendaire LANCIA.

Venez la voir, c'est avec plaisir que nous vous la ferons essayer

Importateur pour le canton de Neuchâtel :

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. NUSSBAUMER

Neuchâtel
(038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds
(039) 26 81 81
Le Locle
(039) 31 24 31

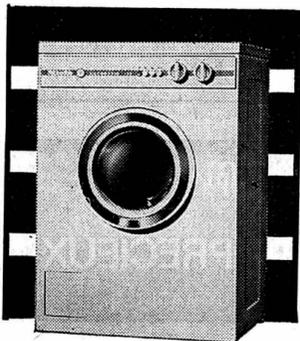
Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Miele

Automate Miele 429



UNE MACHINE À LAVER

à prix raisonnable.

Fr. 1775.— seulement pour une véritable MIELE 4 1/2 kg, de qualité irréprochable. Service après-vente sans défaillance. Conditions de reprise intéressantes.

Venez la voir fonctionner auprès des dépositaires.

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins
Tél. 31 12 43



NEUCHÂTEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92
Saint-Blaise : Grand-Rue 8
Morat : Bernin, porte de Berne.
La Neuveville : rue du Port.

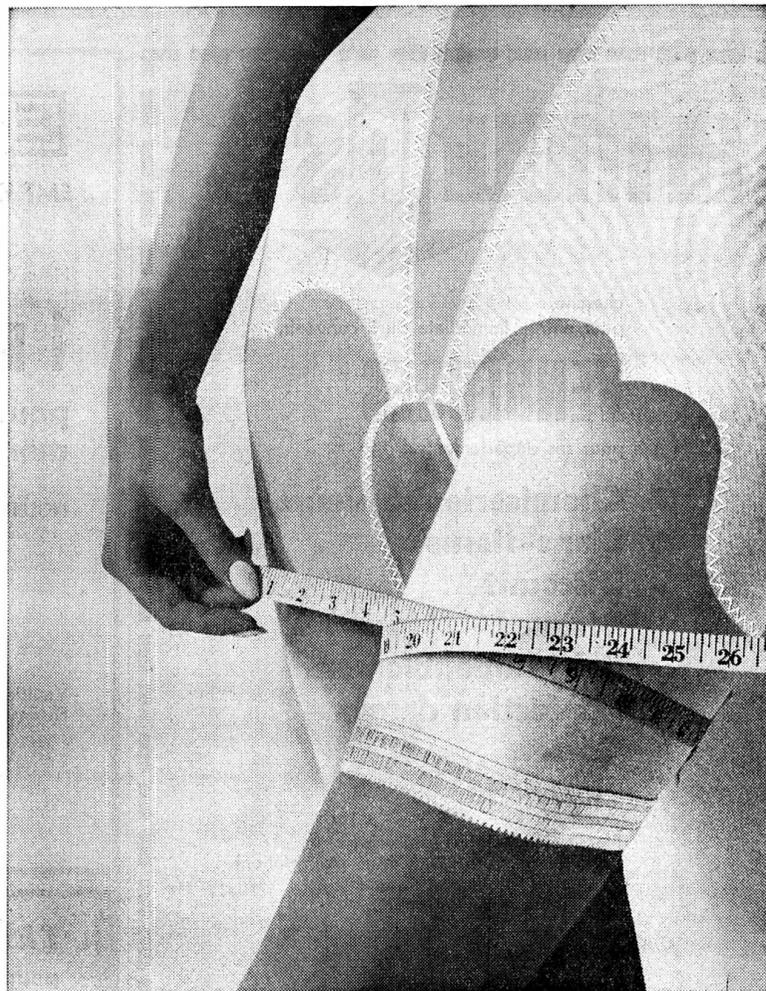
Réparations de machines à laver

24 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel

Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

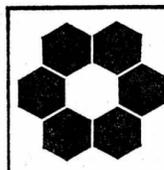


Youthcraft

Le seul inconvénient de la gaine-culotte est « enfin » éliminé
Plus de jambes comprimées
Élégance, confort et santé réunis dans cette nouveauté
YOUTHCRAFT

En blanc et noir Prix : Fr. 42.50

La spécialiste de YOUTHCRAFT est à votre disposition jusqu'au 3 juillet à notre rayon corseterie au 2me étage



AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

Les bonnes affaires à ne pas manquer...

Prêt-à-porter

**MANTEAUX
COSTUMES-ROBES
PRIX EXCEPTIONNELS**

Crepe Couture
RUE ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL



Toutes les soirs



mènent à...



Romanette



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

armourins

cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSES

pour ses départements :

Chemiserie messieurs
Blanc-tissus
Discount
Disques
Baby-ameublement
Confection dames
Corsets
Electricité

Places stables, bien rémunérées.
Semaine de 42 h 30 (5 jours par rotation).
Avantages internes et sociaux
d'une entreprise moderne.

Se présenter au chef du personnel.
Tél. (038) 25 64 64.

Entreprise en voie de développement cherche, pour entrée le 1er octobre ou date à convenir,

EMPLOYÉ DE COMMERCE QUALIFIÉ

âgé de 25 à 30 ans; connaissance de la langue allemande, éventuellement anglaise désirée.

Horaires intéressants, ambiance agréable.

Poste de chef de service à repourvoir par la suite.

Faire offres, avec certificats, à la direction de Neuchâtel
Asphalte Co, 2105 Travers.

EGGER

EMILE EGGER & CIE S.A., 2088 Cressier

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir:

1 mécanicien-ajusteur

pour travail indépendant de montage en usine

NOUS OFFRONS : — salaire en rapport avec les capacités,
— travail intéressant et varié,
— ambiance agréable,
— fonds de prévoyance,
— transport assuré depuis Neuchâtel ou la Neuveville.

Veillez nous adresser votre offre ou vous présenter, après entente téléphonique.

EMILE EGGER & Cie S.A.
Fabrique de pompes et de machines
2088 CRESSIER (NE)
Tél. (038) 47 12 17

TECHNICIEN - MÉCANICIEN

pour GENÈVE

Entreprise moderne, branche annexe de l'horlogerie, en pleine expansion, cherche un

COLLABORATEUR

intéressé à la recherche et capable de participer au développement d'une usine de moyenne importance.

Nous offrons : avec qualité de chef responsable situation d'avenir à personne justifiant une certaine pratique et capable de résoudre entre autres les problèmes de grande production et d'automatisation.

Les candidats détenteurs d'un diplôme d'ingénieur ETS ou de formation équivalente, âgés de 30 ans au moins, et de nationalité suisse, sont priés de faire leurs offres manuscrites à Publicitas, 1211 Genève 3, sous chiffres L 920.473-18, accompagnées de leur curriculum vitae, et de leurs prétentions de salaire. Date d'entrée à convenir. Discretion assurée.



FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour nos départements de production :

mécanicien-outilleur

en qualité de chef de groupe ;

pour notre département mécanique :

micro-mécanicien

ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion ;

ouvrier non spécialisé

destiné à être formé pour la fabrication de fraises et pour la trempe ;

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Café cherche
sommelière

(OU DÉBUTANTE)
Travail agréable
avec deux horaires.
Tél. (038) 31 66 98.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

CHAUSSURES
Royal
2000 Neuchâtel
Temple-Neuf 4

cherche pour entrée début septembre environ, une

vendeuse

de préférence connaissant la branche chaussures.

Bonne ambiance, bon salaire et semaine de 5 jours.

S'adresser à M. F. Grojean, gérant.
Tél. (038) 25 51 05.

Chantier d'autoroute cherche

CHAUFFEURS

pour son parc de semi-remorques et 3 essieux VOLVO.

Horaires réguliers, places stables, bonne rémunération.
Cantine et logements sur place.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (021) 51 89 61

LOSINGER S.A.

Centre de la Veyra
Saint-Légier sur Vevey.

Pfister ameublements S.A., Terreaux 7,
tél. (038) 25 79 14, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour date à convenir,

COLLABORATEURS

pour service externe et interne.

Nous demandons :

— Personnes sérieuses et consciencieuses, dynamisme et persévérance, âge 25 - 40 ans, disposant d'une auto.

Nous offrons :

— Place stable.
— Salaire en rapport avec vos capacités futures
— Formation avec garantie de 6 mois
— Frais et avantages sociaux d'une grande maison
— Tout cela dans une ambiance agréable

Veillez nous adresser votre offre ou vous présenter après entente téléphonique.

Vous intéressez-vous à un gain accessoire occasionnel comme

ENQUÊTEUSE

ou enquêteur ?

Nos enquêteuses (par exemple ménagères) seront formées dans un cours d'instruction et mises à contribution selon les besoins pendant leur temps libre.

Prière de nous téléphoner ou d'envoyer une carte postale avec votre adresse et le numéro de téléphone.

SCOPE S.A., Institut de recherches du marché,
Frankenstrasse 9, case postale, 6002 LUCERNE.
Tél. (041) 2 64 66.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion,

personnel d'atelier

soit :

monteurs d'appareils
contrôleurs
conducteurs de machines
magasiniers
soudeuses
contrôleuses-visiteuses

Entrée immédiate ou à convenir.
Formation assurée par nos soins.

Semaine de 5 jours. Horaire de travail normal ou en équipe selon convenance. Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15.

PEGASOL S.A.

Produits pétroliers

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

chauffeur de camion

ponds lourds.

Emploi varié, salaire au-dessus de la moyenne, avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter

PEGASOL S.A.
Rouges-Terres 24
2068 Hauterive
Tél. (038) 33 11 46



Le Centre éducatif
PERCE-NEIGE de Malvilliers (NE)
cherche pour son internat
(20 enfants) :

UNE CUISINIÈRE UN CONCIERGE

soigneux et de toute moralité.

L'engagement d'un couple serait bienvenu.

Obligations et traitements : légaux.

Entrée en fonction : 1er octobre ou date à convenir.

Adresser offres à la direction du centre éducatif
PERCE-NEIGE, 2043 Malvilliers.
Renseignements au secrétariat général.
Tél. (039) 23 86 77.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de textes pour nos journaux, sur machines à écrire

Formation dans l'entreprise.

Service : demi-poste 4 h, le matin ou 4 h, l'après-midi ou 4 h en soirée selon entente.

Salaire intéressant.

Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous :

Tél. (038) 25 65 01 (Interne 278).

LE GARAGE DU ROC, A HAUTERIVE
distributeur officiel OPEL - CHEVROLET - BUICK
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

MAGASINIER-VEDEUR EN PIÈCES DE RECHANGE MANŒUVRES DE GARAGE

Semaine de 5 jours, avantages sociaux, ambiance de travail agréable dans une entreprise moderne.

Faire offres ou se présenter

GARAGE DU ROC
Rouges-Terres 22-24
2068 Hauterive
Tél. (038) 33 11 44.

CALORIE S.A., chauffage et ventilation
cherche, pour l'exécution de travaux variés en ventilation,

des tôliers-serruriers

qualifiés.

Entrée immédiate ou à convenir.

Places stables et bien rémunérées.

Avantages sociaux.

S'adresser au bureau, Prébarreau 17, ou
téléphoner au 25 45 86.

COGO
NEUCHÂTEL engage pour

LA CITÉ :

1 PERSONNE

responsable du contrôle de la réception et du marquage des marchandises.

VENDEUSE AUXILIAIRE

Prestations sociales d'avant-garde.

Faire offres ou se présenter au magasin LA CITÉ, rues Saint-Maurice - Saint-Honoré
Tél. (038) 24 61 24

COGO

METAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour ses services administratifs

une facturière

débutante serait formée pour facturation et autres travaux de bureau pour ses services scientifiques

une employée de bureau

à temps partiel

pour divers travaux de secrétariat.

Prière de faire offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS



Le benjamin de la 3^{me} ligue, le F.-C. Travers. (Avipress - Schelling)

Champion cantonal, le F.-C. Travers est promu en 3^{me} ligue

(sp) En battant Lignières, le F.C. Travers, qui avait déjà disputé six finales en sept ans pour l'ascension en troisième ligue, a été promu, avec Dombresson. Du même coup, au goal-à-à-à, Travers devient champion cantonal de 4^{me} ligue.

promu en troisième ligue mais que le soir-même, la société était dissoute. Elle fut reconstituée il y a vingt-cinq ans. Pour ses noces d'argent, elle a obtenu un magnifique cadeau. G.D.

Assemblée de l'A.C.N.F.

(sp) L'Assemblée annuelle de l'Association cantonale neuchâteloise de football aura lieu le 7 août, à Travers, à la salle de l'Annexe. La séance administrative de l'A.C.N.F. sera suivie d'un souper et d'une soirée récréative. Le lendemain, le F.C. Travers organisera son traditionnel tournoi avec la participation de quatre équipes. Des journées chargées en perspective pour le benjamin de la 3^{me} ligue!

SOUS LE PATRONAGE DE NOTRE JOURNAL

Succès du tournoi jeunesse 1971 de basketball



Les Poucetofs, qui ont remporté le challenge FAN. (Avipress - Schelling)

De notre correspondant : Le tournoi «jeunesse» 1971 de basketball s'est disputé samedi à Fleurier. Cette manifestation sportive réservée aux élèves du degré secondaire et aux apprentis et étudiants du Vallon a obtenu un grand succès. Patronnée par la FAN, elle a été remarquablement organisée par M. François Gubler secondé par ses amis du basketball-club de Fleurier. Tous les matches des catégories A, B et C ont eu lieu selon le programme établi tandis que les dernières

parties de la catégorie D (apprentis et étudiants) se dérouleront mercredi soir. Les principaux résultats de chaque catégorie ont été les suivants :

● Catégorie A : Mini-basket pour gar-

çons de 1958 à 1961 : cinq équipes ont pris part au tournoi, une ayant déclaré forfait. Après les 1^{re} parties éliminatoires, le classement s'est établi comme suit : 1. Poucetofs : 4 matches, 8 points ; 2. Les Loups : 4 et 6 ; 3. Les Nains : 4 et 6 ; 4. Royal Air Force : 4 et 4 ; 5. Panthères Noires : 4 et 0. La finale a été gagnée par les Poucetofs qui ont battu les Loups par 30 à 6. L'équipe des Poucetofs s'est vu attribuer le challenge offert par la FAN.

● Catégorie B : pour garçons de 1955 à 1957, (trois équipes) : 1. Jonction 4 S : 4 matches et 8 points ; 2. Les Crotales 4 et 4 ; 3. Radio-Lolo : 4 et 0. En finale, Jonction a battu les Crotales par 20 à 9 et a gagné le challenge offert par l'association cantonale neuchâteloise de basketball.

● Catégorie C : filles de 1951 à 1957 (y compris étudiantes et apprenties), 3 équipes : 1. Brindaciers, 4 matches et 6 points ; Miquelitos : 4 et 5 ; Totots : 4 et 1. En finale, les Brindaciers ont battu Miquelitos par 12 à 9 remportant ainsi le challenge offert par le basketball-club de Fleurier.

● Catégorie C : apprentis et étudiants, 5 équipes : classement avant les finales de mercredi : 1. Last I (EMEC de Couvet) : 4 matches et 8 points ; 2. Tornos I (Fleurier) : 4 et 6 ; 3. Los Estudiantes (Val-de-Travers) : 4 et 4 ; 4. Har-gy-lem-bus (Gymnase pédagogique de Fleurier) : 4 et 2 ; 5. Tornos II (Fleurier) : 4 et 0.

La finale pour les 3 et 4^{me} places opposera Los Estudiantes et Har-gy-lem-bus tandis que la finale pour les 1^{re} et 2^{me} places verra s'affronter Last I et Tornos I. FYJ

FLEURIER

Couronne et cortège

(c) Dimanche soir, en rentrant de la Fête cantonale des pupilles de Saint-Aubin, les pupilles de la section de gymnastique de Fleurier, qui ont obtenu une couronne, ont été accueillis à la gare par la fanfare «L'Ouvrière», et accompagnés par les pupilles, ont fait cortège dans les principales rues du village.

BUTTES

Papier et courses scolaires

(c) Quelques membres du corps enseignant et des élèves de Buttes ont procédé, samedi matin, au ramassage du vieux papier. La recette de cette récolte est destinée aux courses scolaires.

Concerts

(c) En rentrant de la Fête de musique des districts de Travers, la fanfare de Buttes, renforcée par quelques musiciens d'autres villages, a donné, dimanche soir, deux concerts, à la gare et sur la place du village.

VIGNOLE

Remise de la salle de gymnastique de Cressier

(c) Vendredi soir, en présence de l'inspecteur cantonal des sports, M. W. Mischler, des conseillers généraux, des membres des commissions financières du Centre scolaire, des directeurs d'instituts, des représentants des sociétés sportives et en présence de l'architecte, M. Rollier et de son collaborateur, M. Stoll, M. Henri Berger, président du Conseil communal, eut l'honneur, au nom du législatif, de remettre la nouvelle halle de gymnastique à la commission scolaire et aux sociétés sportives de Cressier. Il ne s'agissait pas d'une inauguration, celle-ci aura lieu lorsque l'ensemble du complexe scolaire des Sans-Foins sera terminée, c'est-à-dire en automne 1972.

Les réalisations de ces dernières années sont nombreuses à Cressier : hospice, Centre protestant, maison Vallier et, aujourd'hui, la halle de gymnastique, en attendant le nouveau collège. Cette halle était attendue avec impatience. Les premiers terrains furent acquis en 1962 déjà ; à la suite d'autres acquisitions, la surface à disposition est aujourd'hui de 8350 mètres carrés. Les crédits furent votés en deux étapes en 1969 et 1970. Le coût total atteint 2.800.000 francs.

Cette halle de gymnastique est une réussite parfaite, son équipement est moderne. Cressier peut s'enorgueillir parait-il d'avoir la plus grande halle de gymnastique du canton : elle mesure 32 mètres de long et 18 mètres de large et elle est dotée des derniers perfectionnements. L'immeuble

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS Il vole un vélo pour... le pousser !

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers. L'audience a été dirigée par M. Jean-François Béguin de Neuchâtel, juge suppléant, puis par M. Philippe Favarger, président. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, fonctionnait en qualité de greffier.

E. R. industriel à Norauge, avait dénoncé J. D. qui s'intitulait entrepreneur alors qu'il était maçon. Sur la base de cette fausse qualification professionnelle, E. R. traita J. D. de menteur lors d'une audience. E. R. alléguait que J. D. avait fait des déclarations mensongères à propos de la longueur d'une barrière séparant deux propriétés et avait déclaré à l'instruction qu'un canal souterrain d'écoulement d'eau était bouché alors que J. D. ne connaissait pas l'existence de ce canal. J. D. tentait toujours selon E. R., de créer une confusion avec un cheneau descendant du toit.

Le tribunal avait déjà acquitté E. R. de diffamation ou de calomnie, la prescription absolue étant acquise. Le procureur général avait retenu la dénonciation calomnieuse et proposait que E. R. soit puni de deux mois d'emprisonnement. Le mandataire de J. D. insista pour que le prévenu soit sévèrement puni. Quant à l'avocat de la défense, il plaida l'acquiescement, se fondant sur la jurisprudence en matière de dénonciation calomnieuse.

Les explications que l'accusé a donné et un jugement précédent, ont permis au juge Béguin de libérer E. R. de la poursuite pénale dirigée contre lui et de mettre les frais à la charge de l'Etat car les interprétations faites par E. R. étaient défendables.

IVRESSE AU VOLANT

A. V. anciennement à Travers et actuellement à Fleurier rentra en auto le 4 juin 1970 au Vallon. Entre Brot-Dessus et le haut de la Clusette, il écornait une

borne en prétendant que cette manœuvre avait été dictée par la faute d'une automobiliste qui entreprenait un dépassement téméraire. La prise de sang révéla que A. V. avait une alcoolémie de 1,25 gr %.

Le 23 décembre, roulant de Couvet à Boveresse, A. V. au moment où il s'engageait dans La Bretelle, qui relie la route principale au village, stoppa, une voiture venant en sens contraire. Il fit marche arrière et provoqua une collision. Cette fois encore l'analyse révéla que A. V. avait 1,77 gr % d'alcool dans les veines.

Son permis de conduire lui a été retiré pour une durée indéterminée. A. V. a signé un engagement d'abstinence pour une année. Il a fait valoir qu'il souffrait de diabète et d'une maladie de foie, ce qui aurait pour effet d'éliminer plus lentement l'alcool dans son sang. L'agent de la Croix-Bleue dépeint A. V. comme un homme sobre et un bon travailleur.

Pour infractions au code de la route et ivresse au volant, A. V. a été condamné à vingt jours d'emprisonnement sans sursis et à 567 fr 40 de frais.

APRÈS UNE RANDONNÉE NOCTURNE

Le 15 mai avait lieu la kermesse de l'Union des sociétés locales de Môtiers. D. C. de cette localité, faisait office de pompier de service. Au petit jour, avec trois passagers, il se rendit en voiture au restaurant du Couvet, sur Couvet. Du vin blanc et de l'eau minérale furent consommés.

En descendant la route de la Nouvelle-Censière, dans le grand virage du Lieuchoux, D. C. dut donner un brusque coup de frein pour ne pas tamponner une voiture qui le précédait. L'auto de D. C. se mit au travers de la route, dévala la pente, fit deux tonneaux puis s'immobilisa contre un arbre. Deux passagers furent blessés.

D. C. a admis qu'il roulait à une vitesse de 70 à 80 km/h. Au lieu d'annoncer l'accident à la police qui n'intervint que le lendemain matin, il s'empressa de faire remorquer sa voiture.

Le procureur avait retenu l'ivresse au volant et demandait 10 jours d'emprisonnement et 100 fr d'amende.

Le mandataire de D. C. a admis la perte de maîtrise, la vitesse exagérée, la surcharge de la voiture (quatre personnes au lieu de trois). Il a minimisé le fait de ne pas avoir averti la police et contesté, faute de preuve, l'ivresse au volant. Il propose que le tribunal n'inflige qu'une amende au prévenu. Le verdict sera rendu lundi prochain.

UN VELO ? POUR QUOI FAIRE ?

Compositeur-musicien, domicilié à Kaiserautern, S. T. malgré une interdiction, est entré en Suisse par le train Pontarlier-les Verrières. Il est descendu à Travers et a « emprunté » un vélo. Mais, comme il ne savait pas le monter, il l'a poussé à côté de lui jusqu'à Norauge où il a été appréhendé par la police et incarcéré à Neuchâtel. Son intention est maintenant d'aller en Italie et de voir Naples, mais il s'est déclaré enchanté du régime des prisons de Neuchâtel.

S. T. a écoppé de dix jours de prison — dont à déduire deux jours de préventive avec sursis pendant 2 ans. Les frais ont été mis à sa charge.

DANS LE... BAIN

J. V. de Pontarlier, travaillant à Fleurier,

Cours de sauvetage à la piscine

(c) Dès ce soir et comme chaque mardi, les cours de sauvetage à l'intention des adultes et adolescents en vue de l'obtention du brevet I de la Société suisse de sauvetage, se dérouleront à la piscine des Combes. Parallèlement, les cours de sauvetage aura lieu pour grands enfants en vue de l'obtention du brevet « juniors » de la SSS.

Ces cours sont organisés par le Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers qui compte dans ses rangs deux moniteurs, MM. Florian Otz et Denis Gysin et plusieurs brevetés I dont deux préparant actuellement les examens du brevet II (moniteur).

MÔTIERS Réception des pupilles

(sp) La section des pupilles de Môtiers a participé dimanche, à la fête cantonale de Saint-Aubin. Elle est rentrée, par le train, en même temps que la fanfare «L'Harmonie» qui avait pris part à la fête régionale des Musiques du Vallon, à Travers. Les deux groupements ont été accueillis par les accordéonistes de «L'Echo de Riaux». Sur la place du village, les 22 pupilles et leur moniteur M. Serge Roth ont été félicités par le président de la SFG Môtiers, M. Willy Bovet, pour les bons résultats obtenus au courant de la journée soit sur le plan de la section, soit sur le plan individuel.

L'orateur a profité de donner lecture du palmarès des gymnastes môtiers de la dernière fête cantonale de la Chaux-de-Fonds (18-19 juin) et a relevé l'excellent résultat de section de même que les deux couronnes de Michel Vaucher et de Denis Roth.

VIGNOLE

Remise de la salle de gymnastique de Cressier

(c) Vendredi soir, en présence de l'inspecteur cantonal des sports, M. W. Mischler, des conseillers généraux, des membres des commissions financières du Centre scolaire, des directeurs d'instituts, des représentants des sociétés sportives et en présence de l'architecte, M. Rollier et de son collaborateur, M. Stoll, M. Henri Berger, président du Conseil communal, eut l'honneur, au nom du législatif, de remettre la nouvelle halle de gymnastique à la commission scolaire et aux sociétés sportives de Cressier. Il ne s'agissait pas d'une inauguration, celle-ci aura lieu lorsque l'ensemble du complexe scolaire des Sans-Foins sera terminée, c'est-à-dire en automne 1972.

Les réalisations de ces dernières années sont nombreuses à Cressier : hospice, Centre protestant, maison Vallier et, aujourd'hui, la halle de gymnastique, en attendant le nouveau collège. Cette halle était attendue avec impatience. Les premiers terrains furent acquis en 1962 déjà ; à la suite d'autres acquisitions, la surface à disposition est aujourd'hui de 8350 mètres carrés. Les crédits furent votés en deux étapes en 1969 et 1970. Le coût total atteint 2.800.000 francs.

Cette halle de gymnastique est une réussite parfaite, son équipement est moderne. Cressier peut s'enorgueillir parait-il d'avoir la plus grande halle de gymnastique du canton : elle mesure 32 mètres de long et 18 mètres de large et elle est dotée des derniers perfectionnements. L'immeuble

s'arrangea avec un camarade des Bayards qui lui prêta 1000 fr pour installer une salle de bain dans sa maison. Cependant J. V. disparut de la circulation. Actuellement il travaille à Vallorbe. Il prétend qu'il possède chez lui le matériel destiné à la salle de bain, mais le plaignant, veut son argent.

Aussi J. V. s'est engagé à faire une cession de salaire de 200 fr par mois en faveur du lésé. Le tribunal abandonnant la prévention d'abus de confiance et ne retenant que l'escroquerie, a infligé à J. V. quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans pour autant qu'il rembourse ses dettes.

G. D.

CARNET DU JOUR

Cinéma Colisée, Couvet : 20 h 30, Le Bâtard.

Médecin et pharmacien habituels.

Avis mortuaires

Monsieur André Thiébaud, à Fleurier ; Madame et Monsieur Marc Vaucher-Vaucher, leurs enfants et leur petite-fille, à Fleurier ; Madame et Monsieur Georges Stoller-Vaucher, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Charles-Emile Vaucher-Perret et leurs fils, à Fleurier ; Monsieur et Madame Georges Thiébaud-Roy et leurs enfants, à Fleurier ; Monsieur et Madame Fernand Thiébaud-Cretenet et leurs enfants, à Couvet, ainsi que les familles parentes et alliées, Jannin, Dubois, Vallon, Sandoz, Kneissler, Kapp, Lebet, Boss, Martin, Leuba, Jeanne-rot, Frasse, Thiébaud, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame André THIÉBAUD

née Fernande VAUCHER

leur bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 55^{me} année.

Fleurier, le 27 juin 1971.

Repose en paix, chère épouse, tes souffrances sont passées. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Fleurier le mercredi 30 juin, à 13 heures.

Culte pour la famille, au domicile mortuaire, 16, rue de l'Industrie, à 12 h 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section vétérans du F.-C. Noiraigue a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert JEANNET

père de Monsieur Robert Jeannet, membre actif et oncle de Messieurs Gaston et Remy Hamel, président et membre actif. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité du Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers a le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert JEANNET

membre fondateur et membre d'honneur de la société. Pour l'incinération, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Les Contemporaines de 1904 ont le chagrin de faire part du décès de

Charlotte SANDOZ

épouse de Monsieur Artil Sandoz, membre honoraire et mère de Messieurs Alcide et Robert Sandoz, membres honoraires et actifs de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de la société de tir «Les Armes de guerre» de Noiraigue a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert JEANNET

père de son dévoué vice-président, Monsieur Robert Jeannet. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires

†

Monsieur et Madame Nicolas Gonzales de Santos et leurs enfants, à Couvet, ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse, en Espagne et en Argentine, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Maurina BRIZ DE SANTOS

leur bien-aimée et inoubliable maman, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et parente que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 87 ans.

Couvet, le 27 juin 1971.

O vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie est un passage et le ciel notre patrie.

L'incinération aura lieu au cimetière de Bois-de-Vaux, à Lausanne, jeudi 1^{er} juillet, à 11 heures.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Sainte-Thérèse, à Montoie, à 10 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de laiterie de la Nouvelle-Censière a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Artil SANDOZ

mère de Monsieur Robert Sandoz, président de la société. Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société féminine de gymnastique de Couvet a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Charlotte SANDOZ

belle-mère de Madame Anne-Marie Sandoz, caissière de la société, et mère de Monsieur Charles-Henri Sandoz, président de la Marche populaire du Creux-du-Van. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le comité du Ski-club de Couvet a le chagrin de faire part aux membres de la société du décès de

Charlotte SANDOZ

épouse de Monsieur Artil Sandoz, membre honoraire et mère de Messieurs Alcide et Robert Sandoz, membres honoraires et actifs de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de la section vétérans du F.-C. Noiraigue a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert JEANNET

père de Monsieur Robert Jeannet, membre actif et oncle de Messieurs Gaston et Remy Hamel, président et membre actif. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité du Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers a le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert JEANNET

membre fondateur et membre d'honneur de la société. Pour l'incinération, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Les Contemporaines de 1904 ont le chagrin de faire part du décès de

Charlotte SANDOZ

épouse de Monsieur Artil Sandoz, membre honoraire et mère de Messieurs Alcide et Robert Sandoz, membres honoraires et actifs de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de la société de tir «Les Armes de guerre» de Noiraigue a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert JEANNET

père de son dévoué vice-président, Monsieur Robert Jeannet. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LES VERRIÈRES

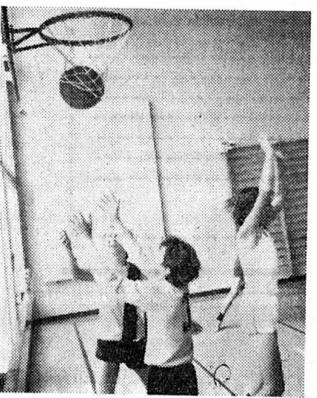
Course des aînés

(c) Les aînés de la Commune, se sont rendus samedi à la vallée de Joux, par le lac Saint-Point, Mouthé et les forêts du Risoux.

Le retour se fit par Baulmes, Grange-Neuve et l'Auberson.

Réception de la fanfare

(c) A son retour de la fête de district de Travers, la société de musique «L'Echo de la frontière» a été accueillie devant la gare, par le club des accordéonistes «Ondina». Auparavant, la société avait donné un concert devant le domicile de M. Amédée Mayer, son directeur actuellement malade.



La joie de marquer un panier. (Avipress - Fy)



Ces amis que l'on retrouve

Nous avons en son temps égrainé quelque peu les feuilletons et autres films à épisodes. Avec «Les Cousins de la Constance» et «Marin des Maures», nous devons reviser ce qu'avait de trop sévère notre jugement. Ces deux feuilletons sont à juste titre repris parce qu'ils avaient suscité l'intérêt du public. Ils représentent ce qu'à notre sens peuvent et doivent être de bons feuilletons. Des personnages de tous les jours, des hommes des villes, simples, des femmes telles qu'on en rencontre chez nous, tendres, généreuses, magnifiques d'abnégation, dont l'héroïsme ne s'exprime pas dans de grandes actions tapageuses, mais dans l'accomplissement journalier de tâches ménagères, dans le sacrifice de leur personne au bien familial. Phrases pompeuses, phrases emphatiques peut-être, si l'on y réfléchit si proches de la réalité. Quelle est émouvante, cette mère de marin, femme de marin, qui accepte de vendre son champ, hérité des aëuls, pour que son fils et son mari puissent exercer le beau, le dangereux métier qui si souvent crée de jeunes veuves. Qu'ils sont magnifiques, ces hommes de mer dans leur rude bon sens. On aurait envie d'écrire qu'ils ont les pieds bien sur la terre ! Et Maurin, c'est l'espèce de Robin des Bois, à la façon du Midi, ce héros romantique qui se rit du gendarme, chasse et braconne à plaisir et qui malgré ses vagabondages

prend la peine de faire éduquer son fils, s'en préoccupe en père intelligent. Voilà un bien sympathique personnage.

Ce qui caractérise ces deux feuilletons, c'est la notion de dépaysement en pays connu. Et la notion du héros dans une existence apparemment simple, sans histoire. Dépaysement parce qu'on vit avec les personnages du feuilleton, dans un milieu peu connu ou mal connu. Là des marins, ailleurs un chasseur. Cependant, on se sent plus proche dans nos contrées de ces gens qu'on ne le serait d'Esquimaux ou de Haïtiens. On peut donc s'identifier plus facilement à ces héros-là dont l'héroïsme justement, comme nous le disions plus haut, n'est pas tellement loin du train-train quotidien. Le marin qui désire devenir propriétaire d'un thonier ou d'un sardinier n'est pas loin du mécanicien qui rêve d'acquiescer un garage. Le braconnier qui ne vit bien que dans les bois, est plus proche que l'on ne croit du citadin qui cherche à s'évader pour se mettre au vert. Parce qu'ils ont une vérité, parce qu'ils ne sont pas sophistiqués, parce qu'ils ne sont ni des PDG, ni des superintellektuels, en bref, parce qu'ils sont un peu nous, on les aime bien. Ce sont des proches que l'on retrouve avec plaisir. G.-A. M.

La menthe Blackmint désaltère
Miele machines à laver, lave-vaisselle, aspirateurs. Conditions intéressantes. Représenté par Elexa électricité générale Couvet Tél. 63 23 71.

ideal Ciné-Zoom Fr. 698.-
eumig Avec la caméra de poche Eumig mini zoom-reflex et le projecteur multifomat Mark 501, il vous sera facile de devenir immédiatement un cinéaste amateur couronné de succès. Equipement complet pour seulement. Nous vous conseillons volontiers. Fr. 698.- SCHELLING PHOTO - CINÉ 2114 FLEURIER

Comment aménager un studio ?

Nous avons préparé de nombreuses réponses à cette question.

En fait, le terme «studio» est assez général. Il peut désigner une chambre d'adolescent ou de jeune fille, la garçonnière d'un célibataire, le boudoir-living d'une demoiselle, la pièce unique d'un jeune couple.

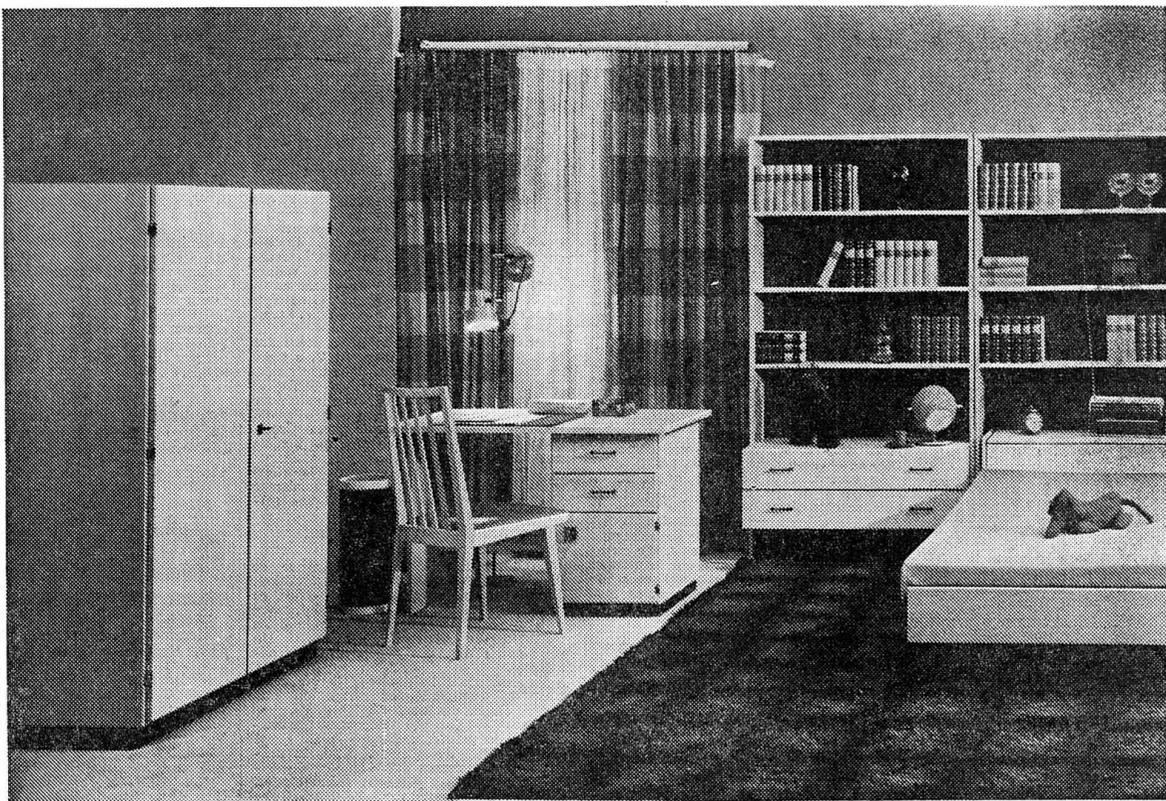
Peu importe d'ailleurs le sens que vous lui donnez, car chez nous vous pourrez comparer tant de suggestions différentes que, quelles que soient vos intentions, vous aménageriez un studio confortable.

A votre gré, il sera coquet, discret, cosu, somptueux, classique, moderne ou futuriste. Venez sur place examiner nos modèles et préparez-vous le cœur joyeux à trouver ce que vous cherchez. Nos prix vous séduiront immédiatement et notre qualité se révélera après de longues années d'usage.

Exemple

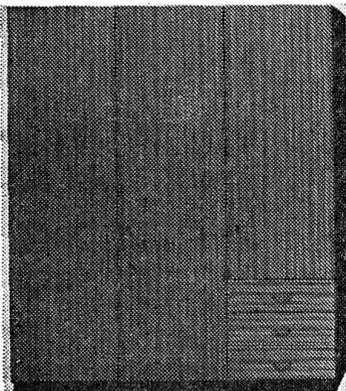
Voici un studio en structuré frêne clair ou brun qui nous est apparu digne de vous être présenté par la conception intelligente de chaque meuble :

- coffre à duveterie : Fr. 107.—
 - couche à lattes : Fr. 155.—
 - bureau : Fr. 215.—
 - paroi-bibliothèque, l'élément : Fr. 98.—
 - commode à incorporer à l'intérieur : Fr. 150.—
 - armoire 2 portes : Fr. 293.—
- nombreux autres éléments à combiner.

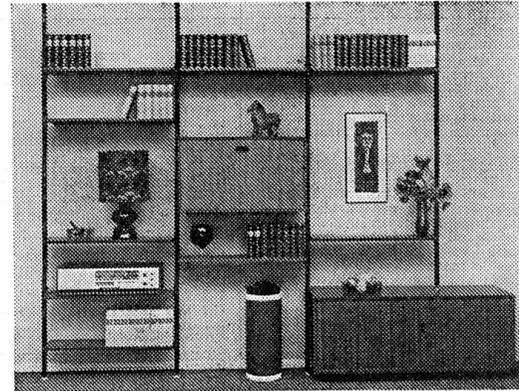


... et les innombrables possibilités de la bibliothèque la plus avantageuse de Suisse :

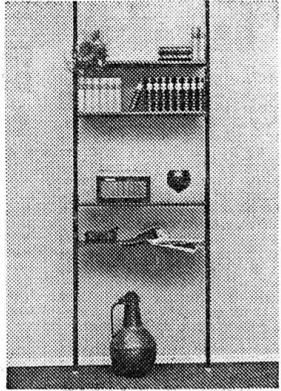
Et voici quelques meubles séparés que vous pouvez combiner à loisir :



Armoire 3 compartiments et 3 tiroirs 150/57 cm Fr. 603.—



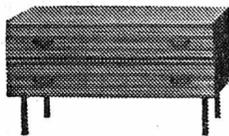
Prix self-service: cette combinaison Fr. 651.—



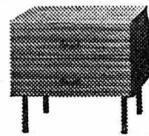
celle-ci Fr. 118.—



celle-ci Fr. 344.—



Petit meuble 95/42cm Fr. 150.—



Petit meuble 56/42 cm Fr. 119.—

Grâce à ses divers éléments, meuble de base, bar ou secrétaire, montants réglables, rayons, vous pouvez aménager la paroi qui correspond exactement à vos besoins.

Venez nous consulter et examiner dans notre exposition les multiples possibilités que nous mettons à votre disposition pour créer l'intérieur que vous aimez.

Livraisons franco et, sur désir, facilités de paiement.

coupon

Envoyez-moi votre documentation sans engagement et sans frais

Nom

Prénom

Profession

Rue et No.

No postal.

Localité

Je m'intéresse à



meubles MEYER neuchâtel
 fbg de l'hôpital
 tél. 038 / 25 75 05

grande exposition sur 6 étages
 30 vitrines

Rideaux - Trousseaux Tapis
 Argenterie - Verrerie - Porcelaine
M. HUGUENIN
 1er-Mars 14 rez-de-chaussée
 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55

Entreprise de nettoyyages Molliet
 Tél. 46 15 80
 Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

COUPE HARDY Nombreux personnel Service impeccable
 FRANÇOIS coiffeur de Paris Neuchâtel
 2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73
 Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

vitasec NETTOYAGE A SEC
 bon marché mais bien fait!
 Flandres 1 / Battieux 3

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau des architectes J.-L. Béguin et G. Steffen, à Auvernier, cherche pour entrée immédiate
une secrétaire
 Horaire à convenir.
 Tél. 31 65 35.

PAPERIES DE SERRIÈRES S.A.
 Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des **ouvriers** de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour ;
mécaniciens qualifiés pour les réparations et l'entretien des machines ;
un électricien qualifié
 Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.
 Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Paperies de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

Garage de la région ouest de Neuchâtel cherche **personne** sachant dactylographier et possédant permis de conduire. Travail agréable et varié.
 Faire offres sous chiffres DC 1473 au bureau du journal.

On cherche **JEUNE FILLE** pour garder deux enfants italiens à la mer, à Lignano, pour juillet-août. Eventuellement disposée à être engagée pour une longue période dans le Tessin. Ambiance familiale. Salaire. Faire offres sous chiffres W 306,471, Publicitas S.A., 6901 Lugano.

Nous cherchons pour notre département moulage **UN OUVRIER** capable de travailler seul. Bonne rémunération.
 Tél. (038) 25 81 17.

Nous cherchons pour notre commerce de produits laitiers en gros, un **collaborateur** consciencieux, sachant travailler seul. Nous offrons salaire adéquat, bonne atmosphère et prestations sociales progressives.
 Entrée à convenir.
 Faire offres sous chiffres SA 3314 B, aux Annonces Suisses S.A. case postale, 3001 Berne.

COMPTABLE retraité est cherché par petite entreprise artisanale à Saint-Blaise pour travaux de comptabilité devis et facturation.
 Activité partielle prévue : 1 ou 2 matinées par semaine.
 Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres AS 35011 N, aux Annonces Suisses S.A. Assa, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

Les restaurants **BEAULAC**, 1re classe, cherchent **sommelier(ère)**
 Tél. 24 42 42 ou se présenter.

NOTRE FEUILLETON
Qu'as-tu fait de Natacha
 par GERMAIN SOULIÉ 21

Jérôme prit un temps. Dans la salle où ils se trouvaient, plus exigüe, plus intime que la salle d'entrée, des couples s'embrassaient discrètement dans un éclairage adouci par les globes d'opaline. Personne ne faisait attention à eux. Ce qu'allait faire le policier ne lui semblait pas très joli, il avait devant lui un enfant, arrogant en apparence, en fait sans défense. Mais une autre enfant, sensiblement du même âge, n'avait-elle pas été assassinée dans des atours d'une autre époque pendant que, dans la ville, carillonnaient les cloches de Noël ? Il fallait savoir.
 — Peut-être, dit-il avec un calme convaincant, avez-vous bien fait de m'aborder. Hier, je n'ai rien pu tirer de votre camarade. A nous deux, nous allons tâcher d'y voir clair. Au fond, d'ailleurs, ce n'est pas tellement grave, je pense.
 En quelques secondes, Jérôme avait élaboré une de ces histoires de voitures « empruntées » dont une certaine jeunesse est friande, dont la portière n'est pas fermée à clé, quelle tentation, même pour quelques heures ! Le coup avait été fait par une bande de garçons pendant la nuit de Noël, du côté de Jean-Jaurès. Les propriétaires des voitures réveillaient

dans les restaurants avoisinants. A leur retour, les automobiles avaient disparu. On les avait retrouvées le lendemain abandonnées sur la route de Grisolles. La police enquêtait.
 — Mais pourquoi Patrice est-il soupçonné ? demanda Jenny.
 — On l'a reconnu.
 — C'est impossible !
 La protestation avait jailli, triomphante, avec un soulagement indicible.
 Ainsi, ce n'était qu'une histoire de voitures qui avait alerté ce policier, contrarié Mme Benoît, inquiet Patrice. Mais Natacha, alors ? Ce devait être autre chose. Patrice et elle avaient dû se fâcher, la nuit de Noël. Au fond, tant mieux. Il se consolait, elle s'en chargeait. Tout s'arrangeait.
 Après la tension intense, la réaction s'opérait. Ivre de soulagement, les pommettes colorées, les yeux étincelants, elle se pencha, rieuse, vers Jérôme.
 — Ne vous fatiguez pas, inspecteur. Je puis tout de suite vous éclairer. Non, Patrice Surgeon-Ponti n'a pas passé la nuit de Noël à voler des voitures, à se balader avec et à les conduire à Grisolles. Il avait mieux à faire.
 Tout de même, c'était dur de parler de Natacha, d'avouer cette intrigue qui la fit tellement souffrir et qu'elle trouvait maintenant idiote. Mais Jérôme, immobile, fixait sur elle un œil bleu qui, elle le sentait, ne la lâcherait plus qu'elle n'ait tout dit. Elle bredouilla :
 — Il s'était amouraché d'une fille, vous savez, les garçons...
 — Alors ?
 — Eh bien, il est allé la voir, à la veillée de Noël.
 — Comment le savez-vous ?
 — Je l'ai vu.
 Se trouvant brave et croyant sauver la face à Patrice, elle dit tout : l'office nocturne, sa famille en retard, la silhouette de Patrice longeant la rue Lebat,

la vitrine éclairée qui suggérait un appel ou une attente.
 — Comment s'appelle cette jeune fille ? demanda Jérôme, hermétique.
 — Natacha Pétkov.
 Et, en elle-même, elle conclut : « Si demain il va lui demander confirmation, elle sera bien embêtée. Tant pis pour elle. »
 A cet instant, une clameur s'éleva dans la première salle. Jérôme regarda les glaces sorcières.
 Elles lui renvoyaient, multipliées, l'image d'un Patrice, hagard, brisant à coups de poing les verres qui se trouvaient à sa portée.
 X X X
 — Tu deviens fou ?
 La vitrine poussa un cri de douleur. Son bras droit, tordu par la main énergique de Jérôme, se trouvait repliée derrière son dos et solidement maintenu. Sa main était ensanglantée par les bris de verre qui jonchaient le meuble de bar et le sol, ses yeux brillaient d'un éclat fiévreux et effrayant. Près de lui, la fille rousse épongeait sa robe éclaboussée de liquides sirupeux et elle avait recollé un éclat de verre à la commissure des lèvres. Igor accourut, les consommateurs débout, commentaient l'algare, tandis que, imperturbable, l'orchestre continuait à décliner un jerk.
 — Que s'est-il passé ? questionna l'inspecteur.
 Comme, frémissant de rage, essayant en vain de se dégager, Patrice ne répondait pas, la fille rousse expliqua, après un bref coup d'œil à son patron :
 — Mais je n'y comprends rien ! Quand une place s'est trouvée libre au bar, je me suis tranquillement assise près de ce garçon. Involontairement, j'ai renversé, en buvant, un peu de whisky sur sa manche, je me suis excusée et une conversation banale s'est engagée. Je l'avais vu entrer tout à l'heure en compagnie d'une bande avec laquelle sort habituellement une copine à moi. Déjà, j'étais étonnée de ne pas l'avoir

rencontrée pour Noël. Constatait que ce soir encore elle n'était pas là, je demandai tout naturellement à ce jeune homme :
 — Qu'avez-vous fait de Natacha ?
 « Il n'est guère possible qu'une question aussi anodine ait pu provoquer une pareille exaspération. Pour moi, il avait bu pas mal et il allait tout casser. Heureusement que vous êtes arrivé ! »
 Et Pépé, tirant un peigne de son sac, se mit à réparer le désordre de sa coiffure.
 — Allez, tu vas me suivre, intima à voix basse l'inspecteur, sans lâcher le poignet de Patrice. Ne cherche pas à résister ni à t'enfuir. Ça vaudra mieux pour toi.
 Patrice regarda autour de lui. Sur un geste de Jérôme entrouvrant son veston et montrant son insigne de la P.J., Igor comprit que l'affaire ne pouvait, si elle s'ébruitait, que porter tort à son établissement. Il s'était tout de suite répandu dans les salles, avait rassemblé les clients et, avec son sourire le plus enjoué, affirmé qu'on allait coucher le « fils à papa » qui avait un peu trop célébré ces derniers jours de festivités. La bande, sidérée, ne bougeait pas. Jenny paraissait au bord de la syncope. D'eux tous, il n'y avait aucun secours à attendre. Mâté, Patrice eut un haussement d'épaules fataliste.
 — Ça va, je vous suis, grogna-t-il.
 Il était 1 heure du matin quand, ayant gravi les escaliers mornes de la P.J. où n'était éclairé qu'un poste de garde, ils pénétrèrent dans le bureau de Jérôme.
 X X X
 Au passage, le policier s'était arrêté devant un snack, et sans quitter la voiture s'était fait apporter par la serveuse des sandwiches et de la bière.
 Il alla à un placard, se débarrassa de son pardessus et de son chapeau, puis, sur une étagère disposée au-dessus de la penderie, atteignit un plateau et des verres.
 (A suivre)

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE DOMBRESSON

L'avenir financier de la commune, la salle de gymnastique, la restauration du temple et un emprunt de 300.000 francs

De notre correspondant : Toute la séance du Conseil général de Dombresson, vendredi, a été centrée sur le problème financier et les perspectives plutôt sombres en ce domaine. On sent que des difficultés considérables devront être surmontées par la trésorerie communale, comme c'est allé dans le cas antérieur dans le Vallon, à l'exception de quelques communes privilégiées, Fontainemelon, par exemple.

Conseil général décide alors de soumettre le problème du redressement au vote populaire, lequel aura lieu après les vacances. CRÉDIT POUR LANDEYEUX ET EMPRUNT Ces deux objets à l'ordre du jour sont acceptés sans opposition. La part de la commune à titre de participation aux frais de transformation de l'hôpital de district s'élève à 64.500 francs. Elle sera versée en trois annuités.

NATIONALISATION Le législatif accorde la nationalisation à l'enfant Marceline Chantal Juan, née le 22 janvier 1964, de nationalité italienne, domiciliée à Neuchâtel.

COMMUNION SCOLAIRE En remplacement de Mme Denise Nicole, est nommé membre de la commission scolaire M. André Cornu (libéral) qui se retirera à la fin de la législature.

En bref, on apprend que l'Ecole d'agriculture est d'accord de tolérer les bicyclettes sur le chemin de dévotion qui conduit dans les environs de la piscine du bois d'Engollon. La mise à ban du terrain de football ne plaît pas à tout le monde. Elle se justifie pourtant, le terrain ayant été malmené par des promoteurs et par des cavaliers. Le chemin qui conduit des Vieux-Prés à Pertuis fait l'objet d'une question posée par un conseiller des montagnes qui déplore que certain virage dangereux, aux Jourmes, n'ait pas encore été « roboté ». Cette affaire n'est pas tombée dans les oubliettes.

Purifier le samedi, quelle horreur ! Et encore sous les fenêtres du président de commune. Il y a tout de même, dit-on, des paysans qui n'ont pas le sens du ridicule !

On évoque encore la station d'épuration et le centre d'incinération des ordures de Cottendard.

En début de séance, M. Jacques Béguin, architecte-conseil de la commune, a présenté et commenté le projet de règlement portant les modalités et les taxes d'utilisation de la desserte publique.

Le législatif de Cernier s'oppose finalement à une vente de terrains qui suscitait beaucoup de questions

De notre correspondant : Le Conseil général de Cernier s'est réuni vendredi à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Charles Grabert ; 29 conseillers généraux étaient présents. Quatre conseillers communaux et l'administrateur assistaient à la séance.

NOMINATIONS Bureau : président : M. Jean-Jacques Happersberger ; vice-président : M. André Blaud ; secrétaire : M. Marc Monnier ; questeurs : MM. Marcel Challaides et Gilbert Vocat. Commission du budget et des comptes : MM. Henri Meyer, Denis Robert, Roger Jacot, Jean-Louis Monnier, André Desaulles, Roger Guyot et Jacques Bicksel. Commission chargée de l'organisation de la fête du 1er mars : MM. Rénald Treuhardt, Jean-Pierre Vuilleumier, Paul Goumaz, Carlo Corti, Roger Guyot, Roger Jacot et Marcel Challaides. Commission d'urbanisme : M. Jean-Louis Devogenes et remplaceant : M. Gaston Cucho qui a quitté la localité.

VENTES DE TERRAINS La vente d'une parcelle de terrain à M. André Desaulles est acceptée à l'unanimité, sans discussion. Il n'en va en revanche pas de même de la seconde vente inscrite à l'ordre du jour. En date du 12 janvier 1971, le Conseil communal recevait une demande d'achat du terrain situé à la Pomologie. Après examen de cette

demande, et considérant que les responsables prévoyaient la construction de 18 appartements et d'un supermarché de 500 m2 environ, le Conseil communal décidait d'y donner suite et d'autoriser les promoteurs à faire étudier plus avant le projet.

DISCUSSION Considérant la situation favorable de ce terrain qui lui confère une valeur particulière, le prix fut fixé à 40 fr. le m2. Ce terrain est actuellement loué à M. Georges-André Rufener qui l'exploite en tant qu'horticultrice. Le bail qui le lie à la commune, d'une durée de 20 ans, arrive à échéance cette année. En revanche, M. Georges-André Rufener est au bénéfice d'un droit de superficie sur une partie de ce terrain, droit qui lui a été accordé en son temps par le Conseil communal. Invoquant ce droit de superficie, il a fait parvenir la veille de la séance au Conseil communal et aux présidents des groupes, par l'entremise d'un avocat, une lettre les informant qu'il s'oppose à cette vente. Le président de commune, M. Bernard Pellaton, relève que ce droit de superficie serait entaché d'un vice de forme parce qu'il a été accordé par le Conseil communal alors qu'une telle décision est du ressort du Conseil communal et doit être ratifiée par le Conseil d'Etat, ce qui n'aurait pas été fait. Plusieurs conseillers généraux prennent la parole pour s'opposer à cette vente.

QUESTIONS Si la demande d'achat a été présentée par la Société de consommation de Fontainemelon, qui est la Société coopérative S.A. qui finalement achète ce terrain ? Un contact officiel a-t-il été pris avec M. Georges-André Rufener ? Le terrain lui a-t-il été offert ? L'implantation d'un supermarché à cet endroit n'entraînera-t-elle pas de gros frais pour la commune, notamment avec l'élargissement de la route ? Ce commerce n'amènera-t-il pas trop de circulation dans le quartier ? Pourquoi ce projet n'a-t-il pas été soumis à la commission d'urbanisme ? M. Bernard Pellaton répond que le Conseil communal s'est déjà posé toutes ces questions avant d'admettre que cette vente était intéressante pour la commune. M. G.-A. Rufener a été mis au courant de ce projet. Quant à la société acquéresse du terrain, il s'agit d'un groupe de per-

sonnes de Fontainemelon, donnant toutes garanties sur le plan financier, qui se propose de créer une société coopérative. La vente de ce terrain à cette société en création est finalement refusée par 22 voix et 8 abstentions.

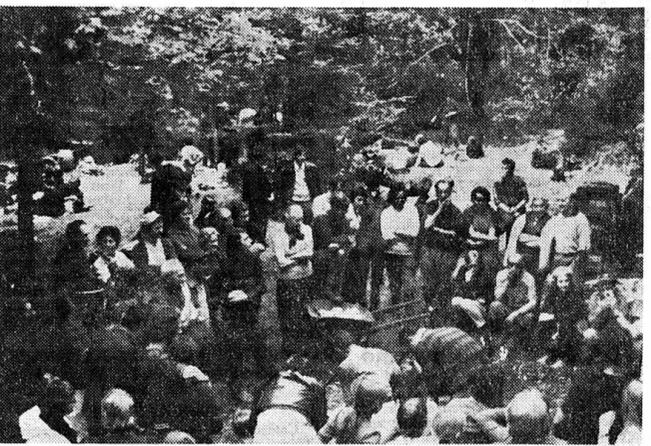
DEMANDES DE CRÉDITS Un crédit de 95.000 fr. est accordé au Conseil communal pour l'aménagement d'un trottoir à la rue du Stand. Un autre crédit de 20.000 fr. lui est accordé pour la remise en état des loges des Sagnettes.

POUR LES PERSONNES AGÉES Le président de commune rappelle qu'une motion a été déposée à ce sujet. Le Conseil communal a fait des démarches. Des contacts ont été pris avec un architecte qui a présenté un avant-projet fondé sur l'utilisation de l'emplacement de l'ancien collège. Dans ce nouveau bâtiment seraient logés la police cantonale et un centre médical, le reste serait réservé pour des appartements de deux pièces pour des personnes âgées.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE Le président de commune signale que, l'année passée, il a fallu pomper l'eau aux prés Royer jusqu'à 23 heures sur 24. Depuis la pose des compteurs, les heures de pompage ont diminué. Il n'en reste pas moins que la conduite ascensionnelle existante ne répond plus aux exigences actuelles. Son remplacement par une conduite d'un plus grand diamètre est devenu urgent. Ce problème ne préoccupe pas seulement la commune de Cernier, mais également celles des Hauts-Geneveys et de Fontainemelon. Les autorités des trois communes collaborent à l'examen d'un projet actuellement à l'étude.

En fin de séance, M. Bernard Pellaton donne connaissance de la composition du bureau du Conseil communal et de la répartition des dicastères qui se présentent comme suit : M. Bernard Pellaton, président ; bâtiments et services sociaux ; M. Bernard Marthaler, vice-président ; travaux publics, environnement et urbanisme ; M. Philippe Amez-Droz, secrétaire ; finances, police et protection civile ; M. Robert Favre ; domaines et forêts ; M. Roger Salquin ; services industriels (eaux et éclairage public) et instruction publique. M. M.

LA CHAUX-DE-FONDS



Il fallait bien que quelqu'un raconte de vieilles histoires dont le ton valait plus que la chute... (Avipress - Sr)

Fête des Sentiers du Doubs aux Graviers Le discours, la soupe et l'accordéon

L'odeur de la soupe s'effiloçait jusqu'au dernier virage avant l'esplanade, dimanche matin aux Graviers. Les notes champêtres de l'accordéon montaient un peu plus haut sur le sentier, parce que le vent était calme, et que c'était l'un des frères Calame des Planchettes qui avait passé la bretelle sur l'épaule. La fête des Sentiers du Doubs avait pourtant démarré la veille déjà, et les marmittes n'eurent pas à attendre le charbon de bois et le cuisinier. La tradition le veut, il y a discours du président. Cette fois, il y eut surprise et regret : Georges Bachmann n'avait pu venir. Parce qu'il voulait un cadre bien à lui pour une vue du Châtelot, il avait escaladé quelques rochers près de la Grande-Beuge. Le pied ayant glissé, ce fut la chute et l'hôpital avec deux côtes cassées et des contusions assez sérieuses. Pour cet absent — la première fois en 25 ans de présidence — le comité avait préparé une lettre, large d'une coudée, sur laquelle vinrent s'accumuler les signatures et les vœux de guérison. Le discours fut donc lu par un autre vétéran, routinier des sentiers du Doubs. La casquette en coin, Eugène Maléus feuilleta les cinq pages du rapport présidentiel. L'hiver n'a pas été trop rude, seules les coupes de bois ont mis à mal quelques tronçons de sentiers, lesquels, sur la rive française, ont été prolongés en maints endroits. La réouverture du café du Châtelot est annoncée, nouvelle qui doit réjouir les pêcheurs et les amis du Doubs. Si le nombre des membres de la société croît régulièrement celui des détreints retrouvés sur les bords du Doubs ne baisse pas. Demande est donc faite aux sociétaires de participer au maintien de la propriété et de réprimander, au besoin, les promoteurs négligents. « Vive les sentiers du Doubs » et ce fut la soupe. Eparpillés, les 200 personnes présentes y allèrent de la cuillère — même une famille qui vit passer en rase-motte sur la nappe du déjeuner un chien échappé à la laisse d'une petite fille. Le café précéda l'accordéon et les pas de danse en gros souliers. Il y eut, bien sûr, en fin d'après-midi, des danses qui s'étaient plus que du tangage sur le chemin du retour. Mais cela aussi c'est une vieille tradition... St.

Virage à la corde : une collision

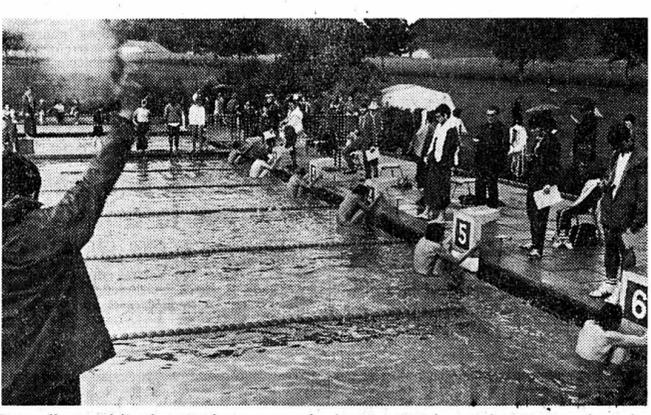
Hier vers 10 h 20, un camion piloté par M. J.-C. V., domicilié en ville, circulait rue des Armes-Réunies en direction sud. Le véhicule a obliqué à gauche pour emprunter la rue Numa-Droz. Mais il a pris son virage à la corde et a accroché une auto arrêtée au stop et conduite par M. C.P., de la Chaux-de-Fonds. Pas de blessé mais des dégâts.

LE LOCLE - LE LOCLE

LES BRENETS

Réception colorée pour la S.F.G.

(c) Sous la conduite de la fanfare en tenue, les diverses sections ont défilé en un chatoyant cortège de la gare au local, précédées des drapeaux et étendards des sociétés. Les pupilles (49 membres) revenaient de la fête cantonale avec une mention « bien » et un total de 143,80 points. Les actifs fêtaient leur succès de la fête de la Chaux-de-Fonds des 19 et 20 juin. Ils ont conquis une couronne frange or pour 112,86 points se classant au troisième rang sur 16 sociétés en 6me division. Deux gymnastes concouraient individuellement. Le cadet, Jean-Denis Hirschy qui recueille une palme, il obtient le troisième rang sur 28 et pour cinq branches, total : 1784 points. Willy Steudler, en catégorie junior, s'est présenté à sept branches et gagne une double palme, ses 2773 points le classent 4me sur 28. A Savagnier, les actifs luttaient en volleyball en catégorie SFG, ils se sont classés 4me derrière Savagnier, Treyvaux et la Neuveville.



Dans l'ensemble, les performances de la journée furent bonnes, malgré le temps et la température défavorables. (Avipress - Roux)

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

- AU LOCLE EXPOSITIONS. — Année Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts : 10 h - 12 h, 14 h - 17 h (sauf le lundi) : Un siècle de gravures. Château des Monts : 10 h - 12 h, 14 h, 17 h (sauf le lundi) : Pendules et horloges de Jaquet-Droz. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél (039) 31 22 43. Ouverture : 8 h - 12 h 30, 14 h - 17 h 30. Pharmacie de service : Mariotti, Banque 2, Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital tél. 31 52 52. ● A LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, Fantomas contre Scotland Yard. Eden : 20 h 30, La maison du mont Pimbas. Plaza : 20 h 30, Les démons de la violence. EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine : 9 h à 12 h, 14 h à 20 h 30, plus de 200 animaux. Année Jaquet-Droz : Musée des beaux-arts : 10 h à 12 h, 14 h à 17 h, les androïdes. Pour les autres manifestations, consulter le programme officiel. Piscine des Mèlèzes : sculptures en plein air. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office : Carlevaro, Léopold-Robert 81, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Week-end actif pour le Locle-Natation qui a fêté son dixième anniversaire

Le Locle-natation fêta ce week-end le dixième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, un meeting sportif avait été organisé au cours duquel près de 120 nageurs, dont la moitié du Locle, ont pris part à diverses épreuves, samedi. Le Red-Fish de Neuchâtel, le Club de natation de Pontarlier ainsi que le Club chaux-de-fonnier avaient répondu à l'appel des organisateurs. La manifestation était, en outre, dotée d'un challenge que remporta Le Locle-natation à l'issue de très belles performances ; plusieurs records ont été améliorés notamment le 5 x 50 mètres libre messieurs, remporté en 2'37"5 par Le Locle-natation, qui l'améliorait ainsi de près de 10 secondes. En fin d'après-midi, la pluie a perturbé quelque peu le déroulement des concours qui étaient entrecoupés d'intéressantes démonstrations de plongeurs. Dimanche matin, 13 candidats se présentaient aux épreuves du brevet I de la Société Suisse de sauvetage et une trentaine de jeunes jusqu'à 16 ans tentaient d'obtenir le brevet de jeunes sauveteurs. Résultats du meeting : 100 mètres, dauphin dames : 1. B. Python, LLN, 1'38"7 ; 2. L. Tercier, LLN, 1'47"1 ; 100 mètres crawl garçons : 1. D. Widmer, RFN, 1'26"5 ; 2. J.-M. Durand, RFN, 1'38"5 ; 50 mètres crawl filles : 1. J. Binding, RFN, 44"5 ; 2. M.-C. Eisenring, LLN, 1'02"4 ; 50 mètres crawl garçons : 1. J.-F. Egret, CNP, 41"1 ; 2. M. Zanetti, LLN, 44" ; 100 mètres crawl dames : 1. C. Burghisser, RFN, 1'23"9 ; 2. B. Python, LLN, 1'25"5 ; 100 mètres crawl messieurs : 1. C. Thiebert, CNP, 1'06"5 ; 2. D. Jeanjaquet, LLN, 1'10"6 ; 4 x 50 mètres libre filles : 1. RFN I, 3'25"2 ; 2. LLN I, 3'37" ; 4 x 50 mètres libre garçons : 1. LLN 3'17"3 ; 2. CNP 3'22"4 ; 4 x 50 mètres libre dames : 1. LLN 2'38" ; 2. RFN, 2'40"6 ; 50 mètres libre messieurs : 1. LLN I, 2'37"5 ; 2. LLN II, 2'45"3.

152"3 : 100 mètres brasse garçons : 1. J.-M. Durand, RFN, 1'43"1 ; 2. Y. Guinet, CNP, 1'49" ; 50 mètres brasse filles : 1. U. Binding, RFN, 49"2 ; 2. I. Lampert, CNP, 50"2 ; 50 mètres brasse garçons : 1. M. Zanetti, LLN, 49"1 ; 2. J.-F. Egret, CNP, 52"2. DOS 100 mètres dos dames : 1. B. Python, LLN, 1'32"8 ; 2. E. Badertscher, LLN, 1'38"4 ; 100 mètres dos garçons : 1. C. Thiebert, CNP, 1'17"6 ; 2. L. Schmid, LLN, 1'20"6 ; 50 mètres dos filles : 1. I. Yanopoulos, LLN, 53"2 ; 2. J. Douillot, RFN, 55"2 ; 50 mètres dos garçons : 1. D. Widmer, RFN, 54"3 ; 2. M. Zanetti, LLN, 55"1. 100 mètres brasse dames : 1. B. Python, LLN, 1'46" ; 2. L. Tercier, LLN, 1'47"1 ; 100 mètres brasse messieurs : 1. J.-C. Ferrigno, RFN, 1'31"5 ; 2. L. Schmid, LLN, 1'31"8 ; 50 mètres dauphin filles : 1. J. Lampert, CNP, 59"4 ; 2. M.-C. Eisenring, LLN, 1'02"4 ; 50 mètres dauphin garçons : 1. M. Zanetti, LLN, 48"6 ; 2. J.-F. Egret, CNP, 53"9. CRAWL 100 mètres crawl filles : 1. M. Reig, CNCF, 1'22"8 ; 2. J. Douillot, RFN, 1'44"1. 100 mètres crawl garçons : 1. D. Widmer, RFN, 1'26"5 ; 2. J.-M. Durand, RFN, 1'38"5 ; 50 mètres crawl filles : 1. H. Binding, RFN, 44"5 ; 2. M.-C. Eisenring, LLN, 49"9 ; 50 mètres crawl garçons : 1. J.-F. Egret, CNP, 41"1 ; 2. M. Zanetti, LLN, 44" ; 100 mètres crawl dames : 1. C. Burghisser, RFN, 1'23"9 ; 2. B. Python, LLN, 1'25"5 ; 100 mètres crawl messieurs : 1. C. Thiebert, CNP, 1'06"5 ; 2. D. Jeanjaquet, LLN, 1'10"6 ; 4 x 50 mètres libre filles : 1. RFN I, 3'25"2 ; 2. LLN I, 3'37" ; 4 x 50 mètres libre garçons : 1. LLN 3'17"3 ; 2. CNP 3'22"4 ; 4 x 50 mètres libre dames : 1. LLN 2'38" ; 2. RFN, 2'40"6 ; 50 mètres libre messieurs : 1. LLN I, 2'37"5 ; 2. LLN II, 2'45"3.

Les 7mes joutes sportives des écoles : un excellent départ

La semaine dernière était donné le départ des 7mes joutes sportives des écoles secondaires de la ville. Au total, plus de 2000 jeunes qui vont s'affronter dans diverses disciplines, la natation, le football, le handball, le basketball ou l'athlétisme. Sous la direction de M. Roger Blanc et avec la participation de nombreux membres du corps enseignant, ces joutes, malgré un bel enthousiasme, Hier se déroulaient les huitièmes de finales dont voici les résultats :

- FOOTBALL Premières années. — IMP4 - IC12 9-0 ; IMP12 - IC21 5-0 ; IMP3 - IC1 7-0 ; IMP13 - IC11 3-2 ; IMP6 - IMP15 2-0 ; IMP14 - IMP5 (5-0). Deuxièmes années. — 2p 12 - 2S2 4-0 ; 2M21 - 2C2 2-1 ; 2S11 - 2M2 5-0 ; 2P11 - 2S12B 5-0 ; 2S12A - 2M1 3-0 ; 2M11 - 2P3 7-1. Troisièmes années. — DS31 - DS22 3-2 ; 3T22 - 3P31 2-1 ; 3T32 - DS32 1-0 ; 3P32 - 3S21 3-1 ; 3P33 - 3S11 4-0 ; 3S12 - 3S22 2-1. Quatrièmes années. — 4P24 - 4P23 1-0 ; 4S21 - 4C12 4-1 ; 4P31 - 4P32 2-1 ; 4M11 - 4M21 2-1. HANDBALL Premières années. — IS11 - IS22 2-0 ; IS21 - IC21 19-0 ; IMP6 - IMP4 11-4 ; IS1 - IMP14 (12-2) ; IS10 - IC11 (10-1) ; IC12 - IMP11 (10-1). Deuxièmes années. — 2P3 - 2P4 6-2 ; 2C2 - 2C1 7-2 ; 2C11 - 2S2 6-5 ; 2P11 - 2P2 7-0 ; 2M11 - 2P12 3-1 ; 2C11 - 2P1 5-0. BASKETBALL Troisièmes années. — 3C22B - 3T21B 10-6 ; 3C11 - 3C22A 18-10 ; 3P21 - 3M11A 14-7 ; 3P33 - 3T23 5-4 ; 3M13 - 3T21A 13-0 ; 3M12 - 3P32 9-8. Quatrièmes années. — 4C11 - A23 13-0 ; 4T33 - 4P32 6-3 ; 4P23 - 4S21 6-2 ; 4C21A - 4M12B 10-0 ; 4C22 - 4M21 8-5.



Gagné ! Gagné ! (Avipress - Girardin)

UNE SALLE DE GYMNASTIQUE NEUVE ?

Au village, on admet que la salle de gymnastique - salle de spectacles, est en pitieux état et qu'il conviendrait d'y apporter des améliorations. Réparer ou construire de neuf ? Construire pour cinq classes et la Société de gymnastique, passe encore, mais une salle de spectacles, pour qui ? Bref, le Conseil général décide de poursuivre l'étude de cette affaire. Un conseiller toutefois s'étonne, et dit sans mâcher ses mots, que le Centre pédagogique va construire des locaux pour la gymnastique et un bassin de natation alors que le village se débat dans des problèmes quasi insolubles. N'y aurait-il pas possibilité de concilier les deux extrêmes ? Une halle-salle de spectacles pour le centre et pour le village ? Pourtant, précise l'interpellateur, en définitive, qui paiera l'une et l'autre construction ? Le contribuable !

RESTAURATION DU TEMPLE

Une dépense d'environ 120.000 fr., subventions déduites, c'est beaucoup, mais nécessaire. « On y passera tous une fois, dans cette église », affirme un conseiller général radical, le jour de notre entretien. Alors, rafraichissons. Les libéraux ne sont pas enthousiastes. Ils aimeraient renvoyer la décision aux calendes grecques. Mais, plus tard, la facture sera plus lourde à payer.

En définitive, sur le principe de la restauration, une majorité semble se dessiner. Un problème toutefois : la paroisse souhaite profiter de la restauration pour « redresser » l'intérieur de l'église dans la direction ouest-est, avec suppression de la galerie, de l'orgue. Mais l'église est propriété des communes, par conséquent des citoyens, et l'affaire devrait être soumise à l'appréciation populaire, à moins qu'on inscrive dans l'arrêté un article précisant que la restauration se fera sans « redressement ». On est conservateur à Dombresson ! Cette proposition est rejetée. On vote alors le crédit (9 voix contre 6) et le

VALANGIN Soirée-cabaret

(c) Samedi soir s'est déroulée à Valangin une soirée - cabaret en faveur du Louvain. Organisé par la jeunesse paroissiale de Boudevilliers, Fontaines, Valangin, le spectacle a connu un vif succès : chansons, negro spirituals, sketches, pièce théâtrale se sont succédés avec bonheur pendant près de deux heures. Malheureusement, les habitants de Valangin n'étaient pas très nombreux dans la salle !

Volleyball

(c) La gym-homme de la localité s'est comportée brillamment lors du tournoi cantonal de volleyball, obtenant le 2me rang sur 20 équipes inscrites.

FONTAINES Réception pour les gymnastes

(c) La réception de la société de gymnastique, section actifs et pupilles a eu lieu dimanche soir. En effet, la société, a jugé bon de grouper les deux manifestations en une seule. M. Fritz Roth, président de commune, a salué les pupilles et actifs et les a félicités pour les résultats obtenus. Les pupilles, tout d'abord, à Saint-Aubin, en catégorie 2, ont obtenu un bien avec une couronne. Plusieurs pupilles ont concouru individuellement. Deux se sont distingués en catégorie C, ce sont Roland Schorloz et Thierry Guyot. En gymkana, Rémy Brodard, s'est classé 1er de la section. Les actifs qui ont participé au concours de la Chaux-de-Fonds, se sont classés deuxième en 6me division et troisième du canton aux points. Ils ont obtenu la couronne frange or. Le Cheur d'hommes s'est associé à cette manifestation par l'exécution de deux chants. Un vin d'honneur fut offert ensuite à chacun. La société de gymnastique a été très sensible à cette réception et a remercié les autorités, le cheur d'hommes et la population.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Cherchez plutôt à y remédier Pourquoi être l'esclave de vos douleurs ? Qu'elles soient d'origine rhumatismale, arthritique ou musculaire vous pouvez essayer les comprimés d'EXCEPRINE « 200 » Cette association de Vitamine C et d'acide acétylsalicylique agit efficacement contre la douleur. Elle est agréable à absorber en comprimés effervescents et parfaitement tolérée par les estomacs sensibles. En vente dans toutes les pharmacies.

Offre de la semaine SPRAYS à grands effets décoratifs Rallye : argent, noir, rouge orange et jaune lumineux Pop : argent, jaune, vert, rouge, bleu et violet Color Center Ecluse 15 Neuchâtel

Audition de clôture des Conservatoires de la Chaux-de-Fonds et du Locle

C'est à un programme très varié que conviait le Conservatoire de la Chaux-de-Fonds et du Locle pour son audition de clôture. Cette manifestation est plus qu'un concert, c'est selon les paroles mêmes de M. Faller, directeur, une fête, réunissant élèves et professeurs après une année de travail. Et il est vrai qu'en plus de ses qualités musicales, cette manifestation laisse l'impression d'une joie qui était lisible sur tous les visages des exécutants, qu'ils soient en soliste, ou appartenant à la classe d'ensemble, au cheur d'enfants ou aux classes de solfège. Il serait vain d'énumérer tous les jeunes et moins jeunes talents qui participèrent de leur mieux à cette fête de la grande famille des musiciens. Relevons cependant le talent de M. Jean-Paul Jeanneret, violoncelliste, qui dévoila son sens musical aigu, allié à une chaude sonorité dans l'« Elégie » de Fauré. Mlle Aline Faller se mit en évidence dans « Portrait », de Bartok, pièce faite d'un dialogue délicat en demi-teintes,

entre violon et piano, alors que M. Samuel Terraz, violoniste également, maîtrisa fort bien les difficultés d'intonation que présente le thème et variations de Messiaen. Quant à Mme Luce Perret, alto, elle rendit pleinement la vision sereine que Bach avait de la mort, dans « Schlage doch gewünschte Stunde » ; la cantatrice fut fort bien accompagnée par la classe d'ensemble sous la direction de M. Faller. Mentionnons encore la sérénade en ré majeur KV 239 de Mozart, œuvre galante, adroitement interprétée par un groupe d'élèves que dirigeait M. P.-H. Ducommun. Notons enfin que Françoise Roulet obtint le prix Béla Siki. En conclusion, remercions le directeur du Conservatoire, M. Faller et ses professeurs, pour leur dévouement et souhaitions d'assister encore à de nombreuses auditions de cette qualité et surtout de cet esprit. P.-H. AM.

MOUSU bière fine sans alcool UN PRODUIT CARDINAL

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

Quand Berne viole le plan d'aménagement de Belfaux avec la bénédiction de ...Fribourg

De notre correspondant : Syndic de Belfaux, M. Hubert Lauper est sergent dans l'armée. Un conseiller communal, M. Morel, est capitaine. Un autre est adjudant et chef de section. Un quatrième est premier-lieutenant. Ce n'est donc sûrement pas par antimilitarisme que l'autorité communale de Belfaux s'oppose avec violence - verbalement - à l'implantation d'une vaste construction militaire dans ce village situé à 5 km de Fribourg et dont la vocation résidentielle est déjà bien affirmée.

cantonal de la protection des eaux. Tous les plans étaient déjà prêts! Il ne restait qu'à régler une petite question d'évacuation d'eaux usées... On résolut alors de s'opposer fermement, mais en suivant les voies officielles. La direction des constructions fédérales répond en avançant l'art. 164, al. 3 de la loi sur l'organisation militaire: les constructions de l'armée ne sont sujettes à aucune autorisation ni taxe. En outre, elles ne doivent pas être mises à l'enquête...

ventionné, et qui avait été consulté par les organes de l'arsenal de Fribourg. Le syndic Lauper rappelle que, selon M. Ducotterd, la politique du département militaire cantonal consiste à veiller à ne pas étendre davantage l'emprise de la Confédération dans le canton, ainsi qu'à ne pas créer de nouvelles servitudes militaires. Or, Fribourg détient précisément le record suisse du taux d'emprise militaire par rapport à la superficie du canton.

«poubelle atomique» de Lossy-Passafou avait déjà inquiété la population, pour des raisons certes différentes. On constate que l'armée fait tout pour soigner sa popularité. «Force nous est maintenant d'en appeler à l'opinion publique», a dit M. Lauper. Alors qu'il eut été si simple que le gouvernement (...) réponde à Berne qu'il ne pouvait pas autoriser les services fédéraux à violer un plan d'aménagement local.

ALTERSWIL UNE FARCE STUPIDE PROVOQUE DES ACCIDENTS

De notre correspondant : Ce matin, trois jeunes gens de Fribourg, âgés de 18 à 19 ans, rentraient à pied d'Alterswil, où ils avaient participé à une fête populaire, en direction de Tavel. Ils ne trouvèrent rien de mieux que d'enlever les couvercles des gargouilles, au bord de la route, et de les jeter sur la chaussée. Vers 1 heure 30, un scooter sur lequel avaient

pris place les frères Canisius et Pierre Wacher, d'Alterswil, heurta l'un des obstacles. Les motocyclistes, projetés sur la chaussée, furent blessés. Plus tard, une voiture toucha l'un des couvercles et un pneu éclata. Les trois jeunes gens furent interceptés vers 3 h au Schenberg. Ils furent arrêtés par la gendarmerie de Tavel.

PAR HASARD... En 1957, la Confédération avait acquis à Belfaux une scierie désaffectée qui fut transformée en magasin pour l'armée. En 1966, le service des constructions fédérales a fait construire un entrepôt à côté de la scierie et en 1968, il a acquis une parcelle complémentaire de 4000 m2. Et c'est au début de 1970 que le Conseil communal eut - par hasard - de l'intention de la Confédération de construire ici une halle de deux étages, d'une surface d'emmagasinage de 2160 m2, ainsi qu'une installation pour carburants de 4 x 75.000 litres. On va construire à cinq mètres de la limite du voisin, sans respecter l'indice d'utilisation du sol (0,1), sur un terrain en pente douce, magnifiquement exposé.

CE FUT LE BOUQUET En août 1970, le conseiller d'Etat Ducotterd avançait que la commune pourrait recevoir des compensations, si elle renonçait sur son refus. «Il nous a notamment laissé entendre que l'Etat pourrait céder à la commune, à un prix relativement bas, le terrain d'une ancienne gravière située tout près du bâtiment scolaire et d'autre part que la Confédération pourrait céder environ 2000 m2 de terrain qui lui appartient (...). Lorsque le Conseil d'Etat en décembre 1970, approuva le plan d'aménagement local qui avait été élaboré par l'urbaniste cantonal, M. Roger Currat, deux ans auparavant, ce fut le bouquet. Le gouvernement précisait, dans un article ajouté en dernier lieu, que l'approbation du plan ne préjugait pas sa position à l'égard du projet de la Confédération...»

De notre correspondant : 2000 personnes ont visité samedi et dimanche le centre de Sornetan. Désormais, Sornetan dispose d'une galerie d'art jurassienne. Non seulement l'exposition actuelle restera ouverte jusqu'à fin août, mais le centre compte accueillir d'autres œuvres durant toute l'année.

ces liens pour autant qu'une telle modification soit voulue par les fidèles et les paroisses. POUR RAPPROCHER LES HOMMES Après le repas, la cérémonie officielle se déroula en plein air. Le chœur des jeunes du Jura, dirigé par M. Georges Steiner, chanta en présence de 300 personnes et du conseiller d'Etat Simon Kohler, directeur de l'instruction publique. Puis on entendit des allocutions de M. Badertscher, président de la commission de construction, qui remit les clefs à M. Zumstein, président du comité du centre; de pas-teurs Wytenbach, président du conseil synodal; Scheiber, directeur du centre du

JURA - JURA - JURA - JURA

Inauguration officielle du Centre de Sornetan

MOUTIER Au Conseil de ville

Le conseil de ville de Moutier a siégé hier sous la présidence de M. Fritz Hauri. Les dépenses, accusant un déficit de 201.498 fr. 25, ont été réduites de 50.000 fr., le fonds de roulement des services industriels ayant été reporté. Ses comptes ont été approuvés. Mlle Françoise Pellaton, de Porrentruy, a été nommée institutrice.

Leuenberger; Jean-Pierre Perrin, de Bienné, président du bureau du synode jurassien; de M. Bandelier, maire de Sornetan et du conseiller d'Etat Kohler. Tous les orateurs rendirent hommage à cette réalisation destinée à rapprocher les hommes. Le pasteur Charles Burri, évoquant la nécessité de renouveler les structures de la société, souhaita la multiplication des dialogues et des rencontres entre croyants d'autres confessions et hommes de bonne volonté issus de tous les horizons.

Le Conseil fédéral à Macolin Le Conseil fédéral qui faisait sa traditionnelle course annuelle a visité hier l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. (Voir également en avant-dernière page)

Les bourses du Rotary-club Le Rotary-club de Porrentruy-Delémont, a décerné une bourse à MM. Jean Chausse, médecin-dentiste de Moutier, assistant du service de chirurgie maxillo-faciale de l'hôpital cantonal de Zurich et Gabriel Boillat, docteur en lettres de l'Université de Fribourg, actuellement enseignant à Moutier.



M. Lauper, syndic, pendant la conférence. (Avipress - Gremaud)

FRIBOURG Début d'incendie

(c) Hier, vers 18 h, des enfants qui jouaient avec des allumettes boutèrent le feu à un tas de branches se trouvant dans un abri contigu à la maison du sacristain et à la salle paroissiale. La famille Ducotterd constata le début d'incendie lorsque la fumée et les flammes atteignirent la hauteur de la fenêtre de leur appartement. Elle donna l'alarme et réussit à circonscrire le sinistre, évitant une catastrophe.

ATHLETISME Année 1956.

1. Robert Girard, Cor- VERMES Décès de la doyenne (c) Mme Lucie Chevre, mère du curé de Vermes, qui était la doyenne de cette localité, est décédée dimanche dans sa 102me année. La défunte était mère de 7 enfants.

PLAGNE Nouveaux chalets cambriolés

(c) Après le cambriolage perpétré au chalet de M. Wildi, le chalet de M. Roland Guenin, situé à la montagne de Plagne, a reçu la visite de malfaiteurs qui, après avoir fracturé la porte d'entrée ont tout saqué à l'intérieur, allant jusqu'à mettre le feu aux rideaux et aux matelas et à vider la bouteille de gaz. On ne sait pas encore s'il y a eu vol. Les dégâts s'élèvent à plus de 1000 francs.

CONCOURS INDIVIDUSL NATIONAUX

1. Gérard Gurba, Alle; 2. Philippe Meusy, Alle; 3. Ruedi Meyer, Saïnelgier. ATHLETISME PUPILLETES Catégorie A. — 1. Suzanne Baumann, Tramelan; 2. Claire Bregnard, Porrentruy; 3. Maria Pedrosa, Reconville. Catégorie B. — 1. Eliane Jeanbourquin, le Noirmont; 2. Marie-Josée Migy, Reconville; 3. Josiane Claude, les Bois.

SAINT-IMIER Fête des promotions

(c) La fête des promotions a remporté dimanche un vif succès. Le cortège traditionnel a attiré une foule nombreuse. Il était conduit par les représentants des autorités civiles et religieuses et accompagné par la Fanfare des cadets et le Corps de musique et les fanfares de Villeret, Sonviller et Renan, en grande tenue. Dans l'après-midi, Mont-Soleil a retenti des chants et des danses des élèves. Le curé Froidevaux a prononcé l'allocution de circonstance et le soir la fête de la jeunesse se termina par un cortège.

VILLAZ-SAINT-PIERRE Femme happée par le train

(c) Hier matin, le direct CFF qui passe à Romont à 5 h 47 a happé une femme à quelque 200 mètres du passage à niveau de Bossens, en direction de Villaz-Saint-Pierre. La malheureuse, une veuve de 73 ans, domiciliée à Cerniz (Vaud), a été tuée sur le coup.

LE DIXIEME CENTRE DE CE GENRE

Sornetan est le dixième centre réformé ouvert en Suisse. Les directeurs des centres européens (une cinquantaine) se trouvent en un cercle ecuménique auquel les directeurs de centres catholiques commencent à s'intéresser.

PORTRENTUAY Attention aux chutes!

(c) M. Salvatore Moreno, de Porrentruy, 36 ans, a fait hier une chute à vélo et s'est fracturé la jambe gauche. Quant à Mme Valentine Oeuvery, de Chevroux, 66 ans, elle a également fait une chute et s'est cassé la jambe gauche. Tous deux ont été hospitalisés à Porrentruy.

LAUSANNE Parti démocrate-chrétien : candidats au conseil national

L'assemblée des délégués du parti démocrate-chrétien vaudois, réunie hier soir à Lausanne, a désigné ses candidats au Conseil national. La liste, qui comprend pour la première fois 16 noms (nombre égal à celui des sièges du canton), porte en tête M. Roger Mugny, municipal à Lausanne, conseiller national sortant. Parmi les autres candidats figurent deux femmes, Mmes Véréna Monney, présidente du Conseil communal de Payerne, et Marie-Louise Tornay, ancienne présidente du Conseil communal de Lavey-Morcles, ainsi que M. Romain Berberat, ancien président du Conseil communal de Lausanne.

A la paroisse catholique

(c) La paroisse catholique romaine a tenu son assemblée générale. Les comptes 1970, qui bouclent avec un excédent de recette de 24.000 fr., ont été approuvés. Cette somme a été répartie comme suit : chapelle de Courletry 24.000 fr. et Mission paroissiale du vallon de Saint-Imier 14.000 fr. Des crédits extraordinaires ont été accordés : 56.000 fr. à la chapelle de Courletry; 13.500 fr. pour la réfection de la place et du chemin de la cure et 10.000 fr. pour la réfection des cloches de l'église.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Les accidents

(c) Hier, vers 9 h 30, une collision entre une automobile et un cyclomoteur s'est produite à Biemme. M. Friedrich Heanzi, de Biemme, légèrement blessé, a été hospitalisé. Vers 14 h 45, une passante, Mme Denise Gefter, a été heurtée par une automobile place Centrale. Mme Gefter souffre de légères blessures. Vers 17 h 55, un cyclomoteuriste, M. Fritz Weibel, a été heurté par une automobile, place d'Aarberg. Grièvement blessé à la tête, M. Weibel a été hospitalisé.

Informations horlogères

LICENCIEMENTS DE GRANGES : Déjà 80 personnes et « un nombre non précisé de travailleurs »...

Vendredi et samedi, nous avons parlé des licenciements décidés et à venir dans une fabrique d'ébauches de Granges. A ce sujet, l'agence télégraphique suisse a publié hier l'information suivante : « La fabrique d'ébauches Schild S.A. a dû réduire sa production et licencier de nombreux employés. Selon les renseignements recueillis lundi à la direction de l'entreprise et du secrétariat de la section locale de la F.O.M.H. à la suite de la parution dans la presse d'informations selon lesquelles 500 personnes avaient été ou seraient prochainement licenciées, ce sont en fin de compte une quarantaine de personnes travaillant à domicile, autant d'ouvriers à l'âge de la retraite et un nombre non précisé de travailleurs employés dans le cadre de la haute conjoncture qui ont été licenciés. Les organes consultés à ce sujet ont souligné la légère récession qui se fait sentir depuis quelques mois dans l'industrie horlogère et qui contraindrait les entreprises de cette branche à réduire quelque peu leur production. Les stocks trop fournis des principaux importateurs de montres et la situation politique aux Etats-Unis, au Pakistan et au Proche-Orient sont à l'origine de cette récession. Comme l'industrie horlogère a jusqu'ici souffert d'une forte

LAUSANNE Parti démocrate-chrétien : candidats au conseil national

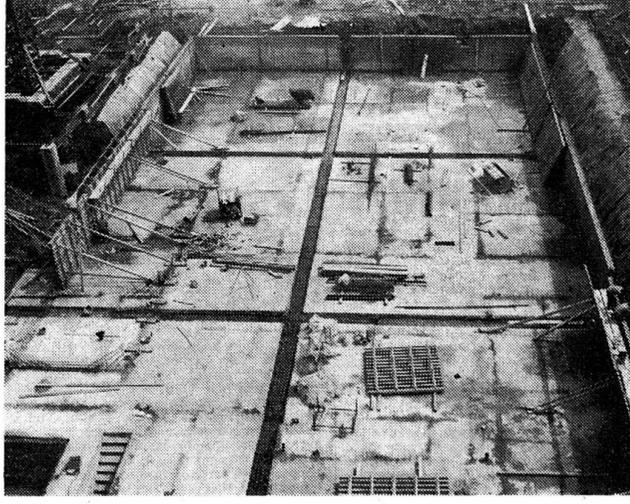
L'assemblée des délégués du parti démocrate-chrétien vaudois, réunie hier soir à Lausanne, a désigné ses candidats au Conseil national. La liste, qui comprend pour la première fois 16 noms (nombre égal à celui des sièges du canton), porte en tête M. Roger Mugny, municipal à Lausanne, conseiller national sortant. Parmi les autres candidats figurent deux femmes, Mmes Véréna Monney, présidente du Conseil communal de Payerne, et Marie-Louise Tornay, ancienne présidente du Conseil communal de Lavey-Morcles, ainsi que M. Romain Berberat, ancien président du Conseil communal de Lausanne.

VAUD - VAUD - VAUD

GRANDSON NAUFRAGE SUR LE LAC

(c) Hier, vers 15 h 50, alors que les feux signalaient « danger sur le lac » tournaient depuis longtemps un jeune homme accompagné d'une jeune fille, se trouvèrent subitement en difficulté sur un voilier, devant Grandson en raison d'un coup de vent très violent. La brigade du lac, le sauvetage d'Yverdon et le Cercle de la Voile de Grandson intervinrent rapidement pour sortir non sans peine les jeunes gens de leur fâcheuse position et l'embarcation qui avait chaviré et les ramener au port.

Payerne: un hôpital souterrain en construction



Vue plongeante du chantier. (Photo Roger Pache)

ONNENS Cyclomoteur contre auto

(c) Hier, vers 8 h 15, un cyclomoteur a heurté une voiture, à proximité de l'église. Le cyclomoteuriste, M. Fritz Neuhaus, souffrant de diverses blessures, a été hospitalisé.

GRANGES-PRES-MARNAND La Lembaz de nouveau polluée ! ET LES MESURES DE SÉCURITÉ ?

De notre correspondant : Une nouvelle pollution de la rivière « la Lembaz » s'est produite samedi et dimanche dans la traversée de Granges-Marnand. Ce cours d'eau, qui prend sa source entre Thierrens et Denez, pour se jeter ensuite dans la Broye, a été pollué accidentellement par un produit à base de cyanure, provenant d'une industrie locale procédant à un travail de désintoxication. La Société des pêcheurs en rivière a été alertée, afin d'entreprendre immédiatement le ramassage des nombreuses truites qui avaient péri, dont certaines pesaient de 500 grammes à un kilo. Cette pollution est d'autant plus regrettable que de nombreux alevins avaient été déversés dans la rivière ce printemps. La Lembaz a déjà été polluée plus ou moins gravement à plusieurs reprises ces dernières années, par du purin provenant des hauts de la région, en amont de Granges. Après les pollutions récentes du Tavel, de l'Arbogne et de la Lembaz, les pêcheurs comprennent de moins en moins que les industries d'une manière générale ne prennent pas toutes les mesures de sécurité indispensables, afin d'éviter d'aussi regrettables pollutions, qui anéantissent souvent pour plusieurs mois, voire des années, les efforts entrepris par l'Etat et les sociétés de pêcheurs en rivière pour repeupler les cours d'eau.

LAUSANNE Parti démocrate-chrétien : candidats au conseil national

L'assemblée des délégués du parti démocrate-chrétien vaudois, réunie hier soir à Lausanne, a désigné ses candidats au Conseil national. La liste, qui comprend pour la première fois 16 noms (nombre égal à celui des sièges du canton), porte en tête M. Roger Mugny, municipal à Lausanne, conseiller national sortant. Parmi les autres candidats figurent deux femmes, Mmes Véréna Monney, présidente du Conseil communal de Payerne, et Marie-Louise Tornay, ancienne présidente du Conseil communal de Lavey-Morcles, ainsi que M. Romain Berberat, ancien président du Conseil communal de Lausanne.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons : une employée pour nos services caisse et change. Travail varié et intéressant. Connaissances bancaires non exigées. Place stable, entrée immédiate ou date à convenir; une employée à la demi-journée pour notre service de comptabilité, ayant des notions de la machine à écrire. Travaux divers faciles, place stable. Etrée immédiate ou date à convenir. Faire offres à la Banque Courvoisier S.A. Service du personnel Faubourg de l'Hôpital 27 Neuchâtel. Tél. 24 64 64.

BROUGG Cycliste blessée

(c) Hier, vers 14 h, à Brugg, Mme Christina Gaudiero a fait une chute à vélo. Elle a dû être hospitalisée.

STUDEN Auto retournée : une blessée

Hier, vers 20 h 25, une voiture s'est retournée sur l'autoroute de Berne, à la hauteur de Studen. Une passagère, Mme Sonia Aplanal, a été transportée à l'hôpital sans connaissance. Dégâts importants.

L'annonce reflet vivant du marché

constipation Dragées 19 selon le Prof. Dr méd. Much les Dragées dix-neuf aident sûrement et rapidement. 40 Dragées Fr. 3.30 dans les pharmacies et les drogueries. 71.144.1.21

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

Expositions à Bienne et à Porrentruy

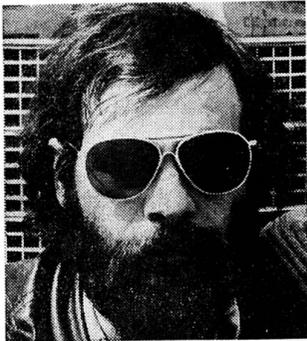
Depuis lundi, Hans-Peter Kohler expose, dans les bureaux de la direction des travaux publics, ses dernières œuvres: sérigraphies sur aluminium et aquarelles. Hans-Peter Kohler est parmi les peintres très cotés actuellement. Né en 1935, ses écoles primaires et secondaires terminées, il s'adonne à la peinture. En 1955, il suit les cours de l'Académie de Munich et dès 1961 expose régulièrement tant en Suisse qu'à l'étranger. Détenant de plusieurs prix de la Confédération (1962 et 1963) et du canton (1967) il

n'a pas moins de 40 expositions à son actif.

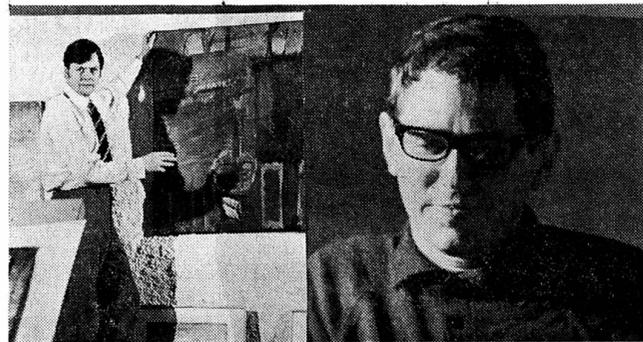
Jusqu'au 11 juillet deux artistes biennois très appréciés exposent à la Galerie Forum à Porrentruy.

Serge Suess. Né à Bienne, il y effectue toute sa scolarité puis entre en apprentissage en qualité de dessinateur-photoretoucheur. Un stage dans une agence de publicité lui permet de suivre des cours de graphiste. Il travaille avec le peintre Charles Cottet, de Fribourg, puis en 1958 ouvre son propre atelier à Bienne. En 1960, 1961, 1970 et 1971 il reçoit une bourse fédérale: en 1965, il est élu membre de la commission des beaux-arts de Bienne et reçoit le prix d'encouragement de la Confédération. Il a organisé quatre expositions particulières et a participé à cinq expositions collectives. La Confédération, le canton de Berne et la ville de Bienne ont acquis de ses œuvres.

Walter Kohler-Chevalier est lui aussi parmi l'élite des peintres biennois. Il expose présentement à la galerie Forum à Porrentruy en compagnie de son ami Suess. Né à Zofingue, il suit les écoles à Bienne, puis se voue au métier de dessinateur-architecte. Il aime peindre et en 1966 il reçoit le prix de la Confédération. Il monte à Paris, effectue différents voyages à Londres, Prague, en Hollande, en Espagne, en Italie. En 1969, il reçoit le Prix Louise Aeschlimann. Il a présenté cinq expositions individuelles dont une à Berlin et Köln et cinq expositions collectives.



Walter Kohler-Chevalier (Avipress - Guggisberg)



Hans-Peter Kohler (à gauche) et Serge Suess (Avipress - Guggisberg)

Succès des pupilles de la « Romande »

Dimanche, les pupilles de la Romande se sont particulièrement distingués à la fête des jeunes gymnastes à Worben. Ils étaient notamment parmi les meilleurs sections qui offrirent une brillante démonstration.

Voici quelques résultats: en artistique jeunesse, 1. Pierre Flotiron; en jeunesse 2: 1. Eric Sutter; en athlétisme cat. B: 1. Fritz Friedli.

Ouverture d'une nouvelle galerie d'art

Samedi en présence d'un nombreux public a eu lieu l'ouverture d'une nouvelle galerie d'art à la rue du Canal 28. Elle portera le nom de « A la guilde de l'estampe ».

A l'occasion de cette « première » le public biennois pourra admirer une sélection de l'œuvre gravée en 1958-1971 par Lermite, ainsi que des œuvres signées de Sarto, Yesin, Urs, Voita et Quinche.

A l'occasion du vernissage Sarto tira, sur une presse à bras, une gravure et donna des renseignements aux visiteurs.

Quelques flashes sur la Braderie



A la Société des beaux-arts

Après les formalités d'usage — parmi lesquelles l'élection des nouveaux membres du comité de direction, Elisabeth Brunflicker et Claude Contini — le président, Jean Nydegger, soumis à l'approbation des membres de la Société des beaux-arts réunis en assemblée ordinaire la gestion de l'année écoulée. Des activités les plus saillantes de 1970, il faut mentionner au premier chef l'inauguration officielle de la Cave du Ring restaurée sous la direction du bureau d'architecture d'Alain G. Tschumi qui a réussi à mettre en valeur les possibilités qu'offrait l'ancien local plutôt délabré. La réfection a été fort onéreuse, aussi bien

L'art à la portée de tous

pour la commune que pour la société, mais le résultat obtenu vaut bien et la dépense et encore la patience dont on a dû faire preuve pour y parvenir. Aujourd'hui, on dispose d'une cave techniquement accomplie et bien agencée pour des expositions. On s'attend, de surcroît, à un aménagement des immeubles de la rue Basse qui l'entourent — vraisemblablement avec un foyer attenant à la cave — c'est-à-dire un arrangement approprié de l'environnement qui viendra enrichir un ensemble de bâtiments dont la vétusté appelle également des transformations.

Plusieurs expositions intéressantes ont été abritées dans ce nouveau local au

cours de l'année. Mais il faut souligner notamment l'importance de l'exposition-annuelle d'œuvres appartenant à la société, — location qui connaît une réussite grandissante — l'exposition de Noël 1970 et le patronage de l'exposition des photographes engagés présentée au Palais des congrès.

Dans son exposé, M. Nydegger a évoqué la nécessité qui se fait sentir de plus en plus d'une galerie spécialisée apte à recevoir de grandes expositions, en remplacement de l'ancienne galerie municipale Dufour aujourd'hui annexée à la Bibliothèque de la ville, les locaux dont on dispose actuellement s'étant révélés peu appropriés et présentant des inconvénients qui ne font que s'accroître. Les perspectives sont peut-être lointaines, mais l'intention est louable et mérite l'appui de tous les amis des beaux-arts.

L'assemblée apprît aussi que la commission d'expositions se serait mise à l'étude d'une nouvelle formule pour la grande présentation de Noël, celle appliquée jusqu'ici n'ayant pas donné entière satisfaction (qui sera l'heureux mortel qui trouvera la formule idéale?). Nous croyons savoir qu'il en est ainsi de toutes les expositions de Noël de notre pays et d'ailleurs. Par la force des choses, les avis sont toujours partagés et il en coûte de croire qu'une solution parfaite puisse être réalisée. Et pourtant, il ne faudrait pas décourager une telle recherche quoique en l'occurrence, compte tenu des expériences du passé, nous croyons que quelle

que soit la formule appliquée, les résultats ne diffèrent pas de beaucoup. Qu'une très grande ouverture soit souhaitable n'est qu'une opinion acquise et il serait oiseux d'y revenir. D'autres éléments, en revanche, ne sont pas retenus dans beaucoup de cas malgré leur poids. Les amateurs et amis de l'art de notre région ne fréquentent pas toutes les galeries, ni toutes les expositions de l'année. Chaque galerie a ses « clients » et ils s'intéressent peu ou prou, parfois nullement, aux autres bien que le nombre global des visiteurs d'expositions à Bienne soit fort élevé. Le fractionnement est toutefois incontestable et naturel. Au demeurant — et nous voulions en venir à cela — la totalité des amateurs qui constitue les différents « clans » c'est-à-dire tous ceux qui visitent les expositions artistiques de notre ville, se rendent volontiers à l'exposition de Noël. Le fait est assez important pour être relevé et pris en considération.

Mais il y a plus. De larges couches de la population, des personnes qui pendant l'année n'auraient pas mis une seule fois les pieds dans une exposition visitent celle de Noël grâce à l'atmosphère singulière qui est le propre des fêtes de fin d'année.

Nul ne prétendra que le grand public doive être négligé parce que béotien ou inintéressant; le contraire est à rechercher: que les moins avisés ressentent l'étonnement ou le choc de l'art contemporain.

ARS

CARNET DU JOUR

- Apollo:** à 15 h et 20 h 15: Vera Cruz, Komm nur, mein Liebestes Vegelein.
- Capitole:** à 20 h 15, dimanche à 15 h et 20 h 15: Je suis un névrophate.
- Elite:** à 15 h, 10 h 30 et 20 h 30, Wenn Katerbach Kommt. Cul-de-sac jusqu'au 29 juin.
- Lido:** à 15 h et 20 h 15: Trois enfants dans le désordre.
- Métron:** à 15 h et 20 h: La Vallée des ombres rouges - Italian secret service.
- Palace:** à 15 h et 20 h 15: Ya, ya, mon général.
- Rex:** à 15 h et 20 h 15: The Music Lovers.
- Scala:** à 15 h et 20 h 15: Il était une fois dans l'Ouest.
- Studio:** à 15 h et 20 h 15: Sexy Girls von Zeta One.
- Médecins pour cas urgents:** Les jeudis, dimanches et fêtes générales: le téléphone 6 55 66 (police municipale) indiquera les adresses des médecins de service.
- Dentiste:** Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.
- Pharmacie de nuit et du dimanche:** Pharmacie de l'Aigle, rue Centrale 25, téléphone 2 26 76 jusqu'au 3 juillet.
- Service permanent du jeudi:** Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 16, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, téléphone 6 55 66 (police municipale) indiquera ny, rue des Maréchaux 9, téléphone 2 40 05.
- Bureau de renseignements:** rue Rechberger 5, tél. 6 62 62.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 mécanicien-ajusteur

pour travail indépendant de montage en usine

NOUS OFFRONS:

- salaire en rapport avec les capacités,
- travail intéressant et varié,
- ambiance agréable,
- fonds de prévoyance,
- transport assuré depuis Neuchâtel ou la Neuveville.

Veillez nous adresser votre offre ou vous présenter, après entente téléphonique.

EMILE EGGER & Cie S.A.
Fabrique de pompes et de machines
2088 CRESSIER (NE) Tél. (038) 47 12 17

Tea-Room centre de la ville cherche **dame** ou **demoiselle** (aide de buffet) Bon salaire. Tél. 24 06 54.

Restaurant Bagatelle cherche pour entrée immédiate **sommelier** Se présenter ou téléphoner au 25 82 52.

Restaurant Bagatelle cherche **garçon de cuisine** pour date à convenir. Se présenter ou téléphoner au 25 82 52.

On cherche **jeunes serveuses** ou débutantes pour fin juillet ou date à convenir. Nourries, logées, blanchies. S'adresser à l'hôtel de la Paix, Cernier. Tél. (038) 53 21 43.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse. Feuille d'avis de Neuchâtel

Etablissement hospitalier de Neuchâtel cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la dactylographie. Horaire: demi-journée du lundi au vendredi (matin ou après-midi).

EMPLOYÉE OU AIDE DE BUREAU

à plein temps (semaine de 5 jours) pour travaux de secrétariat recherche et classement des dossiers médicaux. Date d'entrée pour ces 2 postes: au plus tôt ou à convenir.

Possibilité d'affiliation aux caisses maladie et de retraite. Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sous chiffres IJ 1495 au bureau du journal.

Bureau d'architecture de la place cherche

DESSINATEUR-ARCHITECTE

ayant quelques années de pratique. Entrée immédiate ou à convenir. Nous offrons: des conditions intéressantes, une activité variée avec surveillance des chantiers. Adresser offres écrites à DE 1489 au bureau du journal.

Technicum neuchâtelois
Division du Locle

MISE AU CONCOURS

du poste de

directeur de l'école d'électrotechnique

Le titulaire est chargé d'assurer le bon fonctionnement des ateliers, bureaux techniques et laboratoires destinés aux:

- classes de praticiens
- classes de techniciens
- classes d'ingénieurs-techniciens ETS de la division d'apport du Locle (1re et 2me années).

Titre exigé: Ingénieur diplômé d'une Ecole polytechnique, en électricité ou titre équivalent, avec bonne pratique de l'électronique industrielle.

Obligations et traitement légaux.

Entrée en fonction: à convenir. Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de se renseigner auprès du Secrétariat du Technicum neuchâtelois, division du Locle, tél. (039) 31 15 81.

Formalités à remplir avant le 31 juillet 1971:

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois, 2400 Le Locle.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le département de l'Instruction publique, château, 2001 Neuchâtel.

Le Locle, 15 juin 1971.

La Commission



cherche un

EXPLOITANT LIBRE

pour sa station-service située sur route de grand passage, dans le canton de Neuchâtel, complètement équipée, avec lavage-graisage, service pneus, magasin et accessoires. Garantie financière à discuter.

Faire offre détaillée, avec curriculum vitae, photo récente, copies de certificats et certificat de bonnes mœurs à SHELL (Switzerland) case postale 914, 1001 Lausanne.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

OUVRIERS

pour être formés en qualité de conducteurs de machines automatiques,

OUVRIÈRES

Affiliée à Ebauches S.A., Neuchâtel



cherche, pour l'ouverture de son nouveau magasin (automne 1971),

1 ou 2 VENDEURS

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise. Ambiance de travail agréable.

Faire offres à:
WYSS S.A., Place-d'Armes 6, 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 21 21.

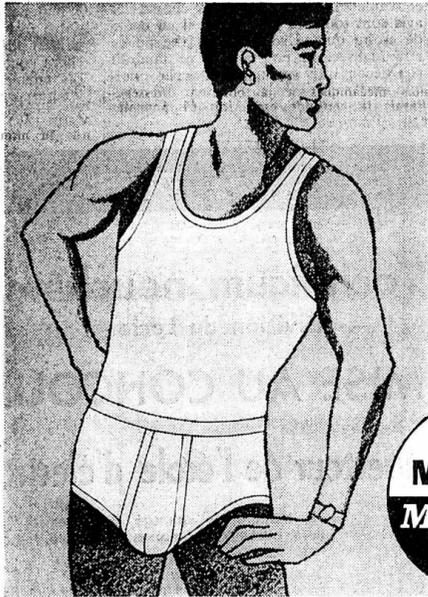
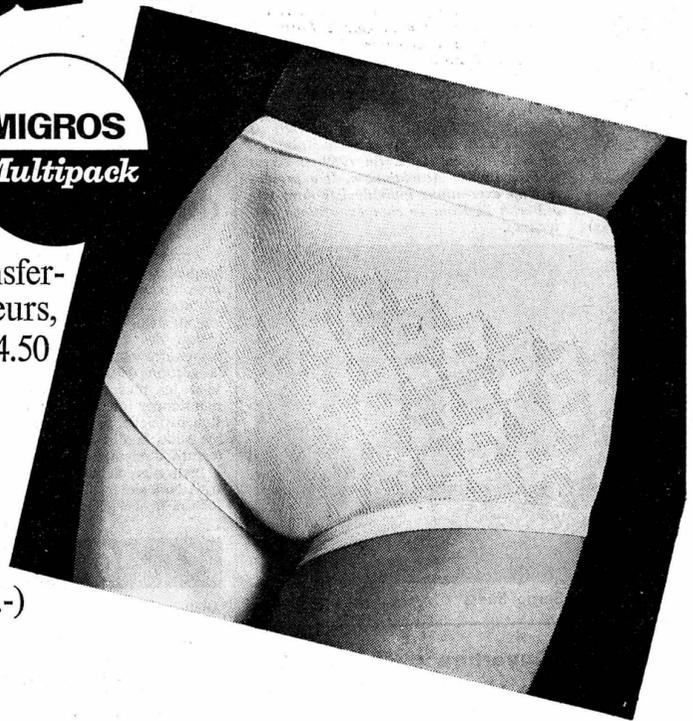
Maintenant en Multipack!

MIGROS
Multipack

Slip pour dames, Helanca, Transfer-Jacquard, empiècement renforcé, diverses couleurs, grandeurs I-IV, le paquet de 2 4.50

2 paquets =
4 slips 7.50
(au lieu de 9.-)

3 paquets = 6 slips 11.25 (au lieu de 13.50)
etc.



Captain M ^{*} Sous-vêtements pour hommes

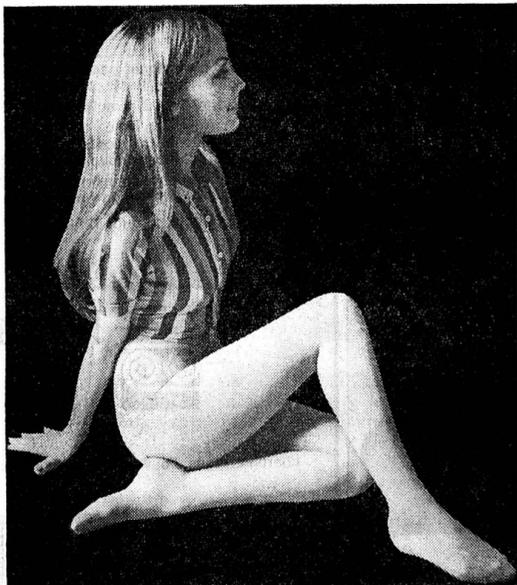
100% coton, tricot-côtes 2x2, tailles 5-8
slip 5.30, maillot de corps 3.80

MIGROS
Multipack

Economisez 1.50
en achetant 2 pièces au choix

2.25 en achetant 3 pièces
etc.

* (dans les Marchés MIGROS)



... dans le **paquet de 2** — particulièrement avantageux:

Collant pour dames, stretch avec empiècement, pointes et talons renforcés. Couleur mode «baltic», grandeurs I-III

2 collants 4.50



MIGROS

FAN SPORTS



L'EXPRESS

cyclisme

La troisième journée du Tour de France

Plus qu'une nouvelle victoire d'Eddy Merckx c'est sa façon de s'imposer qui a surpris

Après avoir musardé dans la région de Mulhouse, le Tour de France a résolument pris la route du nord : sans sortir pourtant d'Alsace où il demeurera encore quelques heures aujourd'hui. Hier il a filé vers Strasbourg au terme d'une étape courte, nerveuse, qui aura une incidence quasi-définitive sur le classement général. Désormais, ils ne sont plus qu'une dizaine

cadam de qualité et au vent dans le dos. Géographiquement — économiquement plus exactement — la répartition fut la même : d'abord les mines de potasse qui firent, naguère, la richesse de l'Alsace, puis les vignes qui fournissent les vins blancs de la région, enfin les choux, par milliers, par centaines de milliers, grâce auxquels cette région de France se signale. La choucroute, vous connaissez ?

Enfin, il y eut à nouveau trois vaincus dans la course cette fois-ci : les premiers quarante kilomètres ne servirent à rien d'autre que d'arriver au bas du col ; les dix suivants firent la décision et le soldo provoqua l'écart final.

tant pas à une attaque concertée des favoris qu'on le doit. En effet, dans la montée de Firsplan, Raymond fut le seul à attaquer. Contré par Zetemelk qui vise le prix de la montagne, le Français insista. A tel point que, dans la descente, ceux qui, par leur classe, avaient pris quelque avance au sommet, se retrouvèrent ensemble. Ils forcèrent l'allure. On connaît la suite : personne ne les revit d'autant plus qu'à l'arrivée, l'orage était si violent que les premiers étaient allés se mettre à l'abri depuis belle lurette...

LES RISQUES DE MERCKX

Cette arrivée, sur la piste cendrée du stade de Tivoli, mérite d'être contée. Merckx était entré le premier ; il fut « sauté » par Roger de Vlaeminck, habitué du cyclocross. C'est alors que le maillot jaune fit l'extérieur, prit des risques immenses en dépassant volontairement pour passer à nouveau son compatriote. Et gagner. Après, il s'en expliquait : « Je ne pouvais me permettre de laisser à Roger la bonification attribuée au premier. Le risque était grand, mais il valait la peine ». Un raisonnement qui surprend surtout lorsqu'on a vu à quel point Merckx a frisé la chute en agissant de la sorte. Si d'aventure le Bruxellois accepte de tels dangers, où va-t-on ? Car, dans la déclaration de Vlae-

minck, il y avait aussi du vrai : « Il ne veut rien laisser aux autres, mais de cette façon, il risque de ne pas terminer. Il est complètement fou... »

POUR UNE SECONDE

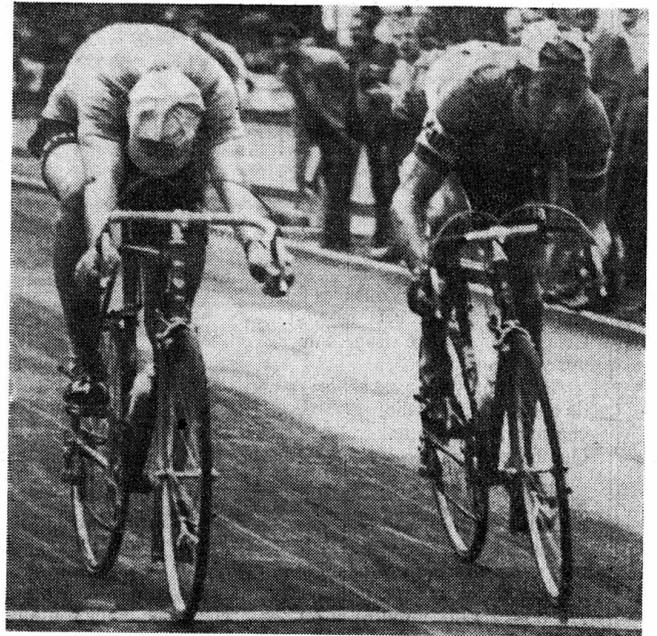
Il est vrai que Merckx avait déjà annoncé la couleur au 24ème kilomètre : le point chaud offrait ses trois bonifications. Manzanque était parti en compagnie de Swerts qui le surveillait. Les cinq et trois seconds étaient prises. Il restait la seconde. Or, pour si peu, Eddy Merckx y alla d'un effort violent avec cent vingt-sept coureurs à ses trousses.

A L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU ?

Le Belge a donc amélioré sensiblement sa place de « leader » : au début d'un Tour, les bonifications ont grande importance puisque les positions ne sont pas encore établies par la course elle-même. Ses principaux adversaires sont restés les mêmes à Strasbourg : Raymond, Zetemelk, Tabak, Gusta et Thomas Pettersson, Paolini, Motta, van Impe, Delisle, Mortensen, Ocana, van Springel et Roger de Vlaeminck sont restés dans sa roue. Tout le reste a perdu et 927" et le « Tour »...

Aujourd'hui, la caravane viera sur l'ouest. La Lorraine accueillera ce Tour de France qui ne devrait guère changer de physionomie en prenant cette nouvelle direction. Car s'il devait y avoir du spécial, ce serait encore à l'avantage de Merckx !

Serge DOURNOU



AU FINISH ! — Eddy Merckx (à gauche) règle le sorti (et empoche le bonification de vingt secondes !) de Roger de Vlaeminck. (Téléphoto AP)

De notre envoyé spécial

à pouvoir gagner le « Tour ». Il n'y avait guère plus de vainqueurs en puissance samedi au départ, certes, mais le déchet est tout de même important : ils sont cent quinze à être « restés sur le pavé » ! Parmi eux, quelques noms connus : Agostinho — pauvre Geminiani, son plan est morté — à Ainar, Bracke, Wagtmans. Tous ces hommes ont sombré à neuf minutes et plus, n'ayant pu éviter le piège qui leur avait été tendu.

EN TROIS PHASES

Cette deuxième étape était divisée en trois phases bien distinctes : il y eut tout d'abord une portion plate, puis un col — celui de Firsplan — enfin une dernière partie extrêmement roulante, grâce au ma-

classements

Classement de l'étape, Mulhouse-Strasbourg (144 km) : 1. Eddy Merckx (Be) 3 h 05'27" (-20" de bonification) ; 2. de Vlaeminck (Be) même temps (-10") ; 3. van Springel (Be) même temps (-5") ; 4. Zetemelk (Ho) ; 5. Motta (It) ; 6. Tabak (Ho) ; 7. Paolini (It) ; 8. Raymond (Fr) ; 9. G. Pettersson (Su) ; 10. Ocana (Esp) ; 11. Mortensen (Dan) ; 12. T. Pettersson (Su) ; 13. Thevenet (Fr) ; 14. van Impe (Be) ; 15. Delisle (Fr) ; 16. Grosskost (Fr) ; 17. Wagtmans (Ho) ; 18. Karstens (Ho) ; 19. Teirlinck (Be) ; 20. Wolfshohl (All) ; 21. Hoban (GB) ; 22. van Katwijk (Ho) ; 23. Jimenez (Esp) ; 24. Bruyère (Be) ; 25. Grande (Esp) ; 26. Stevens (Ho) ; 27. Krekels (Ho) ; 28. Sanquer (Fr) ; 29. van Schil (Be) ; 30. E. de Vlaeminck, tous mêmes temps. Puis : 115. Rub (S) ; 3 h 16'59". Arrivés hors des délais : Zini (It) et Botherel (Fr).

Classement général : 1. Eddy Merckx (Be) 8 h 41'16" ; 2. van Springel (Be) à 21" ; 3. de Vlaeminck (Be) à 32" ; 4. G. Pettersson (Su) à 37" ; 5. Paolini (It) à 42" ; 6. Tabak (Ho) à 42" ; 7. Zetemelk (Ho) à 42" ; 8. Motta (It) à 44" ; 9. T. Pettersson (Su) à 47" ; 10. van Impe (Be) ; 11. Delisle (Fr) ; 12. Raymond (Fr) ; 13. Thevenet (Fr) ; 14. Mortensen (Dan) ; 15. Ocana (Esp), tous mêmes temps.

Classement par équipes à l'étape : 1. Equipe Schotte 9 h 16'21" ; 2. Equipe Plaud même temps ; 3. Equipe de Muer 9 h 24'52" ; 4. Equipe Driessens 9 h 25'48" ; 5. Equipe Adorni 9 h 33'40" ; 6. Equipe Stablinski 9 h 35'15" ; 7. Equipe Adorni 9 h 35'25" ; 8. Equipe Giganti même temps ; 9. Equipe Pellenaers 9 h 44'42" ; 10. Equipe Momène 9 h 44'52" ; 11. Equipe Langarica même temps ; 12. Equipe Caput 9 h 44'57" ; 13. Equipe Geminiani même temps.

Classement général par équipes : 1. Equipe Schotte 27 h 13'39" ; 2. Equipe Plaud 27 h 14'27" ; 3. Equipe Driessens 27 h 20'52" ; 4. Equipe de Muer 27 h 21'53" ; 5. Equipe Adorni 27 h 22'38" ; 6. Equipe Stablinski 27 h 33'40" ; 7. Equipe Stablinski 27 h 33'43" ; 8. Equipe Giganti 27 h 34'09" ; 9. Equipe Pellenaers 27 h 43'01" ; 10. Equipe Langarica 27 h 13'40" ; 11. Equipe Geminiani 27 h 44'35" ; 12. Equipe Caput 27 h 44'47" ; 13. Equipe Momène 27 h 45'08".

Classement général par points : 1. Roger de Vlaeminck (Be) 47 points ; 2. Karstens (Ho) 32 ; 3. Merckx (Be) 30 ; 4. Paolini (It) 27 ; 5. Godefroot (Be) et Guimard (Fr) 26 ; 7. van Vierbergh (Be) et Reybroeck (Ho) 22 ; 9. Leman (Be) 20 ; 10. van Springel (Be) 17 ; 11. E. de Vlaeminck (Be) 16 ; 12. Zetemelk (Ho) 14 ; 13. Motta (It) 12 ; 14. Krekels (Ho) 11.

Classement du grand prix de la montagne (col du Firsplan) : 1. Zetemelk (Ho) 12 points ; 2. Fuente (Esp) à 10" ; 3. van Impe (Be) à 15" ; 8 p. 4. Raymond (Fr) ; 5. Tabak (Ho) à 20" ; 5. Merckx (Be) à 4 ; 7. Ocana (Esp) ; 8. Thevenet (Fr) 2 points.

Classement général du grand prix de la montagne : 1. Zetemelk (Ho) 34 points ; 2. van Impe (Be) 16 ; 3. ex-aequo Motta (It), Guimard (Fr), Merckx (Be), Fuente (Esp), 10 ; 7. ex-aequo : G. Pettersson (Su), Ocana (Esp) ; 8. 9. Tabak (Ho) 7 ; 10. Raymond (Fr) 6.

Classement du point chaud de Merckx : 1. Swerts (Be) 5 ; 2. Manzanque (Esp) 3 ; 3. Merckx (Be) 1".

Classement général des points chauds : 1. Nassen et Merckx (Be) 14 points ; 3. Hoban (GB) ; 4. Swerts (Be) et Motta (It) 6.

Classement général combiné : 1. Merckx (Be) 9 points ; 2. Zetemelk (Ho) 20 ; 3. Motta (It) 24 ; 4. G. Pettersson (Su) 28 ; 5. Tabak (Ho) 28 ; 6. Ocana (Esp) 36 ; 7. Raymond (Fr) 37.

ski

ASSEMBLÉE DE LA F.S.S. Le Locle organisera les « nordiques » 1972

Sous la présidence de Karl Glathard, les délégués de la Fédération suisse de ski, réunis à Interlaken, ont longuement entendu parler de questions financières et des difficultés rencontrées dans ce domaine. A ce sujet, le trésorier F. Stuessi a fait remarquer que la fédération ne réussirait pas à assurer ses charges sans l'aide de l'industrie des articles de sport, de l'organisation des donateurs, du comité du Sport-Toto, du comité national pour le sport d'élite et du Département militaire fédéral, qui lui permet de couvrir un total de dépenses de l'ordre d'un million de francs.

Après avoir rendu hommage aux membres décédés durant l'année, et plus particulièrement à Fritz Erb, pionnier du ski, et à F. Iselin, premier champion suisse, les délégués ont accepté le projet d'organiser une compétition nationale de slalom parallèle, compétition qui sera ouverte aux clubs et qui comprendra une série d'éliminatoires. Le vainqueur de la finale aura la possibilité de participer à la Coupe d'Europe des clubs de cette spécialité.

Le point de l'ordre du jour concernant les élections a été rapidement liquidé. Karl Glathard, président central, a vu son mandat prolongé pour une année. Le vice-président Bruno Legobbe a également été réélu. Adolf Ogi a orienté l'assemblée sur la première partie du programme de préparation pour les Jeux olympiques (déplacement d'une petite délégation de skieurs alpins en Australie, compétitions en Suède pour les nordiques).

Seuls les championnats alpins seniors n'ont pas trouvé preneur ; le CC cherche un club organisateur. Ces épreuves nationales ont donc été attribuées comme suit :

- Championnats nordiques seniors :** Le Locle (22-23 janvier) ;
- Championnats nordiques juniors :** Davos (5-6 février) ;
- Championnats alpins juniors :** Laax-Flims (12-13 février) ;
- Championnat de fond 30 km :** Entlebuch (5-6 février) ;
- Championnat de fond 50 km :** Kandersteg (19 mars) ;
- Championnat interclub :** SC Académique, Hochbrugg (uniquement le slalom) 26 mars.

boxe

Clay réhabilité par la Cour suprême

Cassius Clay est de nouveau un homme libre. Libre de se déplacer à sa guise et de sortir des Etats-Unis, libre de combattre dans n'importe quel pays, bien qu'à l'étranger, sans risque d'interdiction, et libéré surtout de la menace d'emprisonnement qui a pesé sur lui pendant plus de quatre ans. La cour suprême des Etats-Unis a en effet conclu, à l'unanimité des huit juges qui ont étudié son cas (le neuvième, M. Thurgood Marshall avait demandé à ne pas participer aux débats car il avait pris part à l'examen du dossier lorsque celui-ci avait été étudié par le gouvernement) à la recevabilité de la demande d'exemption de service militaire pour raisons religieuses, présentée il y a plus de quatre ans par le champion du monde des poids lourds.

Tout a commencé le 28 avril 1967. Cassius Clay était alors le meilleur boxeur du monde. Mais il avait 25 ans et devait encore faire son service militaire. Le 28 avril de cette année-là, il refusa d'être incorporé devant le centre de Houston et fut traduit huit semaines plus tard devant un tribunal qui le condamna, pour insoumission, le 20 juin 1967.

Cassius Clay prétendait qu'étant ministre du culte musulman (il s'était converti à la religion islamique en 1963 après sa rencontre avec les « Black Moslems », il était en droit d'être exempté. Le jury du tribunal de Houston, composé de six hommes et six femmes, tous blancs, refusa de reconnaître que sa demande d'exemption était réellement fondée sur des raisons religieuses. Il devenait alors un insoumis tel comme tel, était passible d'une peine de

29-6-71
ET.3
165,5 km



automobilisme

Stewart vainqueur de la deuxième épreuve « Can-Am »

L'Écossais Jackie Stewart, en tête actuellement du championnat du monde des conducteurs de formule 1, a remporté, sur le circuit routier de Mont-Tremblant, au Nord de Montréal, la deuxième épreuve du challenge « Can-Am » réservé aux voitures du groupe 7, devant environ 21.000 spectateurs. Stewart, au volant d'une Lola T-260, a bouclé les 75 tours du circuit de 4 km 260, soit 319 km 500, en 1 h 59'29"1 à la moyenne de 159 km 267.

Le Néo-Zélandais Dennis Hulme, vainqueur du challenge en 1970 et gagnant de la première épreuve de la série le 11 juin dernier à Mosport (Ontario), qui pilotait une McLaren M8F, a pris la deuxième place, à l'06'8 du vainqueur, l'Américain Peter Revson, également sur une McLaren M8F se classant troisième.

La victoire de Stewart met fin à la domi-

motocyclisme

Agostini le pilote le plus titré de tous les temps

L'Italien Giacomo Agostini (28 ans), double champion du monde, est devenu le pilote le plus titré de tous les temps lors du Grand prix de Hollande à Assen. En s'imposant, au guidon de sa MV-Agusta, en 350 et en 500 cmc, Agostini a fait mieux que Mike Hailwood, devenu pilote automobile et qui, au cours de sa carrière de « motard », a totalisé 75 victoires dans des grands prix. Agostini arrive maintenant à 76 succès. Il n'a toutefois pas réussi à améliorer le record du circuit (7 km 702),

DEUX VICTOIRES AU GP DE HOLLANDE

Agostini le pilote le plus titré de tous les temps

toujours détenu par Mike Hailwood. L'autre grand vainqueur de la journée a été l'Espagnol Angel Nieto, vainqueur deux fois également et qui se trouve désormais en tête du championnat du monde en 50 cmc comme en 125 cmc.

En 250 cmc, le Britannique Phil Read a augmenté son avance sur la Suisse Gyula Marosovsky, qui a dû se contenter de la sixième place. La course des side-cars a été marquée par une surprise avec la victoire des Allemands Horst Owesle-Julius

classements

50 cmc (8 tours, soit 61 km 640) : 1. Angel Nieto (Esp) sur Derbi, 30'17"5 (moyenne 122 km 083) ; 2. Schurgers (Ho) sur Van Veenkreider, 30'55" ; 3. Ramaker (Ho) sur Kreidler, 31'13"5. **Classement du championnat du monde après 3 courses :** 1. Nieto 37 p. ; 2. G. Dedervies (Ho) ; 3. R. Kunz (All.O) et van der Haven 22.

250 cmc (17 tours, soit 130 km 970) : 1. Phil Read (GB) sur Yamaha, 57'02"1 (moyenne 137 km 784) ; 2. Buitt (Ho) sur 125 cmc (14 tours, soit 107 km 860) ; 1. Angel Nieto (Esp) sur Derbi, 48'12"8 (moyenne 134 km 231) ; 2. Sheene (GB) sur Suzuki, 48'14"5 ; 3. Jansson (Su) sur Maico, 48'27"6. **Classement du championnat du monde après 4 courses :** 1. Nieto 30 p. ; 2. Mortimer 25 ; 3. G. Parlotti (It) 24 ; 4. Jansson et Sheene 22 ; 6. Braun 16.

500 cmc (20 tours, soit 154 km 090) : 1. Giacomo Agostini (It), 1 h 05'34"4 (moyenne 140 km 992) ; 2. Bron (Ho) sur Suzuki, 1 h 06'33"1 ; 3. Simmonds (GB) sur Kawasaki, 1 h 06'50"1. **Classement du championnat du monde après 4 courses :** 1. Agostini 60 p. ; 2. Bron et Turner 24 ; 3. Yamsel, 57'14" ; 4. Braun (All.O) sur Yamaha 57'19"8. Puis : 6. Gyula Marosovsky (S) sur Yamaha, 57'53"7. **Classement du championnat du monde après 4 courses :** 1. Read 45 p. ; 2. Marosovsky 28 ; 3. S. P. Williams (GB) 12 ; 4. Grassetti (It) 15 ; 4. K. Andersson (Su) 14.

350 cmc (20 tours, soit 154 km 090) : 1. Giacomo Agostini (It) sur MV-Agusta, 1 h 04'49"6 (moyenne 142 km 616) ; 2. Read (GB) sur Yamaha, 1 h 05'12"6 ; 3. Buitt (Ho) sur Yamsel, 1 h 06'18"1. **Classement du championnat du monde après 4 courses :** 1. Agostini 45 p. ; 2. Buitt 18 ; 3. W. Pfirter (S) 17 ; 4. A. Jeffries (GB) 15 ; 5. L. Szabo (Hon), G. Pantall (GB) et Read 12.

Side-cars (14 tours, soit 107 km 860) : 1. Owesle-Kraemer (All.O) sur Muench, 53'31"3 (120.916) ; 2. Butscher-Huber (All.O) sur BMW, 53'56"5 ; 3. Maier-Mathews (All.O - GB) sur BMW, 54'06"1. **Classement du championnat du monde après 4 courses :** 1. Butscher-Huber (All.O) 39 ; 2. Auerbacher-Hahn (All.O) 26 ; 3. Wegener-Heinrichs (All.O) 6 ; 4. Owesle-Kraemer (All.O) 21.

Quatre ans après

Clay réhabilité par la Cour suprême

cinq ans de prison, maximum prévu pour ce délit. Durant ces quatre années, son cas fut étudié et, de juridiction en juridiction, d'appel en demande de révision, il parvint jusqu'à la Cour suprême, qui, le 28 juin 1971, soit cinquante mois, jour pour jour, après qu'il ait annoncé son refus de porter l'uniforme américain, vient de casser le jugement du tribunal de Houston et a rendu tous ses droits à l'ancien champion du monde.

tennis

Grosse surprise à Wimbledon : Rod Laver éliminé en trois sets

En présence de 14.000 spectateurs, sur le court central de Wimbledon, une surprise de taille a été enregistrée dans le cadre des championnats « open ».

Rod Laver (32 ans) vainqueur de Wim-

La domination des McLaren battue en brèche

Stewart vainqueur de la deuxième épreuve « Can-Am »

nation presque ininterrompue de l'écurie McLaren depuis la fondation du challenge « Can-Am » en 1967. En effet, 30 des 34 épreuves jusqu'à présent courues depuis cette date ont été remportées par des McLaren spécialement construites pour la vitesse plus que la résistance et propulsées par des moteurs chevrolet V8 sans limitation de cylindrées ni de puissance.

Peu après l'arrivée, Jackie Stewart a déclaré : « Lors de la première épreuve à Mosport, ma voiture n'était pas tout à fait

Les engagés pour le Grand prix de France

Le 4me Grand prix de France 5me épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule 1 sera couru dimanche prochain sur 55 tours du circuit de 5 km 800 du Castellet, dans le Var, soit sur une distance de 320 km.

Vingt-quatre pilotes sont actuellement inscrits : Jacky Ickx (Be), Clay Regazzoni (S) et Mario Andretti (EU) sur Ferrari, Pedro Rodriguez (Mex), Joseph Siffert (S) et Howden Ganley (NZ) sur BRM, Ronnie Peterson (Su), Alex Soler-Roig (Esp), Andrea de Adamich (It) et François Mazet (Fr) sur March, John Surtees (GB) et Rob Stommelen (All-O) sur Surtees, Graham Hill (GB) et Tim Schenken (Aus) sur Brabham, Denis Hulme (NZ) et Peter Gethin (GB) sur McLaren, Chris Amon (NZ) et Jean-Pierre Beltoise (Fr) sur Matra-Simca, Emerson Fittipaldi (Bre) et Reine Wisse (Su) sur Lotus, Henri Pescarolo (Fr) et Jean Max (Fr) sur March-Motul.

Deux séances d'essais sont prévues : le vendredi 2 juillet et le samedi 3 juillet. Tout pilote qui n'aurait pas réalisé au

tralien, spécialement dans son service. Mais il semble bien que Rod Laver ne manifeste plus l'autorité souveraine qui était encore la sienne il y a deux ans. Il n'est plus le numéro un incontesté du tennis mondial.

Dès les premiers échanges, le numéro six américain joua la carte de l'offensive. La précision de ses « lobs », ses retours de service enthousiasmèrent le public. Au premier set déjà, Laver dut sauver six balles de set pour parvenir à 5-5. Au 16me jeu, il perdit sa septième balle de set. A la manche suivante, Laver capitula au 14me

Tom Gorman avait déjà battu l'Australien cette saison

Grosse surprise à Wimbledon : Rod Laver éliminé en trois sets

bledon en 1961, 1962, 1968 et 1969, a été battu en trois sets par l'Américain Tom Gorman (25 ans) qui n'était même pas tête de série. Etudiant en science économique à Seattle, Tom Gorman a réédité ainsi la victoire qu'il avait obtenue sur ce même Laver au tournoi du « Queen's Club », mais il s'agissait d'une surface en bois. Sur l'herbe de Wimbledon, Rod Laver n'a pas fait meilleure figure, sa défaite en trois sets prouve la supériorité de son adversaire (9-7 8-6 6-3). Le vent à certes gêné l'Aus-

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

- Liste des gagnants du concours No 25 des 26 et 27 juin 1971 :
- 8 gagnants avec 13 points, 6031 fr. 70.
 - 127 gagnants avec 12 points, 379 fr. 95.
 - 1303 gagnants avec 11 points, 37 fr. 05.
 - 8669 gagnants avec 10 points, 5 fr. 55.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

- Liste des gagnants du concours No 25 des 26 et 27 juin 1971 :
- 8 gagnants avec 13 points, 6031 fr. 70.
 - 127 gagnants avec 12 points, 379 fr. 95.
 - 1303 gagnants avec 11 points, 37 fr. 05.
 - 8669 gagnants avec 10 points, 5 fr. 55.

résultats

Simple messieurs (quart de finale) : Stan Smith (EU) bat O. Parun (NZ) 8-6, 6-3, 6-4. Tom Gorman (EU) bat Rod Laver (Aus, tête de série no 1) 9-7, 8-6, 6-3.

Double messieurs (3me tour) : Z. Franulovic-R. Mand (You-Af-S) battent J. Leschly-R. Moore (Dan-Af-S) 6-3, 6-4, 4-6, 9-8.

Simple dames (quart de finale) : Judy Dalton (Aus) bat Kerry Melville (Aus) 6-2, 3-6, 6-3. — Evonne Goolagong (Aus, no 3) bat Nancy Richey (EU, no 6) 6-4, 6-2. Margaret Court (Aus) bat Winnie Shaw (GB) 6-2, 6-1. — Billie-Jean King (EU) bat Françoise Durr (Fr) 2-6, 6-2, 6-2.

Double dames (3me tour) : H. Masthoff-Orth (All-O) battent E. Emanuel-C. Martinez (Af-S) 6-2, 6-4. P. Hogan - G. Williams (EU-GB) battent J. Carter-Triolo-K. Pigeon (EU) 6-3, 6-3.

Double dames (huitième de finale) : L. Kaligis-L. Liem (Inde) battent R. Gisclare-J. Pinto-Bravo (Chili) 6-4, 6-3.

ferrier
EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

100%
NATURELLE

Manzoni à Servette

Le F.C. Servette annonce qu'il a obtenu, en prêt pour la saison avec option pour un transfert définitif, l'attaquant de Neuchâtel Xamax Edouard Manzoni. D'autre part, le transfert définitif de Richard Durr à Neuchâtel a été signé hier soir. Il ressort d'un communiqué émanant de la Maladière que les tractations pour les transferts en resteront là, le club de l'entraîneur Garbani désirant poursuivre sa politique d'introduction de jeunes éléments.

Lecco (Italie) à Cortailod ce soir

Ce soir, sur le terrain des Câbles à Cortailod, une sélection de Lecco, petite ville d'Italie du Sud d'où est parti le Giro 1971, affrontera les réserves du Neuchâtel Xamax. Puis, jeudi, ce sera au tour d'Audax de jouer contre l'équipe transalpine. Peu de renseignements étant parvenus sur cette sélection, il est toutefois permis de penser que cette sélection correspond, en valeur pure, à la première ligue helvétique...

R.N.

SPORTS dernière

LUTTE

Le Suisse Jean-Paul Mermoud a pris la troisième place, chez les mi-lourds, au tournoi international de lutte gréco-romaine de Salzburg, tournoi qui a été dominé par les Hongrois.

HIPPISME

Pour la première fois depuis trois ans, Arthur Bickendorfer a remporté une épreuve de championnat. Montant « Titan », il s'est imposé au 2me barrage devant le Vaudois Claude Manuel (Jouxten), pour deux dixièmes.

MOTONAUTISME

L'Allemand de l'Est Leide Herbert a remporté, à Anvers, le championnat du monde de hors-bord, catégorie 500 cmc, devant un Allemand de l'Ouest, Steinwascher Volkert. Un vent violent soufflait sur le plan d'eau où l'épreuve avait lieu. Un pilote suédois fut victime d'un accident assez grave et dut être hospitalisé avec une fracture du crâne. De nombreux participants ont abandonné.

hippisme

Championnat d'Europe : Suisses en évidence

Les deux représentants helvétiques Paul Weier et Max Hauri ont pris un brillant départ au championnat d'Europe des cavaliers à Aix-la-Chapelle. Montant Wulf, Paul Weier en effet a remporté la première des trois épreuves de saut qui désigneront le vainqueur final, devant l'Allemand Hartwig Steonen avec Simona, et son compatriote Max Hauri avec Haiti.

En l'absence du champion du monde et tenant du titre, l'Anglais David Broome, l'Italien Mancinelli était le seul ancien champion d'Europe en course. Il fut toutefois éliminé pour avoir changé de cheval en cours d'épreuve ce qui est contraire au règlement, tout comme son compatriote Raimondo d'Inzeo, champion olympique et ex-champion du monde, qui fut mis hors course, son cheval ayant refusé à trois reprises un obstacle.

Effacez la fatigue de toute une journée. Même autour de vos yeux. Avec le nouveau Masque Transparent d'Orlane.

Le jour se termine. Vous êtes fatiguée, épuisée. Et cela se voit. Cela se lit sur votre visage. Sur vos yeux, surtout.

Pourtant, vous avez envie de sortir. D'être belle, charmante, éclatante. Que faire, alors ?

Démaquillez-vous, puis appliquez le Masque Transparent d'Orlane sur votre visage. Sur tout votre visage, en insistant sur le contour des yeux et les pattes-d'oie. Au bout de dix minutes, il est sec

et transparent: vous pouvez alors le retirer, comme un gant.

Et voici votre nouvelle beauté: un teint clair, des traits reposés, une peau affinée. Vous voici lumineuse et fraîche, pour toute une nuit.

Une spécialiste de l'Institut de beauté Orlane de Paris aura plaisir à vous démontrer l'efficacité-beauté du Masque Transparent d'Orlane.

ORLANE
Paris New York
En Suisse, Parmetio SA, Genève

armourins
neuchâtel

Du 29 juin
au 3 juillet 1971
Rayon de parfumerie

Le chemin des vacances passe par notre officine

PHARMACIE des Beaux-Arts

Angle av. 1er-Mars - Pourtalès 2 - Cl. FAVEZ, pharmacien. Tél. (038) 24 24 00

POURQUOI CETTE AFFIRMATION ?

Parce que notre gamme étendue de produits nous permet de trouver ce qui vous convient pour toutes les circonstances, que ce soit pour des vacances chez soi, séjour à la montagne, camping, vacances à l'étranger, voyages outre-mer.

Médicaments	Antisolaires
Contre maux de voyage	Antimoustiques
Produits de beauté	Pansements rapides
Dépilatoires	Pharmacies de voyage
Make-up	Imperméabilisants.
Poches de toilette	Etuils manucures
Rasoirs électriques	Lunettes

GRANDES FACILITÉS DE PARCAGE A PROXIMITÉ

Café du Théâtre

au centre de la ville
Toujours avec un menu
mais bien étudié,
même sur l'assiette

POUR VOS SOIRÉES...
POUR VOTRE MARIAGE...
POUR VOTRE BAR...

«TRIO DADDY CHUARD»

Pianiste-chansonnier.
Tél. (038) 57 15 43.

PRÊTS

pour tous buts,
avec

ASSURANCE

en cas de maladie,
accident ou décès.
Conditions
avantageuses.
Service discret,
prompt et soigné.
S'adresser à
Bruno Schwarz,
Hurnmatt 3,
2557 Studen,
près Brügg.

Maculature en vente
au bureau du journal

Les Cars Marti

Les pays lointains sont-ils vraiment si éloignés ?
Venez avec nous en avion durant quelques heures jusqu'à...

...MEXICO (NOUVEAU)

pays légendaire des Mayas et des Aztèques. Vous pourrez admirer les célèbres ruines de Tintuzban près du lac Patzcuaro, Taxco, la ville d'argent, vous baigner à Acapulco ainsi qu'à l'île Cozumel de la mer des Caraïbes et vous visiterez New-York. Un féérique voyage Marti !

18 novembre - 8 décembre 1971
20 jours
Prix 4370.—

...La PERSE

Le pays des contes de fées vous accueille avec ses coutumes orientales, la magnificence de ses palais et de ses ruines. Téhéran - Rey - mer Caspienne - Hamadan - Isfahan - Shiraz - Persepolis.

Dates : 19 septembre - 4 octobre. 16 jours
Prix 2490.—
Renseignements, programmes inscriptions auprès de

Neuchâtel
VOYAGES
TRANSPORTS S.A.
Votre bureau Marti sur place
5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

le club

Bar à café-glacier
21, fbg du Lac

Bonne
ambiance

Musique
agréable

La confiserie Weber à Valangin

sera fermée aujourd'hui
jusqu'à 13 h 30.

Cependant, les gâteaux au beurre
seront servis à midi et le soir
jusqu'à 19 heures.

Je voudrais essayer la RENAULT

- R 4
- R 6
- R 8
- R 10
- R 12
- R 16 TL
- R 16 TS

Veillez prendre contact avec moi pour un essai gratuit et sans engagement.
Veillez seulement me faire parvenir votre documentation sur ce modèle.

Nom :

Adresse :

Tél. :

GARAGE DES FALAISES S.A.
AGENT OFFICIEL RENAULT
94, route des Falaises
2000 NEUCHÂTEL - Tél. 25 02 72

A vendre

Morris 1000

modèle 1970
16.000 km
de première main
Garantie 3 mois
Expertisée.
Grandes facilités
paiement.

Garage R. Waser
Seyon 34 - 38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28.

A vendre

Kreidler

5 vitesses,
pare-jambes,
pare-brise, sacoches.
Assurance payée
jusqu'à fin 1971.
Tél. 25 54 55.

A vendre

Alfa Romeo

Sprint GT. +
moteur et boîte
à vitesses, etc.
Tél. 31 44 86,
dès 18 h 30.

A vendre

Austin 850

1969, 28.500 km,
verte, parfait état,
de première main.
Tél. (039) 25 65 22,
heures de bureau.

Superbes occasions :

bateaux

cabine cruisers
et hors-bord.

caravane

2 petites 2 places et
3 grand luxe, neuves
cédées avec rabais
élevé pour cause de
suppression dépt
caravanes.
Nauticar R. Tolck,
1025
Saint-Sulpice -
Lausanne,
en bordure de route,
suisse.

A vendre

VW 1200

modèle 1962
Prix à convenir.
Tél. 25 66 86,
interne 17.

A VENDRE

Alfa-Romeo 2600

Limousine
5 places,
de première main.
Expertisée.
Grandes facilités
de paiement.

Pour essai,
s'adresser :
Garage
R. WASER
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28

Bonne

occasion

A vendre pour cause
de départ urgent

VW 1200

1963, en bon état,
expertisée +
4 pneus clous.
Tél. (038) 24 12 89.

Voitures d'occasion

NSU TT 1200

Simca 1000

Fiat 600

VW 1200

expertisées.

Garage des Draizes.
Tél. 31 38 38.

A vendre

caravane

Wilk, année 1968,
4 places, fourneau
à mazout, en parfait
état, 7200 fr.
Pour visiter,
s'adresser : Camping
Paradis-Plage,
Colombier,
parcelle 653,
de 19 à 20 h 30.

A vendre

velosolex

rouge, peu utilisé,
380 fr.
Tél. 24 58 75.

A vendre

FIAT 124

1967, expertisée,
en parfait état.
Garage F. Fatton,
Tombet 13, Peseux.
Tél. 31 72 50.

Particulier
vend

VW 1200

1965, 2000 fr.
Tél. 31 69 92.

A vendre

Fiat 124 spéciale

modèle 1969,
bleue, en parfait
état.
Garage du
Val-de-Ruz.
Tél. (038) 36 15 16.

A vendre

Triumph GT 6

1967, avec
overdrive,
expertisée,
Fr. 5700.—
Facilités de
paiement.
Garage F. Fatton,
Tombet 13, Peseux.
Tél. 31 72 50.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour sa centrale de distribution à MARIN,

**chauffeur
pour poids lourds (cat. D)
expérimenté**

Place stable, bonne rémunération, avantages
sociaux d'une entreprise moderne.



Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél.
33 31 41, ou présentez-vous à la réception de
notre siège central, 13, route de la Gare à
MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 h.

FAVAG cherche

EMPLOYÉE

pour son service de perforation.
Si nécessaire, formation par nos soins.

Faire offres manuscrites ou se présenter à :
FAVAG S.A., 2000 Neuchâtel



COOP ENTREPÔT RÉGIONAL

engage tout de suite

1 CHAUFFEUR

poids lourds.

Semaine de 5 jours

Prestations sociales d'une grande entreprise

Faire offres à l'entrepôt régional COOP
Portes-Rouges 55, tél. (038) 25 94 24,
2000 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune dame

cherche place dans
bureau de Neuchâtel.
Libre dès août.
Adresser offres
écrites à 296-865
au bureau
du journal.

Jeune fille flamande

16 ans, cherche famille ou Institut catholique pour se perfectionner en langue française, pour début juillet. Rémunération à convenir

Ecrire Olyslager, F. Reinemundli 40,
2120 Schoten, Belgique.

Cherchez-vous

un délégué commercial

et promoteur des ventes - jeune (30 ans), dynamique, ambiteux, loyal - formation commerciale complète ouverte à la technique, expérience très diversifiée de l'industrie et du commerce - nombreuses missions à l'étranger - langues : allemand, anglais, français, notions d'italien-espagnol. Actuellement au service extension.

Alors, écrivez-moi sous chiffres CF 1500 au bureau du journal.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

Remise de commerce

Monsieur M. Risoll cordonnerie des Maronniers, Parcs 54, Neuchâtel, remercie vivement sa clientèle de la confiance et de la fidélité qu'elle lui a témoignées, et l'avisé qu'il a remis son commerce, pour raison d'âge, dès le 1er juillet, à Monsieur V. Fuentes.

Monsieur V. Fuentes a le plaisir d'annoncer qu'il reprend la succession de M. R. Risoll et qu'il s'efforcera de donner satisfaction à la clientèle par un travail soigné et rapide. Il la remercie d'avance.

CARAVANES SCHAUB

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE SUISSE ROMANDE

sur 10,000 m² de terrain aménagé.
50 modèles différents de caravanes, marques :
Jet-Knaus-VFW-TE (King-Sprinter-Welthummler)
En exclusivité : E. C. - JOMI - LA COLOMBE
20 modèles différents de mobilhomes
marques : MARDON - Pemberton
En exclusivité :
ALBATROSS - RIVIERA ÉTOILE DES NEIGES

1844 RENNAZ

VILLENEUVE

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20,000.—

- Pas de caution:
- Votre signature suffit
- Discretion totale

Adressez-vous **unique-**
ment à la première
banque pour
prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 6
tél. 038/24 69 68
ouvert 08:00—12.15 et 13.45—19.00
fermé le samedi

Nous vous recevons
discretement en local
privé

NOUVEAU

nom

adresse

profession

signature



La partie nord de la rue du Bassin, avec la fontaine du Lion.

(Avipress - J.-P. BAILLOD)

Rue du Bassin

Au début du XII^e siècle, le lac arrivait jusqu'au pied de la Tour de Diesse. Pendant les XIII^e et XIV^e siècles, le port se trouvait près du carrefour actuel de la Croix-du-Marché. Mais, à mesure que le lac se retirait, son accès devenait plus difficile, parfois à cause de l'insuffisance de l'eau, d'autres fois à la suite de la violence du courant.

En 1706 eut lieu l'établissement d'un nouveau Bassin ou Port-Marie dans lequel abordaient les bateaux pour se mettre à couvert contre la violence des vents. Il occupait l'emplacement actuel de la place Numa-Droz et du Collège latin.

Si ce port était à l'abri des vents du sud et de l'ouest, il ne l'était pas contre ceux du nord et de l'est et maintes fois ils repoussèrent les barques qui tentaient de pénétrer dans le Bassin.

Un autre inconvénient, plus grave, provenait de la vase qui s'y amassait, des herbes qui y croissaient et surtout des exhalaisons fétides et malsaines que les chaleurs de l'été en dégagnaient.

La nécessité de vider ce bassin et de le nettoyer aurait exigé des sommes énormes. Pour éviter de tels frais, on imagina de faire passer le Seyon à travers le Bassin, dans le but d'en renouveler l'eau et d'en entraîner la vase. Cette décision coûta fort cher à la ville et n'eut pas du tout l'effet désiré. A chaque angle, le Seyon déposait du gravier et de la terre, ce qui entraîna un ralentissement du courant dont le niveau s'éleva jusque dans le canal intérieur de la ville. On fut donc contraint de rendre au Seyon son embouchure directe.

Ainsi, après avoir fait de grandes dépenses pour détourner le torrent, on en fit de plus importantes encore pour lui redonner son ancien lit. Le canal tortueux fut comblé et l'on fit de l'emplacement une promenade publique en 1760 et une place d'exercice pour les milices de la ville. C'est le lieu désigné aujourd'hui sous le nom de rue de la Place-d'Armes et rue du Musée.

Le Bassin ou Port-Marie fut finalement comblé en 1827 et c'est sur les remblais qu'a été érigé le Collège latin appelé alors le Gymnase.

Il était naturel que la rue qui aboutit à ce Bassin porte son nom. Au cours des ans, les jardins, les

écuries et les granges ont cédé leur place à des maisons d'habitations, certaines d'une très belle architecture.

Cette rue traverse le centre de la ville, partant maintenant de la rue des Poteaux au nord pour se terminer au sud sur le quai Osterwald.

UNE PARTICULARITÉ

La rue du Bassin a sa particularité : elle ne possède que des numéros pairs. On constate en effet, côté est, que toutes les maisons ont leur entrée principale dans une des rues adjacentes. Après le Temple du bas, une cour donne accès à la rotative de notre journal, puis vient le magasin de Vêtements S.A. dont l'adresse est rue Saint-Maurice. Le bloc des grands magasins Gonset dépend de la rue Saint-Honoré, celui des vêtements Schild S.A. de la place Numa-Droz, tout comme le Collège latin.

Ces immeubles et ces commerces contribuent naturellement à animer la rue du Bassin qui mène au cœur de la Boucle.

Les magasins se suivent également du côté ouest : la boucherie Vuithier et une teinturerie au numéro 2, puis la quincaillerie Baillod au 4, dont l'immeuble est encore garni de multiples balcons très travaillés en pierre et en feronnerie, la maroquinerie Biedermann au 6, tandis que Clairvue opticien et une teinturerie se partagent l'immeuble No 8. Quant à la confiserie Hess, elle fait angle avec la rue de la Treille. Vis-à-vis, les Meubles Perrenoud, puis le tea-room-glacier « Au Rendez-vous ». Une très belle porte en bois sculpté est surmontée de la plaque 8 a. C'est l'entrée d'une maison de maître qui abrite plusieurs appartements et, au rez-de-chaussée la librairie Payot qui s'étend aussi dans la rue des Epancheurs.

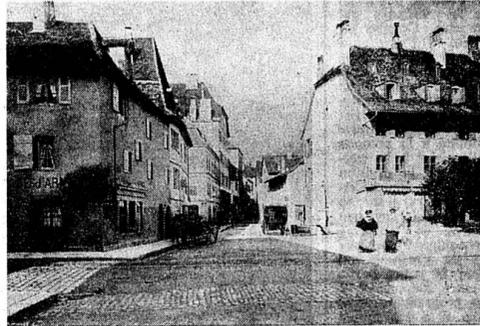
Entre cette rue et celle de la Place-d'Armes se trouvent l'hôtel de la Fleur-de-Lys, puis la plus petite boutique de Neuchâtel, le « Mini-shop », et le commerce de M. Willy Glauser, réparations de bicyclettes et de vélomoteurs.

Deux blocs sont encore construits dans cette rue : le premier entre la rue de la Place-d'Armes et la rue du Musée, grande bâtisse au trois étages dotés chacun de sept fenêtres bien alignées et, avec une vue merveilleuse sur le lac puis sur le quai Osterwald, l'immeuble de « La Neuchâteloise Assurances ». Ses fenêtres du premier étage sont munies de larges grillages et ses abords sont toujours très fleuris.

LA FONTAINE DU BASSIN

La fontaine au nord de la rue porte la date de 1655. Elle semble avoir été construite à l'époque où les habitants de ce quartier avaient du bétail. Le lion en pierre jaune, qui surmonte le fût de roc, serait du XVII^e siècle car il a une grande analogie avec un lion semblable qui garnit une fontaine de Cressier datée de 1584.

Cette fontaine serait donc établie à la place qu'occupait une fontaine plus petite mais à long bassin. Le bassin actuel, en roc, de date plus récente que le lion, porte les armoiries de la ville et l'inscription 1655.



La rue du Bassin en 1895.

Qu'apporter
ce soir
à vos hôtes

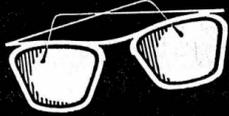
?

... sinon
un cadeau du



Rue du Bassin 12
Ouvert dès 14 h

Il n'y a pas de problème de vue
dans cette rue car pour la vue
il y a CLAIRVUE



CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes Rouges 163 + Bassin 8

Pour votre
JARDIN

Vous trouvez l'outil approprié pour chaque travail
chez le spécialiste

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

mode
teinturier
1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

Neuchâtel

Bassin 8

HESS

PÂTISSERIE
CONFISERIE

SES PRALINÉS MAISON
SALON DE THÉ AU PREMIER ÉTAGE

Spécialité de gâteaux au beurre



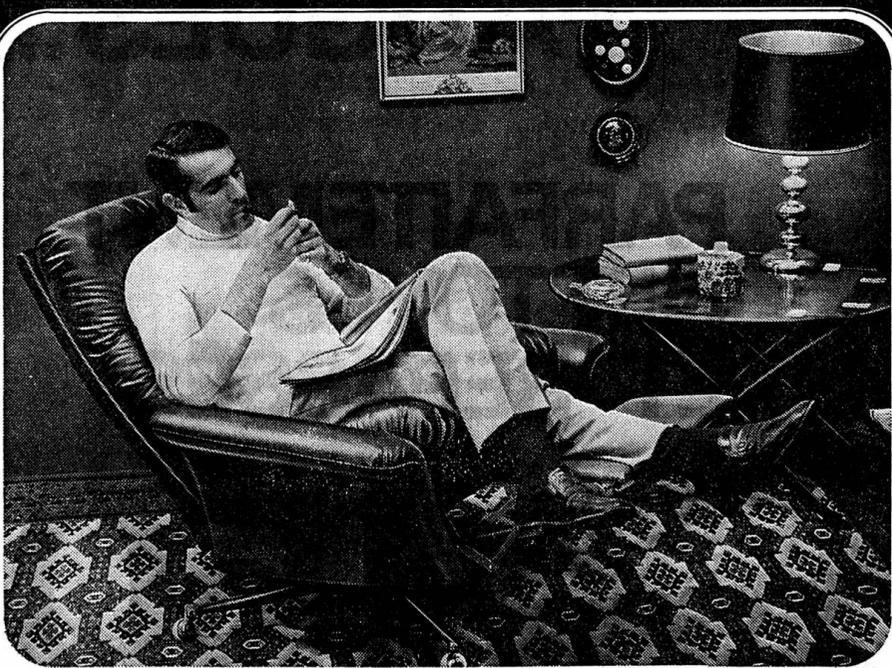
Spécialités de
café et thé

**Torréfaction
journalière**

Ouvert chaque jour
de 7 h à 18 h 30
sans interruption

Vente gros et détail

Temple-Neuf - ☎ 25 54 24



Notre souci :
votre
confort

**meubles
perrenoud**

NEUCHÂTEL
Rue de la Treille 1
(tout près de la Place Pury)

Expositions-vente à
Lausanne, Genève, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Bienne

Expéditez à Meubles Perrenoud, 2053 Cernier
Veuillez m'envoyer votre documentation
Nom : _____
Adresse : _____

LIBRAIRIE
PAYOT

Livres français
Deutsche Bücher
English books

8a, rue du Bassin
NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 22 00

CADEAUX

Un choix magnifique, dans notre nouvelle boutique
au 1^{er} étage

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

Biedermann

MAROQUINIER
depuis

1893

**AU SERVICE
DE LA CLIENTÈLE**

rue du Bassin 6

Tél. 25 16 88

L'important !

**C'est un nettoyage
chimique soigné**

Teinturerie du Bassin

Bassin 2

☎ 25 25 52

Rue du Temple-Neuf

A la fin du XVII^e siècle, l'augmentation croissante des paroissiens, par suite de l'arrivée des protestants réfugiés, rendit nécessaire la construction d'un nouvel édifice religieux à Neuchâtel.

Le 14 janvier 1665, le maire bourgeois déclarait: «Un temple et un auditoire doivent être construits dans le bas de la ville pour que chacun puisse aller glorifier et servir Dieu.»

Les Quatre Ministraux et le maître des clefs examinèrent le problème. Finalement, le Conseil de ville choisit comme emplacement les jardins situés au sud de l'Hôpital de l'époque, et il en acquit plusieurs.

La forme de l'édifice est fort simple: un rectangle. Des colonnes de bois soutiennent alors les galeries qui règnent de trois côtés. La chaire est au centre du quatrième, au nord. Le plafond est aussi en bois, à voussures.

Pendant tout le XVIII^e siècle, les hommes se plaçaient dans les galeries, les conseils de ville avaient leurs bancs fermés au-dessous. Le banc des pasteurs était dans le centre, près de la table de communion, à côté de celui du gouvernement, tous les deux étaient fermés. Tout le reste de l'aire était garni de bancs ouverts pour l'auditoire féminin. Aucun banc n'était une propriété particulière. Le magistrat les avait fait établir, ils lui appartenaient. Dans l'origine, ils furent distribués aux diverses familles existantes pour en jouir et non pour en disposer. Après leur mort, ils retournaient au magistrat qui les adjugeait à d'autres personnes.

La première pierre fut posée le samedi 11 mai 1665 et la construction fut achevée le 17 août 1696.

La dédicace eut lieu le 13 décembre 1669 en présence d'une foule énorme et de toutes les autorités. Le Conseil général s'y rendit en cérémonie, au son de toutes les cloches.

Six ans plus tard, Le Temple neuf fut agrandi côté est. On peut lire, dans «Le Canton de Neuchâtel», d'Ed. Quartier-la-Tente: «Tout le Conseil de ville a supprimé les repas des élections pour deux années afin de participer à cette construction».

Le chœur a été réparé en 1709, la cloche a été refondue en 1734. Les orgues ont été jouées pour la première fois le 23 novembre 1749. Des réparations et des transformations ont naturellement été rendues obligatoires tout au long des ans.

UN TOMBEAU

Une seule pierre tombale existe dans le Temple du bas, celle de Jean-Frédéric Osterwald, qui fut le pasteur le plus marquant de Neuchâtel où il exerça un ministère de soixante ans. Cette pierre funéraire, placée à droite de la chaire, porte en lettres d'or et en latin sur son marbre noir:

— Le magistrat et le Conseil de la ville de Neuchâtel ont élevé ce monument, témoignage de leur affection et de leurs regrets, à J.-F. Osterwald, homme distingué et au plus haut degré vénérable. Treize ans diacre et quarante-huit ans pasteur de



La rue du Temple-Neuf et la fontaine du Lion

(Avipress - J.-P. BALLOD)

cette église, il fut pieux, éloquent, fidèle, infatigable, jusqu'à la fin de sa vie. Théologien d'une vaste science et d'un zèle à l'abri de tout reproche. Particulièrement cher à son troupeau qui le pleure maintenant.

Né le 25 novembre 1663, il fut frappé d'une maladie au milieu de ses prédications le 14 août 1746. Il décéda le 14 avril 1747 et fut enterré trois jours après en présence de tous les membres de son Eglise en larmes. Eglise dont il fut le pasteur, écoute: Si tu sais être attentive, il continue à te parler du fond même de son tombeau.

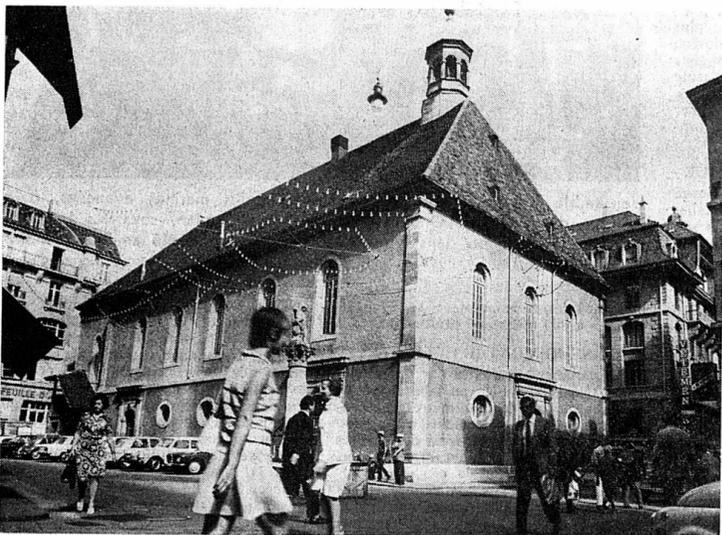
UNE COURTE RUE

La rue du Temple-Neuf est très courte, elle part de la rue des Poteaux pour se terminer quelque cent mètres plus à l'est, à la rue du Concert.

Le côté sud est occupé par le Temple du bas puis par les bâtiments de l'Imprimerie Centrale S.A. Seul magasin de ce côté: celui du coiffeur Paul Schenk.

Au nord, les Neuchâtois voient encore les murs qui abritèrent pendant des dizaines et des dizaines d'années l'hôtel du Raisin et son café. Les immeubles portant les numéros 10 et 8, ainsi que celui qui fait angle avec la ruelle Breton, attendent des jours meilleurs. Pour l'instant, leur rez-de-chaussée est occupé par les grands magasins Aux Armourins, les logements sont occupés par quelques familles.

Le bloc No 4, «Centre-Ville» est le siège du magasin de porcelaine et verrerie Schinz S.A., de Chaussures Royal, ainsi que de plusieurs bureaux. Dernier commerce: celui de café et de thé, attenant au bar à café «Au Moka» dont l'entrée est dans la rue du Concert.



Le Temple du bas

CAMPING

Chaises, tables, grils, réchauds, glacières, ustensiles de cuisine pour rendre votre camping plus agréable, chez le spécialiste.

BAILOD

Bassin 4 NEUCHÂTEL Tél 25 43 21

Depuis 145 ans toujours dans les porcelaines et cristaux

Seulement les meilleures qualités

Schinz

NEUCHÂTEL

CHAUSSURES

Royal

Tél. (038) 25 51 05

Vous procure le confort Pour marcher sans effort, Et vous assure l'élégance, En toute circonstance!

Temple-Neuf 4

2000 Neuchâtel

Bussi Coiffure

Membre du Club artistique suisse et de Paris

Les dernières tendances

Temple-Neuf 11

☎ 25 25 78

Neuchâtel



Ses fromages, ses vins, et toutes ses spécialités

VENEZ VOUS SEREZ BIEN CONSEILLÉS

11, Temple-Neuf - NEUCHÂTEL — Tél. (038) 25 16 72

Chez nous, celui qui a besoin d'argent est un client bienvenu. Pas un quémandeur.

aufina

le service prêts loyal

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41



Entre vous et l'adversité — mettez

La Neuchâtoise Assurances

LE COMPLET DISCOUNT

Dans cet élégant complet aux rayures mode, cintré à la taille, vous vous sentirez au frais et en forme pour voir venir les beaux jours. Les teintes: aubergine, olive et ciel vous mettront déjà de bonne humeur, et vous ne la perdrez pas devant le prix: **Fr. 119.-**

VÊTEMENTS
ESGO

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice.

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Horgen, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Schaffhouse, Shopping Center Spreitenbach, Sion, Saint-Gall, Thonon, Winterthur, Zurich.

Entreprises et promesses de la science

A L'UNIVERSITÉ

Leçon inaugurale de M. Paul-André Sigenthaler professeur ordinaire de physiologie végétale

C'est avec distinction et cordialité que le recteur de l'Université, M. Werner Sörensen, a présenté et installé M. Paul-André Sigenthaler comme professeur ordinaire de physiologie végétale, le 16 juin 1971, à l'Aula.

Né le 26 avril 1931 à Chavornay, M. Sigenthaler fit ses études secondaires à Orbe puis à Lausanne, et les termina au Gymnase de Neuchâtel. Porteur d'un baccalauréat ès lettres, il obtint sa licence ès sciences en 1957 et son doctorat en 1962, ayant soutenu une thèse intitulée « Métabolisme azoté, croissance et catabolisme auxiliaire des plantes du Lens » (Directeur : prof. P. E. Fliet).

Chercheur contractuel à la Station centrale de microbiologie et de recherches laitières de Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), puis de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), bénéficiaire d'une bourse de l'Agence internationale de l'énergie atomique, il fut, de 1963 à 1966, associé de recherche au département de physiologie de l'Université de Californie, puis au département de biologie du Collège de Brooklyn (Cité universitaire de New-York). De tous les stages effectués à l'étranger, c'est son passage à l'Université de Berkeley qui fut le plus marqué : le laboratoire du professeur Packer, de par la personnalité rayonnante de son chef, était devenu un lieu de rencontre internationale. C'est là que M. Sigenthaler effectua des recherches sur les réactions photosynthétiques qui se déroulent dans les chloroplastes de volume isolé de plantes supérieures puis sur les changements de volume de ces organites au cours de la transformation d'énergie radiante en énergie chimique. Ce n'est donc pas un hasard si, de retour en Suisse, il a poursuivi des recherches en bioénergétique dans l'un des domaines fondamentaux de la biologie végétale, la photosynthèse. Son laboratoire, à Neuchâtel, a pu voir le jour grâce à l'appui conjoint de l'Etat et du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Le thème choisi par M. Sigenthaler pour sa leçon inaugurale est un sujet qui prête à la conversion de l'énergie solaire en énergie chimique dans l'appareil photosynthétique. Il fut traité magistralement et rendu intelligible, malgré sa grande complexité, grâce à une série de diapositives et à une rare faculté de synthèse.

L'orateur traita d'abord des processus par lesquels la matière vivante parait échapper, partiellement du moins, au deuxième principe de la thermodynamique. Si l'univers matériel tend vers une distribution de plus en plus symétrique de l'énergie, vers une diminution des dissymétries, la matière vivante semble capable de recréer ces dernières, de regagner l'énergie par transformation de phénomènes désordonnés en phénomènes ordonnés.

Les plantes vertes sont des appareils photochimiques qui transmutent, grâce à la chlorophylle, l'énergie électromagnétique en énergie libre chimique. Elles utilisent l'énergie d'excitation de l'électron pour provoquer d'une part la dissociation de l'eau en oxygène (dégagé dans l'atmosphère) et en hydrogène (capté par un transporteur, le NADP, + réduit en NADPH), pour lier d'autre part un atome de phosphore à l'adénosine diphosphate (ADP transformée alors en adénosine triphosphate, ATP). Ce composé, contenant une liaison très labile, à haute énergie, sera capable par la suite, avec le concours du NADPH, d'équilibrer le bilan énergétique de la biosynthèse des glucides, des lipides et des protéines, et des autres travaux indispensables à la vie cellulaire.

Une analyse plus fine du mécanisme de la photosynthèse permettrait à un solipsiste de le définir comme une série d'événements qui se déroulent dans des domaines successifs de temps. Le premier (qui s'étend dans l'intervalle de 10-15 à 10-9 sec) concerne la phase strictement physique, caractérisée par des phénomènes d'absorption de l'énergie radiante sous forme de quanta de lumière visible ou infrarouge.

Le second domaine est celui de la photochimie. Cette phase qui s'étend sur une durée de 5 ordres de grandeur, complète la conversion de l'énergie quantique en énergie libre, disponible pour les travaux ultérieurs ; les réactions conduisent à la production de deux systèmes stabilisés, celui des oxydants et celui des réducteurs.

Au domaine biochimique (de 10-4 à 10-1 sec) appartiennent les processus de fixation du gaz carbonique, les biosynthèses, avec dégagement d'O₂ moléculaire. Dans ce champ de vision, le biochimiste pourrait réduire la photosynthèse à un acte photochimique provoquant la deshydrogénation d'un donneur d'H et la réduction du CO₂, réactions qui s'accompagnent d'une synthèse simultanée de composés riches en énergie, comme le NADPH, l'ATP, l'acétyl-CoA, etc.

Le domaine de la physiologie émerge du précédent quelque part entre 10-2 et 10-1 sec. C'est là qu'un jeu subtil s'établit entre le métabolisme biochimique et l'organisation cellulaire. La photosynthèse y apparaît comme un processus au cours duquel la croissance cellulaire est réalisée aux dépens de l'énergie lumineuse absorbée par la chlorophylle.

Le passage à travers ces domaines impose l'apprentissage de plusieurs langages : celui de la physique des radiations et de l'état solide, celui de la photochimie des systèmes condensés, de la chimie quantique de la biochimie, de l'enzymologie, de la physiologie cellulaire et de la macrophysiologie. Ces langages permettent la recherche d'une définition des divers aspects de la fonction photosynthétique.

Cette fonction vitale ne peut se concevoir sans un support matériel. La première structure organisée, la plus accessible, la plus complexe aussi, est la plante entière, composée de ses divers organes et tissus. Mais c'est dans la feuille que s'effectuent plus particulièrement les transformations anaboliques. Parmi les organites cellulaires, les chloroplastes (ou grains de chlorophylle) jouent un rôle essentiel grâce à leur structure organisée : c'est là que prend naissance le courant d'énergie aux dépens des radiations solaires. A l'aide du microscope électronique, on y découvre, noyé dans le stroma, un réseau de membranes (ou thylacoïdes) qui présente l'aspect de plusieurs empilements de sacculles, dont chacun constitue un granum.

Le stroma contient tout l'équipement enzymatique nécessaire à la fixation du gaz carbonique. Il est le siège de la phase obscure de la photosynthèse, dont les mécanismes furent élucidés grâce aux remarquables travaux du professeur M. Calvin, prix Nobel 1961. Mais c'est au niveau des thylacoïdes qu'a lieu la phase lumineuse ou photochimique. Pour comprendre son mécanisme fonctionnel, il faut descendre de l'étage infracellulaire jusqu'au niveau moléculaire, où les principaux acteurs de la photosynthèse sont les pigments photorécepteurs, les chlorophylles et les caroténoïdes, qui absorbent les quanta d'énergie lumineuse. C'est à ce niveau que se produit la première « étincelle » qui va déclencher le mécanisme sui generis et engendrer le courant d'énergie qui se transmettra de proche en proche, de l'étape électronique et moléculaire, en passant par les niveaux infracellulaires et cellulaires, à l'organisme tout entier.

On sait depuis une dizaine d'années que la photosynthèse comprend deux étapes photochimiques, chacune d'elles utilisant l'énergie fournie par un système pigmentaire distinct. Le premier système est constitué par la chlorophylle a et un pigment collecteur de photons (P700) ; il absorbe ces derniers à des longueurs d'onde supérieures à 685 mμ. Le

deuxième système, constitué par la chlorophylle b et d'autres pigments accessoires, est sensible à des longueurs d'onde inférieures à 685 mμ.

C'est au cours de réactions d'oxydo-réduction en cascades que l'énergie est fixée sous forme d'ATP. La vacance électronique finale est immédiatement comblée par des électrons provenant de l'eau, réaction au cours de laquelle l'O₂ moléculaire, caractéristique du phénomène photosynthétique, est dégagé. Ainsi, ces électrons empruntent un chemin non cyclique pour aboutir finalement sur un composé (la ferrédoxine) qui réduit le NADP⁺ en NADPH. L'estérification de l'ADP en ATP est intimement associée au courant des électrons.

De fait, pour le physiologiste cellulaire, la quintessence des réactions photochimiques est la biosynthèse d'ATP et de NADPH, deux molécules riches en énergie et essentielles à l'édification des constituants cellulaires. Le processus fondamental de la mise en réserve de l'énergie photonique solaire dans les chloroplastes réside précisément dans le couplage intime du flux d'électrons et de la phosphorylation. Ce couplage est en quelque sorte une symbiose fonctionnelle. On voit donc que le caractère essentiel de la vie réside dans l'excitation des électrons provoquée par les photons solaires. Ces électrons retournent à leur niveau d'origine en passant à travers des molécules complexes ; ils perdent petit à petit, grâce au mécanisme de couplage, leur énergie d'excitation, sous forme de composés phosphorés riches en énergie, processus qui permettent le fonctionnement de la machine vivante.

Ce fonctionnement résulte de l'équilibre des structures complexes des êtres organisés, prises entre deux tendances, « une vers le nivellement thermodynamique et le désordre, l'autre vers l'ordre et l'organisation, — équilibre maintenu seulement par l'apport constant sur notre planète de l'énergie photonique émanant du soleil. Il semble bien que le caractère essentiel d'un être vivant, à chaque échelle d'organisation de la matière qui le constitue, réside dans le maintien dynamique de sa structure. C'est une action finalisée qui n'est possible que grâce au phénomène photosynthétique. Le biologiste a le sentiment que l'ordre fonctionnel est une part essentielle du système vivant, qui ne saurait être mesurée uniquement en termes d'unités d'entropie. L'ordre biologique actuel contient l'idée de qualité, de valeur et d'organisation spécifique ; il renferme aussi l'expérience historique acquise par l'organisme au cours de son évolution. G.D.

Réussite d'une importante expérience à Marseille Trois boucs par 800 mètres de fond

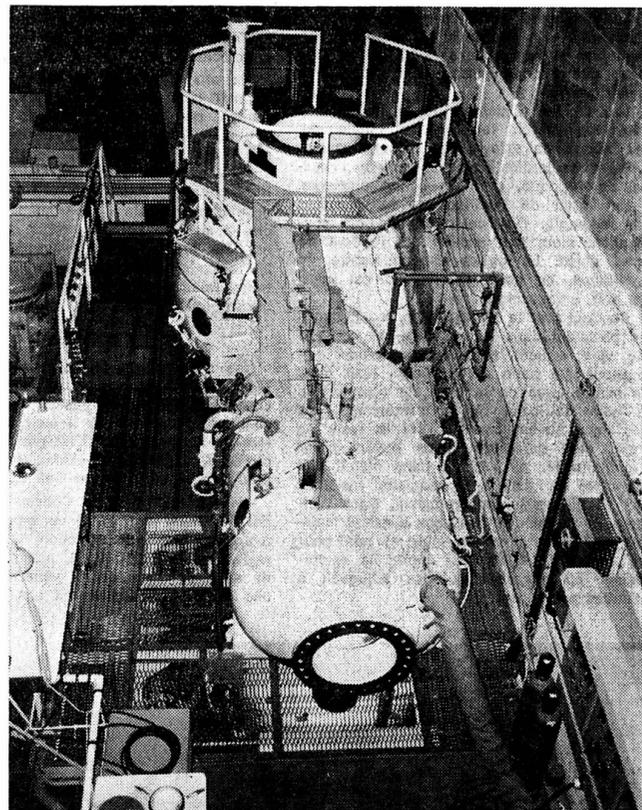
Les aquanauts qui évolueront d'ici à quelques années dans le sous-marin de recherche français Argyronète le devront en grande partie à trois jeunes boucs : ceux de l'expérience « Boucafond-III », qui s'est achevée récemment à Marseille dans le laboratoire de physiologie du CEMA (Centre d'études marines avancées), et dans le cadre du programme 71 du CNEXO (Centre national pour l'exploration des océans).

Plus heureux que leurs congénères des deux tentatives précédentes, dont la plupart avaient péri soit durant soit après l'expérience, les animaux de Boucafond-III ont en effet prouvé qu'il leur était possible de vivre durant au moins huit jours par 800 mètres de profondeur sous la mer. En fait, bien entendu, ils n'ont pas quitté la terre ferme : selon une technique désormais classique en océanographie expérimentale, les chercheurs se sont contentés de caissons pressurisés, où était simulée la pression correspondant à la profondeur visée. Reproduire la pression ne suffit cependant pas — surtout lorsque l'on aspire à descendre aussi bas — et il est nécessaire de reconstituer l'environnement complet qui sera celui de la plongée effective. En premier lieu, il faut assurer aux aquanauts-cobayes un mélange respiratoire strictement adapté à la pression : on sait en effet que l'organisme est conçu pour fonctionner à l'aide d'une certaine pression partielle d'oxygène, et que cette pression partielle est intimement liée à la profondeur à atteindre donc à la pression qui y règne. De savants calculs sont ainsi nécessaires pour pouvoir assurer aux animaux — plus tard aux hommes — le subtil dosage d'oxygène qu'ils exigent. Cet oxygène n'est d'ailleurs plus dilué dans de l'azote comme dans l'air que nous respirons, mais dans de l'hélium, afin de supprimer les effets narcotiques que l'azote entraînerait à grande profondeur.

PRÉPARATION PSYCHOLOGIQUE

L'épopée des trois boucs a commencé de façon très commune, dans les stalles du CEMA a fait aménager dans son laboratoire : là, ils ont simplement dû s'habituer, durant 10 jours, au type de nourriture qui allait leur être administré tout au long de l'expérience. Pour parfaire encore leur conditionnement, on leur imposait de temps en temps un petit séjour dans le caisson expérimental, mais en les laissant à la pression atmosphérique. Ce conditionnement s'est en effet révélé nécessaire au terme de l'expérience « Boucafond-I », réalisée en avril 1969, et au cours de laquelle les animaux avaient souffert de troubles digestifs graves : surpris par l'environnement nouveau, et réduits à une quasi-inactivité en raison de l'exiguïté de leur habitat, ils s'étaient livrés à une véritable boulimie, ce qui avait causé la mort de l'un d'entre eux.

Psychologiquement préparés, les trois boucs pouvaient donc passer à la suite de l'expérience : enfermés tout d'abord dans leur caisson, ils se sont vu administrer le mélange gazeux qui allait être celui de l'expérience, débarrassé d'azote et constitué d'oxygène et d'hélium. C'est alors que la « descente » a pu commencer : par le jeu de la pression et de la variation du mélange respiratoire, ils ont été amenés à une profondeur de 50 mètres, où ils ont passé leur première nuit d'aquanauts ; le lendemain matin devaient marquer la descente principale, à raison d'un mètre à la minute, par paliers successifs, si bien que deux jours



L'ensemble des installations du centre d'études marines avancées, dans le port de Marseille. On distingue, au dernier plan, sous les barrières circulaires, le caisson dans lequel les trois boucs ont été amenés à moins 800 mètres. (Photo Cedos)

plus tard les trois animaux se « retrouvaient » à 800 mètres de profondeur.

UNE REMONTÉE DELICATE

Constamment surveillés par une caméra de télévision, reliée au laboratoire de mesures où tous les paramètres chimico-physiques étaient également enregistrés, les trois boucs ont vécu ainsi durant huit jours comme s'ils avaient effectivement été à 800 mètres sous la mer. Un système ingénieux de jets, de vannes et sas leur imposait régulièrement une petite séance de toilette — tant pour eux que pour le caisson —, et un dispositif automatique leur apportait, 2 fois par jour, l'eau et la nourriture nécessaires. Après ces 8 jours de vie d'aquanauts-cobayes, la phase la plus délicate : la remontée. C'est en effet au cours de cette décompression que surviennent d'ordinaire les accidents physiologiques de la plongée profonde. Ici cependant, grâce à une courbe de remontée soigneusement calculée par le directeur du laboratoire, le professeur Chouteau de la faculté des sciences de Marseille, les 3 animaux devaient arriver sains et saufs à la « surface », vingt-quatre jours après le début de « Boucafond-III ».

POURQUOI LE BOUC ?

La portée de cette nouvelle expérience, d'ores et déjà, est considérable : elle ouvre en effet la voie à d'autres tentatives, qu'effectueraient cette fois des hommes, pour tenter d'atteindre la profondeur type liée à l'emploi du sous-marin Argyronète, soit 600 mètres.

L'utilisation de boucs pourrait cependant surprendre le non-initié, bien que cette pratique soit tout sauf révolutionnaire, et qu'elle ait été proposée en 1905 déjà. La raison en est assez simple : dès lors que toute la physiologie de la plongée repose sur les échanges gazeux et sur les mécanismes respiratoires, il est indispensable de disposer d'un organisme dans lequel les paramètres clés soient comparables à ce qu'ils sont chez l'homme adulte. Or c'est précisément le cas du bouc, qui présente une vitesse circulaire, une fréquence cardiaque et une fréquence respiratoire très proches de celles de l'homme. En outre, le bouc a une

taille et un poids (70-80 kg) qui le rapprochent encore de l'homme adulte.

Certes, à ce titre, il y aurait aussi le cochon. Cependant cet animal « parle » moins aux expérimentateurs, qui peuvent au contraire déceler énormément de choses dans le regard ou le comportement d'un bouc. Le bouc est en outre un ruminant, si bien qu'il y a là une autre possibilité de contrôle : toute anomalie dans la rumination sera un signe pour le spécialiste. Le chien ? Outre sa taille et son poids trop faibles, c'est son psychisme qui constitue la restriction la plus importante : le stress que lui imposeraient les conditions de l'expérience nuirait à son analyse objective. Le singe, enfin, n'est bon que pour une étude spécifique du système nerveux, mais non pour une expérience « globale » comme devait l'être « Boucafond III ».

BIENTÔT L'HOMME

Durant cette expérience, en effet, aucune télémessure de paramètres physiologiques n'a été effectuée. Les examens médicaux ont été limités aux observations cliniques comparatives (avant et après l'expérience), aux analyses biologiques qu'elles présupposaient, ainsi qu'à l'interprétation du comportement. Ce n'est que lors d'une expérience ultérieure, programmée en principe pour le mois de septembre, que des enregistrements électrocardiographiques, électro-encéphalographiques et électromyographiques seront réalisés. Effectuées toujours sur des boucs, ces télémessures obligeront au préalable à un véritable travail de chirurgien, et une anesthésie des boucs durant 8 à 10 heures, afin d'implanter sur les animaux les nombreuses électrodes nécessaires. L'homme, ainsi, pourra prendre le relais des boucs-explorateurs. Prudemment. En ne descendant tout d'abord qu'à 400 mètres, ce que d'autres laboratoires ont déjà réalisés. L'expérience devrait avoir lieu en novembre ou en décembre de cette année, en principe. Ensuite, en alternance avec d'autres expériences effectuées sur les animaux, on tentera de descendre peu à peu jusqu'à la profondeur de travail de l'Argyronète, que construit le CNEXO : 600 mètres. Pour le début de l'année prochaine. Eric SCHAEERLIG

Le monde pourra bientôt compter sur la richesse des océans

Des scientifiques de 18 pays estiment qu'il est de plus en plus évident que les océans contiennent suffisamment de minéraux pour satisfaire aux besoins du monde, pendant au moins un siècle.

Das un rapport au Conseil économique et social de l'ONU, le comité pour les applications de la science et de la technologie au développement estime qu'il existe dans les eaux du globe une quantité astronomique de minéraux dissous. En 1969, plus de sept milliards de dollars de minéraux ont été tirés des mers. Les dépôts de pétrole et de gaz sous les fonds marins pourraient dépasser ceux de la terre ferme.

« De récentes découvertes démontrent la possibilité d'explorer et d'exploiter de nouvelles ressources minérales à l'avenir », déclare le rapport. Il faut également remarquer qu'une expérience américaine de forage de plus de cinq kilomètres sous l'eau pouvait être utilisée pour l'exploitation pétrolière. Le rapport mentionne la découverte à plus de 1600 m de fond de trois bassins chauds dans la mer Rouge qui contien-

draient pour plus de 2,3 milliards de dollars en or, cuivre, zinc dissous. Les importants investissements nécessaires à l'exploitation minière sous-marine ont retardé son développement, mais des solutions rentables apparaissent, du moins pour l'industrie pétrolière.

Les forages sous-marins produisent actuellement dix-sept pour cent du pétrole mondial. Vers 1980 cette proportion passera à trente-trois pour cent. Plus on s'éloigne des côtes, plus les minéraux sont difficiles à trouver. Il est nécessaire d'améliorer les techniques d'exploitation au large. Des cartes de base et des renseignements marins précis sont nécessaires pour l'exploitation des ressources minérales de la mer, estiment les experts. Aucune région importante des océans n'a encore été étudiée suffisamment pour donner une image détaillée du fond. »

Le comité pose aussi une question qui doit être réglée : à qui appartiennent les ressources au-dessus ou au-dessous des fonds marins. Le comité rappelle que la commission de l'ONU sur l'utilisation pacifique des fonds marins a déjà travaillé sur cette question. (AP)



BIBLIOGRAPHIE

Hans Sponholz
COMMENT PHOTOGRAPHER
LES FLEURS
(Ed. Payot)

Photographier des fleurs, c'est arracher à l'oubli une beauté essentiellement fragile. La photographie florale n'a rien de commun avec le mitrailage photographique habituel. Elle exige que l'on acquière une connaissance approfondie de l'objet à photographier. La plante est une belle qui sourit peut-être à tous ses admirateurs, mais ne se laisse conquérir (photographiquement) que par ceux qui ont su lui faire une cour patiente et avisée. Ce sont les règles et les ruses de cette stratégie amoureuse que ce petit livre se propose d'indiquer.

Steven Rose
LA CHIMIE DE LA VIE
(Ed. Gauthier Villars)

L'infiniment grand : le cosmos, et l'infiniment petit : la cellule vivante, passionnent chaque jour davantage le grand public.

« La chimie de la vie » a été écrit à l'intention de tous ceux qui se passionnent pour le problème des origines de la vie sur terre. Cet ouvrage s'adresse au grand public quelle que soit sa formation scientifique. Tous ceux que passionnent les problèmes d'origine et d'organisation de la vie, liront — et avec quel profit ! — ce livre magistral de Steven Rose et y trouveront de quoi nourrir et éclairer l'un des thèmes de réflexion les plus actuels : Comment et où a surgi la vie ? »

Pierre et Patrick Vincienne
DOIT-ON CROIRE A L'EUROPE ?
(Ed. Dunod)

Cet ouvrage est le produit d'une réflexion spontanée, alimentée par l'information telle qu'a pu la recevoir la partie sensibilisée du grand public. Pierre et Patrick Vincienne veulent étayer et défendre l'image encore floue d'une certaine Europe, qu'une partie montante, et parfois agressive, du public appelle maladroïtement de ses vœux. L'argumentation empruntée à des érudits de plusieurs bords ne prétend pas atténuer le contenu subjectif de cette recherche. Elle entend le situer au niveau d'un « bon sens populaire » élargi, pour lequel la nécessité de choisir demeure, même si le doute n'est pas toujours levé.

GOOD YEAR

Team Goodyear 1971

Les imbattables

Les pneus ceinturés G 800

Tous !
Imbattables
en Polyester

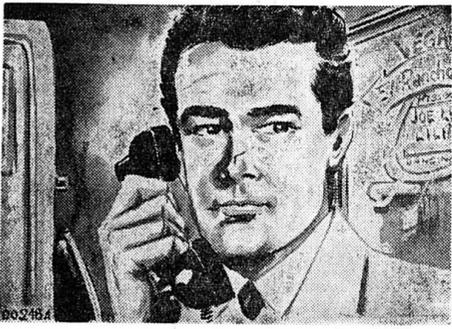


OSS 117 UN AS DE PLUS À LAS VEGAS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ. Hubert Bonisseur de la Bath échappe au traquenard qui lui était tendu sur la route 41.

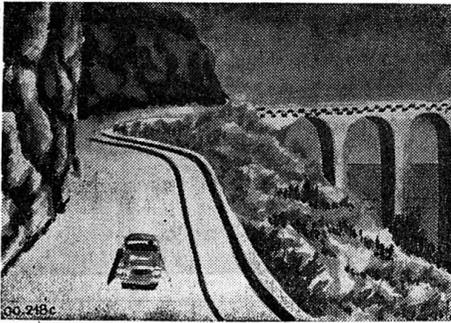
Une Cadillac dernier modèle



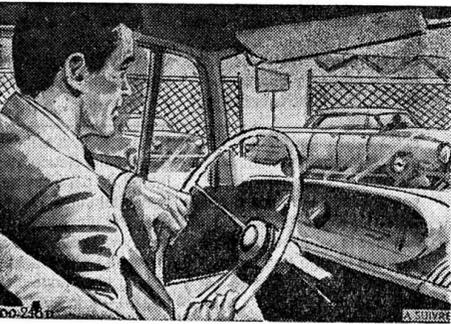
En cette heure matinale, tout Las-Vegas dormait, mis à part les balayeurs et une vieille femme qui, son cabas à provisions posé sur le sol, tentait sa chance à une machine à sous du «Nugget».



«Vu, dit celui qui se faisait appeler Bob. Ensuite?» — «La nuit de vendredi à samedi. Hier, entre midi et 2 heures, puis encore 9 et dix. Cette nuit, entre minuit et 2 heures.»



Le soleil se montrait au-dessus de la crête des montagnes, mais la température demeurait très fraîche. Las-Vegas est à deux mille mètres, au-dessus du niveau de la mer, et certains pics dépassent dix mille pieds.



Hubert vit arriver Ester Horn au volant d'une Chevrolet jaune, qui n'était pas d'un modèle récent. Glynis Balfour était assise à ses côtés. Léo Miller se présenta quelques minutes plus tard, conduisant un vieux coupé Ford.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: L'appareil optique



L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de betterave Côtes d'agneau Haricots Pommes vapeur Charlotte au chocolat

Le plat du jour: Charlotte au chocolat

Faites fondre au bain marie trois bâtons de chocolats fondant. Battez en crème 125 g de beurre et ajoutez-y 25 g de sucre semoule, 3 jaunes d'œufs et le chocolat refroidi.

Lecture

Quelles conditions doit-on observer pour que la lecture ne soit pas fatigante pour les yeux? Il faut placer le livre bien devant soi, pour que le cristallin n'ait pas à modifier sans arrêt sa courbure.

Antibiotiques

Les antibiotiques sont des substances provenant de micro-organismes (champignons ou microbes) ou bien des substances synthétiques qui détruisent certaines bactéries ou entravent leur multiplication.

Il ne faut jamais prendre un antibiotique sans avis médical. Ne jamais utiliser un sirop périmé ou des comprimés prescrits pour une maladie antérieure.

Il faut suivre à la lettre les prescriptions des ordonnances médicales: nombre de comprimés indiqués, pendant le temps indiqué. Ne pas suspendre la prise du médicament lorsque la fièvre baisse; le traitement serait alors incomplet et très probablement inefficace.

A méditer

Une vieillesse franchement acceptée est une seconde jeunesse. D'HOUELOT

HOROSCOPE

Des influences toujours très actives ne manqueront pas de se faire sentir tout au long de cette journée. La tension nerveuse sera donc à surveiller de très près.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Aérez plus souvent votre appartement. Amour: Ne tenez pas rigueur d'une irritation passagère. Affaires: Vous devez prendre des résolutions.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Vous êtes trop gourmand. Amour: Vos amis ne vous oublient pas. Affaires: Vos nouvelles relations vous seront très utiles.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Vous ne mangez pas suffisamment. Amour: La soirée favorisera les rencontres. Affaires: Tenez toujours vos promesses.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Prenez un petit déjeuner substantiel. Amour: Votre inquiétude n'a pas lieu d'exister. Affaires: Une difficulté vous contraindra.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne restez pas enfermé toute la journée. Amour: Une idylle naissante sera favorisée. Affaires: Effectuez un travail régulier.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Surveillez votre nourriture. Amour: Intéressez-vous aux projets de l'être cher. Affaires: Vous obtiendrez de bons résultats avec la patience.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Assouplissez vos articulations. Amour: Ne vous laissez pas gagner par l'agitation. Affaires: Soyez clair et précis.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Vous ne dormez pas suffisamment. Amour: Grande instabilité sentimentale. Affaires: Une promesse ne sera peut-être pas tenue.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vous êtes allergique à certains mets. Amour: Faites preuve de bienveillance et de diplomatie. Affaires: Adaptez-vous rapidement à votre nouveau poste.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Surveillez votre taux d'urée. Amour: Ne prenez pas de décision impulsive. Affaires: Des facilités vous seront accordées.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

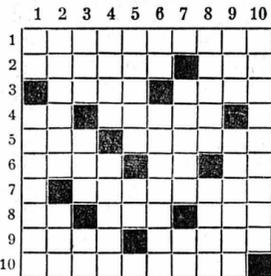
Santé: Déplacement de vertèbres. Amour: Ne cédez pas à toutes les exigences de l'être cher. Affaires: Ne faites pas le jeu de la concurrence.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Soignez vos troubles digestifs. Amour: Modérez vos impulsions. Affaires: Vous réaliserez une excellente affaire.

MOTS CROISÉS

Problème No 439



HORIZONTALEMENT

1. Fugitif. 2. Argument fait de propositions enchaînées. — En passant par 3. Circulent en Bulgarie. — Très employés dans la cuisine provençale. 4. Pronom. — Semé de saillies égrillardes. 5. Patrie d'Abraham. — Agace. 6. Ceint de dessus est plus orné. — Entre dans une alliance. — Abréviation d'un titre. 7. De la verdure sur un berceau. 8. Article. — Sa Croix est une constellation. — Il vécut souvent travesti. 9. Il a force de loi. — Juste. 10. Commode pour qui veut prendre ses distances.

VERTICALEMENT

1. Préposition. — Comédien de la troupe de Molière. 2. Peut se faire piquer. — Ville des Pays-Bas. 3. Un peu de bien au soleil. — Il travaille en chaussons. — Pronom. 4. Affluent de l'Adour. — Distance entre deux relais de chevaux. 5. On la brûle pour gagner du temps. — Sans fard. 6. Pronom. — Submergée. 7. Mordant. — Deux lettres dont on a fait des nom d'objets. 8. On y lave la vaisselle. — Roi de théâtre. 9. Il naît au lac Victoria. — Agile. 10. Affaïssement du sol trop chargé.

Solution du No 438



CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du port: 20 h, Cirque Knie EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg. Musée d'histoire naturelle: Exposition de photographies de nature. Centre culturel neuchâtelois: Exposition Claude Ballaré, photographies. Jeunes-Rives: Zoo Beauverd. Tourisme: Bureau officiel de renseignements, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Traître sur commande. 16 ans. Palace: 20 h 30, Le Spécialiste. 16 ans. Arcades: 20 h 30, Un beau monstre. 18 ans. Rex: 20 h 30, Les Ultimes Fredaines du comte Porno. 18 ans. Studio: 20 h 30, Pendulum. 16 ans. Bio: 18 h 40, Quand le rire était roi. 20 h 45, Les Clowns.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Seyon-Tré-sor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: P. Tozzini, Corcelles, Tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga: 1. Peintures miniatures des Indes du XVIIe au XIXe siècle. 2. Peintures récentes de J.-F. Liegme. Caveau des Abbesses: Bar-Dancing.

CORTAILLOD

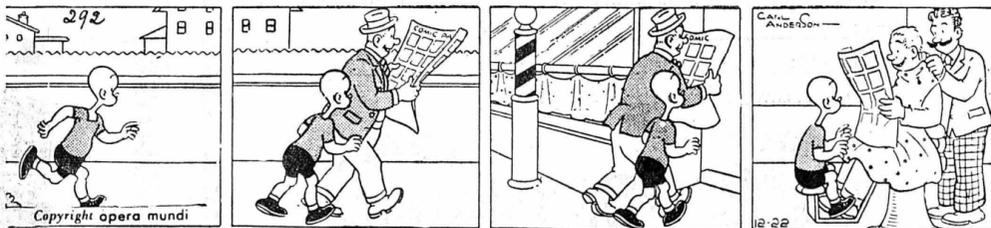
Galerie Créachem: Exposition Alain Les-tié.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Opération Tonnerre.

Galerie 2016: Exposition Bobo Samardzic.

HENRY



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal 18.05 Il faut savoir 18.10 (C) Douze artistes suisses 18.25 (C) Courrier romand 19.00 (C) Babar 19.05 (C) Maurin des Maures 20.05 (C) Carrefour 20.30 Tour de France 20.40 (C) Pot-bouille 21.35 Regards Les élèves de l'Ecole des beaux-arts de Lausanne 22.25 (C) Portraits d'artiste

21.30 Les étoiles de la chanson 22.30 Catch 23.00 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame 16.05 Fin 19.00 Actualités régionales 19.20 (C) Colorix 19.30 (C) 24 heures sur la II 20.00 Journal 20.30 (C) Falstaff 22.45 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

16.15 (C) Uno'ora per voi 17.30 Gli Harlem Globetrotter 18.35 Minimondo (C) Aventura in Lapponia 19.10 Telegiornale 19.15 Guten Tag 19.50 Cipro, sceglie il turismo 20.20 Telegiornale 20.40 Tempi nostri 22.10 Questo e altro 23.05 Ciclismo: Tour de France 23.15 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 Télévision scolaire (C) Biologie maritime (C) Analyse d'un tableau 10.15 (C) Biologie maritime 17.00 La maison des jouets 18.15 Télévision éducative 18.45 (C) Fin de journée 18.55 Téléjournal 19.00 (C) L'antenne 19.25 (C) Ma fille - notre doctresse 20.00 Téléjournal 20.20 Vert - jaune - rouge 21.10 Sport 71 21.55 Téléjournal 22.05 Qu'en pensez-vous M. l'expert?

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, signes de notre temps. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le Hérisson. 21 h, les doux jeux de l'été dernier. 22.10, téléjournal, météo. 22.30, Tour de France cycliste. 22.40, télésports. 23.25, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, Qu'auriez-vous fait si, 19.10, Quentin Durward. 19.45, informations, météo. 20.15, miroir sports. 21 h, Département S. 21.50, impulsion. 22.20, informations, météo. 22.35, le peintre Paul Klee.

FRANCE I

12.30 Midi chez vous 13.00 Télé-midi 13.20 Hebdo midi affaires 15.45 Tour de France cycliste 18.30 Dernière heure 18.35 Vivre au présent 18.55 Pour les petits... 19.00 Actualités régionales 19.25 Rien que la vérité 19.45 Télé-soir 20.10 Mon seul amour 20.30 Tour de France cycliste 20.40 L'Homme de fer

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Softens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.35, 7.25, roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, le Roman d'Elisabeth d'Aur-triche. 17 h, Informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine de la musique. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, plages privées. 20.15, Tessa, la nymphe au cœur fidèle, pièce de Margaret Kennedy. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Stamitz. 10.15, la semaine des quatre jeudis, le conte du mardi, la Piste du détective, le Dragon et les petits

pois. 10.45, œuvres de Stamitz. 11 h, les chemins de la connaissance. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.15, semaines musicales de juin 1971 à Zurich. 22.30, idées de demain. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, le pays et les gens. 10.05, divertissements populaire. 11.05, orchestre de mandolines de Berne. 11.30, chansons et danses populaires suisses. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, caprice genevois. 15.05, La Dame de pique, opéra, extrait Tchaikovsky.

16.05, lecture. 16.30, musique et divertissements pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqué. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, Wills du still mich kosen. 21.30, orchestres J.-C. Petit, R.-H. Muller, P. Laine et W. Drexler. 22.15, informations, commentaires. 22.25, la jazzothèque. 23.30, pop 71.

De tout pour faire un monde

La pilule en connaissance de cause

Désormais chaque boîte de pilules vendue aux Etats-Unis devra être accompagnée d'une notice soulignant le principal danger, ou du moins celui pour lequel il n'y a plus de doute, de la prise de contraceptifs oraux: les risques cardiaques. Initialement, tous les risques attribués aux contraceptifs oraux auraient dû être indiqués dans cette notice. Mais plusieurs organisations se sont élevées contre cette décision de l'administration américaine, laquelle a fait machine arrière. Il est cependant précisé par la notice actuelle que les femmes qui désirent être informées sur ces risques peuvent consulter leur médecin, qui leur remettra un opuscule complet.

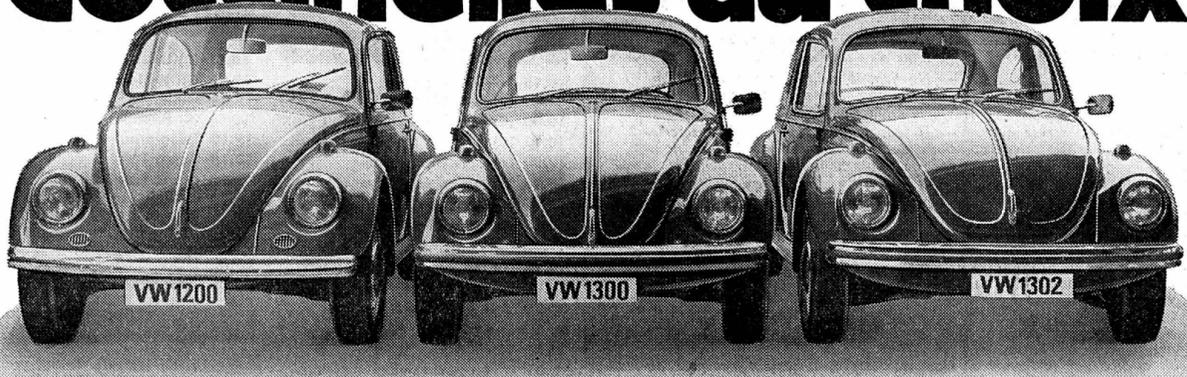
La mort dans le paradis artificiel

Depuis le début de l'année et pour la seule agglomération de New-York, près de cinq cents personnes sont mortes pour avoir pris de la drogue. Près des trois quarts des décès sont causés par un excès de drogue, aussi bien chez des adultes que chez des adolescents. Mais beaucoup sont dus à des infections décelées par les piqûres, ou sont la conséquence de meurtres, de suicides ou d'accidents. On estime que le nombre des drogués dans la ville de New-York atteint 100.000. Le taux de décès se situe donc aux environs d'un demi pour cent pour les six premiers mois de l'année.

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Une coccinelle reste une coccinelle: fidèle, sûre, économique et d'une longévité exceptionnelle. Mais voyez maintenant ce qui distingue chaque coccinelle des autres coccinelles.

Coccinelles au choix



La coccinelle économique

Avec moteur économique 1,2 litres, appréciée à des millions d'exemplaires. Comme toutes les coccinelles, avec suspension indépendante des roues et, depuis peu, un phare automatique qui évite toute décharge inutile de la batterie. VW 1200 fr. 6995.- + fr. 40.- pour transport

Agence générale Schinzach Bad

Il y a en Suisse près de 400 agences VW, qui appliquent toutes le service technique systématique le plus moderne: le diagnostic VW.

La coccinelle bestseller

Avec nouveau moteur puissant de 52 CV-SAE et multi-confort. Elle a aussi — comme la supercoccinelle — des phares de recul, profils de caoutchouc aux pare-chocs et le même système d'aération exceptionnel. Toutes deux sont disponibles avec automatisme sélectif en option. VW 1300 fr. 7995.- + fr. 40.- pour transport

La supercoccinelle

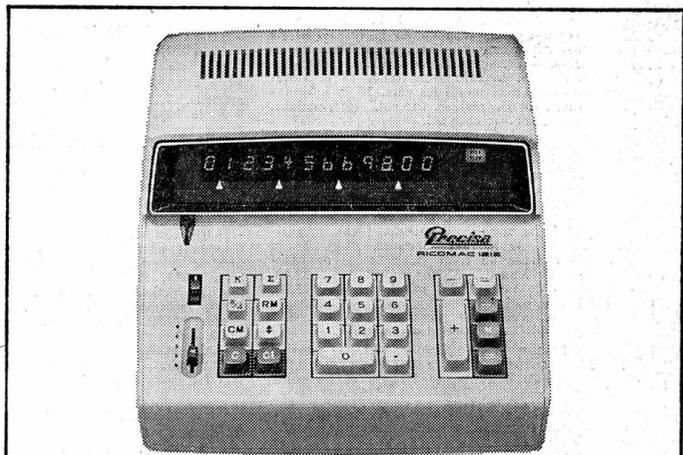
Châssis Porsche avec axe avant à jambes de poussée et axe arrière à double articulation. 52 CV-SAE et même 60 CV-SAE sur la VW 1302 S. Son coffre à bagages est de 85% plus spacieux que celui des autres coccinelles.

depuis 20 ans la voiture, la plus vendue, en Suisse Tout pour elle: une supercoccinelle! VW 1302 fr. 8495.- + fr. 40.- pour transport



Nouveau: Precisa-Ricomac.

(La parfaite calculatrice électronique de table)



Precisa-Ricomac 1212
Calculatrice électronique de table à affichage système Digitron. Addition, soustraction, multiplication, division, solde négatif. 1 constante. 1 mémoire de produits et de quotients. Rappel. Touche d'inversion pour le changement de dividende et de diviseur. Virgule fixe (0, 2, 3, 4 ou 6 chiffres après la virgule). Arrondi supérieur ou inférieur. Capacité 12 chiffres. Poids 3 kg.

Precisa-Ricomac 1200
Calculatrice électronique de table à affichage système Digitron. Addition, soustraction, multiplication, division, solde négatif. 1 constante. Rappel. Virgule fixe (0, 1, 2, 4 ou 6 chiffres après la virgule). Arrondi supérieur ou inférieur. Capacité 12 chiffres. Poids 3 kg.

Coupon
Je m'intéresse à la Precisa-Ricomac, votre calculatrice de table technique parfaite.
 Je voudrais m'entretenir avec l'un de vos spécialistes.
 Je voudrais essayer gratuitement la Precisa-Ricomac pendant 8 jours.

Nom: _____ Rue: _____
NP, localité: _____ Tél.: _____

Découper et envoyer à

Reymond

Neuchâtel 5, rue Saint-Honoré tél. (038) 25 44 66
11, fbg du Lac tél. (038) 25 44 66
La Chaux-de-Fonds 66, rue de la Serre tél. (039) 23 82 82

fine, solide, souple et légère

Est en vente chez
JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

60 ANS

C'est l'âge de la Société de Crémation de Neuchâtel

Dès sa fondation, en 1911, elle a fait la preuve de son utilité et de sa vitalité.
Plus de 170 adhésions en un an.
Renseignements: Av. des Alpes 84. Tél. 25 53 52.

Diplôme de **sténodactylo-secrétaire secrétaire de direction**
Nouveaux cours en septembre
Bénédict
13, ruelle Vaucher — Tél. 25 29 81

Y compris la santé!

Eau minérale sulfatée calcique, gazeuse ou non gazeuse.

2,3,4 juillet 1971 **fribourg**
15e fête fédérale des yodleurs

5000 participants actifs (chants du yodel, sonneurs du cor des alpes, lanceurs de drapeau)
2 cortèges et 2 soirées récréatives

Vendredi 2 juillet
Samedi 3 juillet
Dimanche 4 juillet
Vendredi et samedi

Concerts de concours
11.00h. Remise de la bannière fédérale
Concours (chants du yodel, sonneurs du cor des alpes, lanceurs de drapeau)
10.00h. Cérémonie officielle
14.00h. Grand cortège folklorique
Soirées récréatives

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 5 Fixez vous-même le montant de vos remboursements mensuels! Vous connaissez vos possibilités mieux que quiconque. Veillez vous-même à ce que le crédit ne devienne pas une charge trop lourde pour vous.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône Téléphone 022/24 63 53
8021 Zurich, Widdergasse 1 Téléphone 051/23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP Domicile _____ T/ 391

BIENNE ... 8 étages d'exposition
Pl. du Marché-Neuf

Le plus grand choix international de beaux meubles et tapis vous attend!
Choix Pfister aussi à NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Pfister ameublements sa

Nettoyages en tout genre
Appartements, caves, locaux, etc.
Exécution soignée rapide et 24 63 46

NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DES GUICHETS DES BANQUES DE NEUCHÂTEL

Afin de rendre service à leur clientèle, les banques de Neuchâtel
augmenteront comme suit les heures d'ouverture de leurs guichets dès le 1^{er} juillet 1971 :

BANQUE POPULAIRE SUISSE
CRÉDIT SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8 h à 16 h 30 sans interruption
jeudi
de 8 h à 17 h 30 sans interruption

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
BANQUE HYPOTHÉCAIRE ET COMMERCIALE SUISSE
BANQUE BONHÔTE & CIE
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h
jeudi
de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 18 h

ECONOMIE ET FINANCES

Les Caisses Raiffeisen suisses

En période actuelle de rationalisation des exploitations agricoles et artisanales, la solution des problèmes de l'épargne et du crédit dans nos campagnes revêt une importance sans cesse croissante. Alors que les petites caisses d'épargne rurales autonomes ont de plus en plus tendance à disparaître de par le processus de concentration des grands établissements financiers, les Caisses Raiffeisen villageoises, en revanche, parviennent non seulement à s'affirmer, mais encore à renforcer les positions précédemment acquises tout en élargissant leur éventail de prestations au profit des populations qu'elles desservent. Comme le relève le rapport annuel qui vient de sortir de presse, sept nouvelles Caisses ont été fondées en 1970, ce qui porte à 1142 le nombre de coopératives réparties dans toutes les régions linguistiques du pays. Il en existe, en effet, 648 en Suisse allemande, 349 en Suisse romande, 102 en Suisse italienne et 43 en Suisse romane. Ces Caisses de crédit mutuel, comme on les appelle communément, sont soumises à la loi fédérale sur les banques et leur organisation de fait comprend la Caisse centrale et l'Office de révision. Ne recherchant nullement un développement explosif, elles déploient une activité assidue à des principes fondamentaux inflexibles, ce qui n'est certes pas étranger à la confiance dont elles jouissent.

LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE
La Fédération neuchâtelaise des Caisses Raiffeisen compte 34 Caisses groupant 3130 sociétaires. Leur bilan global s'élève à 65,4 millions de francs, dont 43,5 millions de dépôts d'épargne répartis sur 14,000 livrets. Du montant des fonds confiés, 46,1 millions sont placés sous forme d'hypothèques, alors que les fonds propres contiennent un fonds de réserve de 2,5 millions de fr. Les coopératives d'épargne et de crédit groupent 156,000 sociétaires (année précédente 151,000) et 778,000 épargnants, contre 759,000 à fin 1969. L'accroissement successif de leur bilan ne fait que renforcer constamment leur capacité de servir. Pour l'ensemble des Caisses, il atteignait au 31 décembre dernier, la somme

de 4820 millions contre 4374 millions pour l'exercice précédent. De cet élargissement de 10,21 %, les dépôts d'épargne s'adjugent la part du lion, secteur qui figure au bilan global par 2903 millions (1969 : 2686 millions).
En contrepartie, les Caisses Raiffeisen peuvent se prévaloir de détenir un solide portefeuille d'hypothèques grevant des gages immobiliers sis dans leur rayon respectif ce qui est un facteur complémentaire de sécurité.

Des 2627 millions de francs qu'elles représentaient à fin 1969, ces créances hypothécaires sont parvenues à s'élargir à 2887 millions au terme de l'année écoulée, s'approchant ainsi à quelque 16 millions du volume des dépôts d'épargne. Autres comparatiments de l'actif, les petits prêts à terme gagés s'élèvent à 111 millions, affichant une progression de 7,3 millions, tandis que les crédits en compte courant ont enregistré un accroissement de 51 millions pour atteindre 333 millions. De leur côté, les avances aux communes et autres corporations de droit public figurent au bilan global par 415 millions (1969 : 376 millions), ce qui illustre les étroits contacts existant entre les autorités communales et les Caisses.

A part les dépôts d'épargne, les fonds confiés aux Caisses Raiffeisen comprennent également les placements à terme des communes (95,9 millions), les avoirs en comptes de dépôts (236 millions), ainsi que les obligations qui passeront de 858 millions à 970 millions l'an dernier. Avec un fonds de réserve de 181,8 millions et un capital social de 31 millions, les Caisses Raiffeisen disposent de fonds propres répondant aux exigences légales.

Une fois de plus, la marge de gain de ces institutions locales d'autofinancement s'est avérée des plus modestes, représentant 0,82 % de la somme du bilan. Leur compte d'exploitation n'étant grevé que de charges réduites résultant des dépenses d'administration et des frais généraux (total 0,35 %), elles sont parvenues à réaliser un bénéfice net de 15 millions qui fut versé intégralement aux réserves.

La moitié des enfants libérés des écoles entrent en apprentissage

En 1970, environ 70 % des jeunes gens libérés des écoles sont entrés en apprentissage; le pourcentage correspondant a été d'environ 32 % chez les jeunes filles. Les offices cantonaux pour la formation professionnelle ont enregistré au total 42.582 nouveaux contrats d'apprentissage (sans tenir compte des entrées dans les écoles commerciales cantonales). Ces contrats englobent 51,3 % des jeunes libérés des écoles. Ce pourcentage a été plus élevé que celui de chacune des cinq dernières années — malgré l'afflux renforcé vers les écoles secondaires. 31.293 contrats concernaient les jeunes gens et 14.289 les jeunes filles. L'effectif total des nouveaux contrats d'apprentissage a été de 849 ou 1,9 % supérieur à celui de 1969, tandis que l'ensemble des contrats d'apprentissage atteignait, avec un chiffre de 128.602, un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Les dépenses consacrées à l'enseignement professionnel se sont fortement accrues au cours des dernières années; celles de la Confédération ont, à elles seules, presque doublé en cinq ans et ont atteint, en 1970, la somme de 100 millions de francs.

Interfood S. A. : augmentation du bénéfice

LAUSANNE. — L'assemblée ordinaire des actionnaires d'Interfood S.A. (Lausanne), à laquelle assistaient 235 actionnaires, s'est réunie à Lausanne, sous la présidence de M. Gérard Bauer, président du conseil d'administration.
L'excédent de l'exercice arrêté au 31 mars 1971 s'élève à 6.131.453 fr. après affectation de 1.250.000 fr. à la provision pour fluctuation de valeur, de 300.000 fr. à la caisse de retraite et de prévoyance en faveur du personnel de Interfood S.A. et de 50.000 fr. au fonds en faveur d'actions sociales et culturelles, le bénéfice net de l'exercice se monte à 4.531.453 fr. contre 3.681.082 fr. l'an dernier.
L'assemblée générale a décidé d'utiliser le bénéfice selon les propositions du conseil et il sera versé un dividende de 18 fr. par action A et 90 fr. par action B.
En outre, l'assemblée générale a, d'une part, réélus les membres du conseil d'administration arrivés au terme de leur mandat, soit MM. André Billeynier, Raymond Delachaux et Philippe de Weck, et, d'autre part, élu deux nouveaux membres du conseil en la personne de M. Serge Bernard et M. Henry de Ravinell.
Rappelons que Interfood S.A. comprend les sociétés Suchard et Tobler qui ont fusionné. (ATS)

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	25 juin	28 juin
Banque nationale	540.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	690.— d	690.— d
La Neuchâteloise as. g.	1450.— o	1450.— d
Gardy	150.— d	150.— d
Cortaillod	4500.— d	4500.— d
Cossonay	2250.— d	2200.— d
Chaux et ciments	565.— d	565.— d
Dubied	1725.— o	1725.— o
Ciment Portland	3300.— d	3500.— d
Interfood port.	5600.— d	5500.— d
Interfood nom.	1075.— d	1050.— d
Tramways Neuchâtel	490.— d	490.— d
Aquitaine	65.— d	65.— d
Navigation Ntel priv.	825.— d	825.— d
Girard - Perregaux	410.— d	410.— d
Faillard port.	115.— d	115.— d

LAUSANNE	25 juin	28 juin
Banque cant. vaudoise	1045.—	1045.—
Crédit foncier vaudois	785.—	785.— d
Innovation	340.—	335.—
Romande d'électricité	355.—	—
Ateliers constr. Vevey	535.— d	525.—
La Suisse-Vie ass.	2650.—	2650.—
Zyma	3175.—	3100.—

GENÈVE	25 juin	28 juin
Grand Passage	500.—	495.—
Charmilles port.	1180.— d	1175.—
Charmilles nom.	220.— d	220.—
Physique port.	520.—	500.— d
Physique nom.	430.— d	430.— d
AKZO	95.25	95.—
Philips	52.25	52.25
Royal Dutch	168.50	169.—
Monte-Edison	4.65	4.80
Olivetti priv.	14.80	15.70
Allumettes B	92.— d	91.— d
S. K. F. B.	298.—	282.—

BALE	25 juin	28 juin
Pirelli internat.	214.— d	216.—
Bâloise-Holding	189.—	ex 180.— d
Ciba - Geigy port.	2485.—	2485.—
Ciba - Geigy nom.	1585.—	1595.—
Ciba - Geigy bon.	2210.—	2210.—
Sandoz	4200.—	4180.—
Hoffmann-L. R. 1/10	17400.—	17350.—

ZURICH	25 juin	28 juin
Swissair nom.	552.—	557.—
Swissair port.	655.—	650.—
Union banques suisses	3865.—	3825.—
Société banque suisse	3435.—	3450.—
Crédit suisse	3400.—	3400.—
Bque hyp. com. port.	1240.—	1240.—
Bque hyp. com. nom.	1150.—	1150.—
Banque pop. suisse	2025.—	2030.—
Bally	1150.—	1125.—
Electro Watt	2480.—	2470.— d
Motor Colombus	1465.—	1460.—
Italo-Suisse	266.—	266.—
Réassurances Zurich	1940.—	1900.—
Winterthur ass. nom.	900.—	900.—
Zurich ass.	4150.—	4150.—
Alu. Suisse port.	2375.—	2375.—
Alu. Suisse nom.	1130.—	1135.—
Brown Boveri	1375.—	1380.—
Saurer	1510.—	1520.—
Fischer	1230.—	1240.—
Landis & Gyr	1560.— d	1590.—
Lonza	2040.—	2035.—
Nestlé port.	3060.—	3070.—
Nestlé nom.	1820.—	1825.—
Sulzer	3040.—	3100.—
Oursina port.	1480.—	1485.—
Oursina nom.	1475.— d	1485.—
Alcan	90.—	89.50
Am. Tel. & Tel.	181.50	184.—
Canadian Pacific	256.—	255.50
Du Pont	560.—	559.—
Eastman Kodak	327.—	324.—
Ford Motor	245.—	247.—
General Electric	324.—	323.—
General Motors	324.—	323.—
I. B. M.	1284.—	1280.—
International Nickel	150.—	148.50
Kennecott	137.—	136.—
Liton	125.50	125.—
Std Oil New-Jersey	305.—	305.—

25 juin	28 juin	
Union Carbide	190.—	188.—
U. S. Steel	126.—	127.—
Machines Bull	67.—	66.50
Italo-Argentina Cia	25.75	26.—
Sodec	128.—	128.—
A. E. G.	187.—	187.—
Farben. Bayer	149.—	149.—
Farbw. Hœchst	178.50	179.—
Mannesmann	180.—	180.—
Siemens	235.—	237.—

PARIS	25 juin	28 juin
Air liquide	408.90	405.—
Aquitaine	632.—	628.—
Cim. Lafarge	209.—	215.—
Citron	93.90	94.—
Fin. Paris Bas	242.—	238.50
Fr. des Pétr.	230.—	231.80
L'Oréal	1915.—	1913.—
Machines Bull	93.50	92.90
Michelin	1328.—	1322.—
Péchiney	164.10	164.—
Perrier	277.—	277.—
Peugeot	264.80	265.—
Rhône - Poulenc	210.60	210.50
Saint - Gobain	144.—	143.30

LONDRES	25 juin	28 juin
Anglo American	343.—	337.—
Brit. & Am. Tobacco	327.50	325.50
Brit. Petroleum	627.50	626.50
De Beers	224.—	214.—
Electr. & Musical	159.—	159.50
Imp. Tobacco	290.—	286.—
Rio Tinto	84.—	84.50
Roan C.M.	238.—	241.—
Shell Transp.	246.50	246.50
Western Hold.	411.—	411.—
Zam. Anglo-Am.	855.—	851.—
	232.—	232.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	25 juin	28 juin
Allied Chemical	31-3/4	31-3/4
Alumin. Americ.	62-3/8	61-1/2
Am. Smelting	24-1/2	24-3/4
Am. Tel. & Tel.	44-3/4	44-3/4
Anacosta	18-3/4	18-3/4
Boeing	19-3/8	18-1/4
Bristol & Myers	63	63-1/4
Burroughs	125-1/4	125-3/8
Canadian Pacific	68	66-1/2
Caterp. Tractor	48-5/8	48-7/8
Chrysler	26-1/2	26-5/8
Coca-Cola	100-1/4	100-1/2
Colgate Palmolive	45-5/8	46
Control Data	58-3/8	58-3/4
C.P.C. int.	34-1/4	34-7/8
Dow Chemical	98-7/8	98-7/8
Du Pont	136-1/4	135-3/4
Eastman Kodak	78-5/8	75-7/8
Ford Motors	60-3/8	60-3/8
General Electric	58-3/8	58-1/2
General Foods	37-3/8	37-3/8
General Motors	78-5/8	76-3/4
Gillette	44-1/2	45-3/8
Goodyear	31-3/4	30-3/4
Gulf Oil	31-1/2	31-1/2
I.B.M.	311-1/4	311-3/4
Int. Nickel	36-3/8	36-1/8

25 juin	28 juin	
Int. Paper	34-3/4	34-7/8
Int. Tel. & Tel.	61-7/8	61-1/4
Kennecott	33-1/8	33-1/8
Liton	30-3/8	30-1/2
Merck	101-3/8	99-3/4
Minnesota Mining	115	117-1/4
Mobil Oil	54-3/8	54-3/4
Monsanto	45-5/8	45
National Cash	46	46-3/8
Panam	12-1/4	11-7/8
Penn Central	4-3/4	4-7/8
Philip Morris	61-5/8	61-1/4
Polaroid	108-3/4	110-7/8
Procter Gamble	64-1/2	64-5/8
R.C.A.	38-1/2	38-1/2
Royal Dutch	41-5/8	41-1/8
Std Oil Calif.	56-1/8	56
Std Oil New-Jersey	74-3/4	74-5/8
Texaco	35	34-5/8
T.W.A.	25-5/8	25-1/8
Union Carbide	46-1/4	46
United Aircraft	36-7/8	37-3/8
U.S. Steel	31-1/4	31-3/8
Westingh. Elec.	88-3/4	89
Woolworth	47-1/4	46-5/8
Xerox	111-3/8	112-3/4

Indice Dow Jones
industrielles 876.68
chemins de fer 210.32
services publics 114.78
volume 10.580.000
Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a perdu à nouveau du terrain, malgré une certaine fermeté en cours de séance.

Billets de banque étrangers

Cours du 28 juin	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.75	10.15
U.S.A. (1 \$)	4.05	4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95	4.10
Allemagne (100 DM)	115.50	118.50
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.—	8.40
Espagne (100 ptas)	5.75	6.05
France (100 fr.)	72.50	75.50
Danemark (100 cr. d.)	53.—	57.—
Hollande (100 fl.)	113.—	116.—
Italie (100 lit.)	—63	—66
Norvège (100 cr. n.)	56.—	60.—
Suède (100 cr. s.)	77.—	81.—

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	45.50	49.50
France (20 fr.)	43.—	47.—
Angleterre (1 £)	40.—	44.—
U.S.A. (20 \$)	250.—	270.—
Lingots (1 kg)	5300.—	5380.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Consommation mondiale de produits pétroliers en 1970: 23 millions de tonnes

La consommation mondiale de produits pétroliers s'est élevée en 1970 à environ 2,3 milliards de tonnes, ce qui représente une augmentation d'à peu près 8 %, comparé à l'année précédente.
Comme ESSO Standard (Switzerland) l'indique dans sa publication annuelle des statistiques pétrolières « Oeldorado 70 », les taux d'augmentation ont été particulièrement hauts au Japon (de presque 17 %), en France (14 %). Les plus gros consommateurs ont été les Etats-Unis (727 millions de tonnes), l'URSS (259), le Japon (190) et la République fédérale d'Allemagne (128 millions de tonnes).
La capacité mondiale de raffinage, de 2,7 milliards de tonnes à la fin de 1970, a été de 8 % supérieure à celle à fin 1969, 21 % de cette augmentation d'environ 200 millions de tonnes s'inscrivent au compte de l'Europe occidentale qui, avec 732 millions de tonnes, a presque égalé la capacité de raffinage de l'Amérique du Nord (737 millions de tonnes).

étaient de 83,1 milliards de tonnes, soit 10 milliards de plus que l'année d'avant. Les Etats du bloc de l'Est ont contribué à eux seuls, pour plus de la moitié à cet accroissement; les derniers chiffres qu'ils ont publiés améliorent considérablement ceux qu'ils avaient donnés par le passé. 2,6 milliards de tonnes des réserves confirmées et nouvellement découvertes se trouvent en Afrique pour la plus grande partie en Algérie et au Nigeria, tandis que la Libye a vu ses chiffres officiels se réduire de 765 millions à actuellement 3,9 milliards de tonnes. Une importante augmentation a également été enregistrée en Europe occidentale: la Grande-Bretagne et la Norvège ont déclaré des découvertes s'élevant à 137, resp. 135 millions de tonnes dans la mer du Nord.

La production mondiale de pétrole s'est élevée en 1970 à plus de 2,3 milliards de tonnes, soit 200 millions de tonnes ou 9 % de plus que l'année précédente. Le Proche-Orient a participé à cette augmentation pour plus de 35 %. Les pays producteurs les plus importants sont, dans un ordre inchangé, les USA (534), l'URSS (353), le Venezuela (193

© B3 F

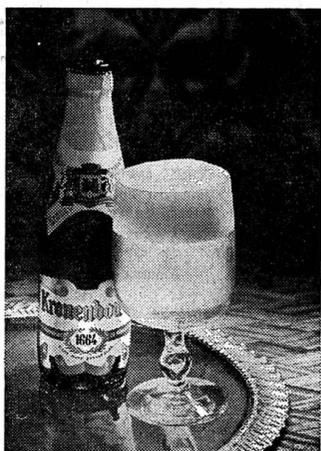


La Volvo 144 de Luxe est une voiture qui devrait servir d'exemple à toutes les autres voitures.



(Il n'y a rien à dire de plus au sujet de cette limousine, sinon qu'elle est élégante, sûre, rationnelle, économique, généreusement conçue, rapide, confortable, qu'elle contient cinq places spacieuses et qu'elle aime la famille!) Et bien sûr, qu'elle vous attend pour un essai!

VOLVO
La voiture pour la Suisse.



la 1664
de Kronenbourg
Pour ceux qui ont le goût de l'authentique...

DISTRIBUTEURS:
Golaz Bières, Michel Wallinger,
rue des Parcs 129, Neuchâtel, tél. (038) 24 33 70
Robert Vœgeli
avenue Fornachon 30, Peseux, tél. (038) 31 11 25
C. Jacot & Cie,
rue de la Citadelle 2, Fleurier, tél. (038) 61 10 96
Paul Ehrbar
Charrière 60, la Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 22 37 94



HÔTEL - RESTAURANT LE CHALET

CORTAILLOD - Tél. (038) 42 14 38

Monsieur et Madame Walter Rothenbühler informent leur fidèle clientèle qu'ils ont remis leur établissement, le 29 juin 1971, à Monsieur et Madame Jean-Marc Balmelli.

Monsieur et Madame Jean-Marc BALMELLI informent leurs amis et connaissances et le public en général qu'ils ont repris

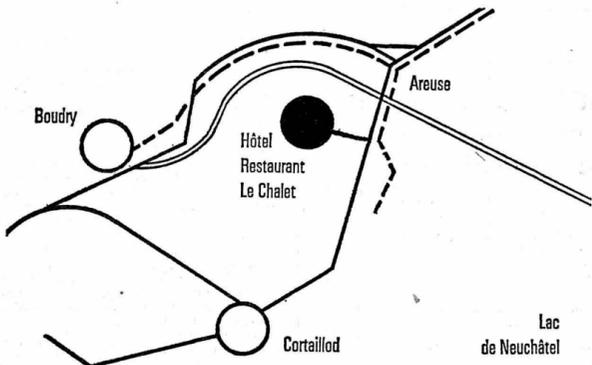
L'HOTEL-RESTAURANT LE CHALET, à Cortailod.

Par un service impeccable, ils s'efforceront de maintenir la confiance de leur clientèle.

A cette occasion

L'APÉRITIF SERA OFFERT

aujourd'hui
29 juin 1971
de 10 heures
à 13 heures
et de
17 heures
à 20 heures



plus de 60 ans
profitez du nouveau taux préférentiel de

5 1/4
sur notre carnet spécial
Épargne 60

Conditions de retrait particulièrement souples:
jusqu'à Fr. 5000.— par mois sans préavis.
Effectuez votre premier versement ou réclamez notre documentation détaillée.
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse
2001 Neuchâtel 4, rue du Seyon
CCP 20-7431
Téléphone (038) 24 04 04



un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

Vacances au bord du lac de Hallwil,

région tranquille, sans industrie. A proximité du château de Hallwil, Homberg. Pêche, courses de bateaux, plage. Pension à partir de Fr. 23.50.

Famille R. Fehlmann, hôtel-pâtisserie Seetalterhof, 5706 Boniswil (AG).
Tél. (064) 54 12 17.

Par étapes, l'eau coule jusque chez vous, dans votre maison...
... où commence votre responsabilité

Une grande responsabilité quand on songe à la quantité d'eau consommée annuellement en Suisse: 102 000 litres par habitant.

Notre eau est très bonne. Mais elle a le désagréable inconvénient d'être dure: elle est trop calcaire.

Partout où coule l'eau dure, jusque chez vous, le calcaire se dépose, s'incruste, obstrue. Il attire les canalisations, installations sanitaires, machines à laver le linge.

Même votre peau n'est pas épargnée.

Dès lors commence votre responsabilité. Avec l'aide de l'adoucisseur d'eau Culligan qui supprime naturellement le calcaire sans dénaturer l'eau. Et l'eau devient douce.



pour les soins de l'eau

Faites un geste pour votre eau. Sans aucun engagement de votre part, envoyez ce coupon à Culligan ou à votre installateur sanitaire.

COUPON à adresser à:
FAN
CULLIGAN (Suisse) S.A.
Traitement de l'eau
Route de Genève
1033 Cheseaux
Tél. (021) 91 23 61

Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
Je désire sans engagement:
 un test d'eau gratuit
 une documentation sur l'adoucisseur d'eau
 je suis propriétaire d'une maison
 je suis locataire d'une maison

FLYMO STANDARD
FLYMO PROFESSIONNEL
FLYMO CONTRACTOR

Nouveau: Flymo Electrique

L'unique tondeuse au monde à coussin d'air porte ce signe



Lavedette parmi les tondeuses. La Flymo Electrique plane littéralement sur un coussin d'air. Sans roues, sans laisser de trace. Elle est très légère, ne pesant que 7,5 kg. Et aussi facile à mettre en marche et à manier qu'un aspirateur.

La Flymo tond en avant, en arrière, de côté, en cercle, par-dessus collines et talus. Qu'il s'agisse de gazon sec ou humide, dense ou clairsemé, la Flymo tond vite, très vite.

Le conseil avisé d'un mécanicien - démonstrateur expérimenté est le garant d'un choix sûr.

Achetez juste

Achetez chez vous, lors d'une démonstration sur votre terrain.

Voyez notre importante exposition permanente et demandez notre catalogue gratuit.

TOSALLI COLOMBIER
Tél. 41 23 12

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

DEUX FAUTEUILS RELAX TV, 250 fr. pièce; un meuble à chaussures, 30 fr.; un meuble bas, 2 portes, 100 fr.; un appareil de culturisme Bullwoker, 80 fr.; un lampadaire, 40 fr.; un cours d'anglais, valeur 420 fr. cédé à 300 fr. Tél. 24 51 74, après 18 heures.

ROBE DE MARIEE, longue, modèle haute couture, taille 42-44, en broderie de Saint-Gall et garniture de pierres sur satin. Tél. (038) 25 82 41.

TABLE A RALLONGES avec chaises, buffet de service, lits jumeaux sans literie, divan turc, le tout en bon état. Prix avantageux. Tél. 25 87 90.

POSTICHE BLOND, longueur 40 cm, neuf, 80 fr. Tél. 33 26 16, midi ou soir.

CUISINIERE butane, 3 feux, four; chauffe-eau butane. Etat de neuf. Prix avantageux. Tél. (038) 25 29 40.

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE central avec production d'eau chaude, état de neuf, conviendrait pour villa. Tél. (038) 31 59 73.

4 PNEUS 5,60 X 15 POUR VOITURE, à 30 francs pièce; 1 petite machine à laver électrique, avec cuisson et pompe pour vidange, 80 fr. Tél. (038) 31 59 73.

TENTE, double toit, type Maréchal 200, en état. Prix 120 fr. Tél. 42 10 22.

CUISINE Senking, électrique, 4 plaques, 300 fr.; téléviseur Philips T Normes 21 P, parfait état, 600 fr.; 1 meuble radio Grundig avec échangeur, 100 fr. Tél. 41 13 58.

BOIS DE FEU et acacias, spécial pour cheminées. Franco domicile. Tél. (038) 25 89 89.

HOUSSES POUR VOITURES en peaux de mouton, à partir de 59 fr. Tél. 31 53 67.

CHAMBRE A COUCHER complète valeur 4500 fr., cédée 2000 fr. Buffet salon noyer, valeur 2300 fr., cédé à 1000 fr. Table salle à manger + 6 chaises, valeur 1300 fr., cédées à 800 fr. Le tout état neuf. Tél. 25 63 63 de 7 à 17 h 30.

MALLES DIVERSES GRANDEURS en bon état. Tél. (038) 51 10 44.

FRIGO D'OCCASION, 140 litres. Téléphone 24 25 62.

1 HANGAR A DEMONTER environ 15 x 6 m. Belle charpente légère. Urgent. Téléphone (038) 25 89 89.

Demandes à acheter

RECHAUD A BENZINE genre Primus, jerrycan, plaque de désensablement pour 2 CV. Tél. 25 90 17.

VELO Pliable (DAME) et enregistreur en parfait état, tél. 24 15 83.

VELO D'OCCASION pour garçon de 10 ans. Tél. (038) 33 15 55.

Perdus - Trouvés

PERDU COLLIER OR, avec cœur gravé avec nom de 3 enfants. Souvenir de famille. Région Monruz. Récompense. Téléphone 33 37 54.

LA PERSONNE QUI AURAIT PRIS SOIN d'un cyclomoteur Puch Velux 30 huxus, dans les environs de Neuchâtel-Marin, est priée de téléphoner au 25 92 24, après 18 heures.

Demandes d'emplois

JEUNE HOMME, ayant fait l'école secondaire et une année de gymnase, cherche travail intéressant. Si convenance, ferait apprentissage. Adresser offres écrites à 296-863 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL en usine, sur machine. Adresser offres écrites à 296-864 au bureau du journal.

GYMNASIEN, 15 ANS, et jeune fille 14 ans, cherchent travail pour août. Tél. 25 33 07.

ETUDIANTE CHERCHE TRAVAIL durant le mois de juillet. Tél. (039) 37 16 10, le soir.

A louer

CHAMBRE MEUBLEE, non indépendante, à Serrières. Tél. 31 47 74.

STUDIO MEUBLE, à Peseux, pour une personne, quartier tranquille, laboratoire de cuisine, tapis, frigo, salle de bains, 313 fr. Tél. (038) 25 32 27, heures de bureau.

SERRIERES, CHAMBRES à 2 lits, confortables. Tivoli 10.

MONTANA-VILLAGE appartement libre juillet-août, 3 chambres, cuisine, salle de bains, balcon, téléphone, linge. Place pour voiture, vue, 950 fr. + charges. Tél. (024) 2 48 71.

POUR LE 24 AOÛT, APPARTEMENT 3 ou 4 chambres, mi-confort ou confort, au centre ou environs. Tél. (039) 23 33 82.

STUDIO MEUBLE à Cormondrèche, pour le 30 juillet. Tél. 31 30 86.

CHALET, 3 chambres, 6 lits, libre en juillet, 500 fr. Tél. (025) 6 43 75.

BOUDRY, BEL APPARTEMENT MODERNE 3 1/2 pièces. Tél. 41 15 35.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune homme, dès le 15 juillet. Tél. 25 11 09.

CHAMBRE A JEUNE HOMME suisse, début juillet. Tél. (038) 25 08 82, dès 11 h 45.

LE LANDERON, UN APPARTEMENT 3 1/2 PIECES, TOUT CONFORT pour le 1er septembre. Tél. 51 23 38.

DEUX CHAMBRES MEUBLEES. Téléphone 31 38 38.

CHAMBRE INDEPENDANTE dans immeuble neuf. Tél. 24 65 25.

Demandes à louer

RECOMPENSE 100 FR. à qui me procure studio non meublé en ville, au plus tard le 1er septembre. Tél. 33 56 26.

APPARTEMENT 3 pièces, région ouest de Neuchâtel, préférence Serrières. Téléphone 24 44 25.

MAISON FAMILIALE A L'ANNEE, 4-6 pièces, confort, mi-confort, tranquille, campagne. Adresser offres écrites à BE 1499 au bureau du journal.

500 fr. DE RECOMPENSE à qui me procurera un appartement de 3 ou 4 pièces, avec ou sans confort, à proximité du centre de la ville. Adresser offres écrites à DA 1446 au bureau du journal.

MEDECIN CHERCHE STUDIO ou petit appartement, meublé ou non, en ville, libres tout de suite. Adresser offres écrites à 296-855 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche appartement 2 pièces, au centre ou à l'est de la ville. Tél. 24 46 23.

APPARTEMENT 4 PIECES, confort ou mi-confort, si possible avec jardin. Neuchâtel ou environs. Tél. (039) 23 75 76 dès 18 heures.

Divers

DAME SEULE présentant bien désire connaître monsieur cultivé, de 62 à 68 ans, région Neuchâtel, pour amitié et sorties. Ecrire à AD 1498 au bureau du journal. Joindre photo qui sera retournée.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Impôt sur le chiffre d'affaires: les nouvelles mesures entreront en vigueur le 1er janvier 1972

Déductions plus élevées pour l'I. D. N. en 1973

BERNE (ATS). — L'arrêté fédéral du 11 mars concernant la prorogation du régime financier de la Confédération, accepté par le peuple et les cantons lors de la votation du 6 juin dernier, a donné mandat au Conseil fédéral d'apporter certaines modifications à l'impôt sur le chiffre d'affaires et à l'impôt pour la défense nationale (cette dénomination de l'impôt fédéral direct subsiste jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi d'exécution).

Le nouvel arrêté contient, en outre, des dispositions sur le passage du droit ancien au droit nouveau. Les modifications apportées à l'ICHA entrent en vigueur le 1er janvier 1972. L'administration fédérale des contributions les commentera dans une notice qui parviendra aux entreprises assujetties à cet impôt (grossistes) dans le courant du mois d'août.

IDN : DISTINCTION

Quant à l'IDN, il y a lieu d'opérer la distinction suivante: d'une part, on a introduit, avec effet au 1er janvier 1971, un tarif et des allègements fiscaux nouveaux qui seront pris en considération d'office dans les bordereaux d'impôt IDN à établir pour les années fiscales 1971 et 1972, d'autre part, le 1er janvier 1973, des déductions sociales plus élevées et plus étendues entreront en vigueur. Elles figureront dans les formules d'impôt de la période fiscale 1973-74.

GENÈVE

Auto sur la voie ferrée: le Zurich-Genève déraile Gros dégâts - Une passagère du train blessée

De notre correspondant: Un accident aussi spectaculaire qu'inolite s'est déroulé de nuit en gare de Genthod- Bellevue. Il a été provoqué par quatre jeunes gens de 19 et 20 ans qui, trompés par l'obscurité, s'engagèrent sur la voie ferrée, croyant qu'il s'agissait d'une route. Le véhicule se trouva bientôt immobilisé sur les rails et ses occupants, se rendant compte de leur erreur, l'abandonnèrent sans autre.

l'express Zurich-Genève, lequel, malgré un freinage désespéré, ne put éviter l'obstacle. L'auto fut traînée sur environ 60 mètres et mise en pièces. Finalement les débris les plus volumineux de la carrosserie s'accrochèrent à une traverse, sous la locomotive, et le convoi dérailla. Bien que les dégâts n'aient pas encore pu être évalués de façon précise, on peut les considérer comme assez considérables. Une passagère du train a été blessée. Le trafic a subi du retard.

SUISSE ALÉMANIQUE

Vains égards pour la famille des canards

SEUZACH (ZH) (ATS). — Une collision s'est produite dimanche après-midi sur la Nationale 1, à la hauteur d'Ohringen (ZH), parce qu'un conducteur bien intentionné s'était arrêté pour laisser passer une famille de canards sauvages: une cane et ses six canetons. Plusieurs véhicules stoppèrent également derrière cette

voiture. L'un d'entre eux pourtant ne réussissant pas à freiner à temps, vint s'écraser contre la dernière automobile de la colonne. Aucun blessé n'étant à déplorer dans cet accident, la situation n'aurait pas été dramatique, si toute la famille de canards n'avait pas été écrasée par le trafic, venant dans le sens opposé, sur la deuxième voie de l'autoroute.

Série noire en Suisse centrale: six morts en trente-six heures

(c) Au cours des dernières 36 heures, six personnes ont trouvé la mort en Suisse, quatre personnes étant victimes d'accidents de la route et deux d'accidents de montagne. A Unterboetzberg, un habitant de Seewen, Erich Bachmann, âgé de 21 ans, a passé sous les roues d'une voiture, après avoir fait une chute avec sa motocyclette. A Spreitenbach un bambin de 3 ans, Erdwin Herzog, a été renversé et tué par une voiture. A Uhusen, Fridolin Sulzer, âgé de 44 ans, a perdu le contrôle de sa voiture. Il a fini sa course contre un poteau et a été «énuqué». Dans le canton d'Uri c'est un étudiant de Linthal, Daniel Stuessi, âgé de 21 ans, qui est entré en collision avec une vache. Le malheureux,

qui roulait sur la moto d'un ami, n'était pas en possession d'un permis de conduire. Sur la «Tellsplatte» à Silenen une touriste allemande, Mme Frederika Arndt, âgée de 43 ans, participant à un voyage organisé, a trouvé la mort au cours d'une randonnée sur les rails du tram. Après avoir glissé sur le sol mouillé, elle fut victime d'une crise cardiaque. Un habitant d'Ibach, Matthias Iseli, âgé de 41 ans, a été découvert par des passants dans le massif du Bristen. Le malheureux gisait sans vie au bas d'une paroi de rochers.

Manifestation contre les tramways bâlois: nouvelles condamnations

BALE (ATS). — Le tribunal correctionnel de Bâle vient de condamner deux des participants à la manifestation de juillet dernier dirigée contre les tramways bâlois. Une femme de 40 ans et un installateur TV de 22 ans se sont vu infliger des peines respectives de 8 à 6 jours d'emprisonnement avec sursis parce qu'ils étaient assis sur les rails du tram, pour manifester contre la hausse des taxes de transport.

Les menuisiers et fabricants de meubles réunis à Davos

DAVOS (ATS). — La formation professionnelle des apprentis en menuiserie est une des tâches les plus importantes de notre organisation, a déclaré M. Hans Siegrist (Winterthur), président de l'Union des maîtres menuisiers et fabricants de meubles, qui s'est réunie au cours du week-end en assemblée générale à Davos. De nombreux représentants des associations syndicales suisses et d'autres organisations professionnelles assistaient à cette assemblée. Dans son allocution présidentielle, M. Siegrist a notamment parlé des restrictions de la construction prévues par le dernier arrêté fédéral. Il a déclaré qu'à son avis, on n'avait pas pris en considération les intérêts de la branche de la construction et que l'arrêté avait été élaboré dans un esprit contradictoire «ne s'attaquant pas aux causes de l'inflation, mais seulement aux symptômes». Les délégués ont ensuite pris la décision de poursuivre des négociations pour arriver à une étroite collaboration avec l'Union suisse des entreprises de forge, du bois, du métal et de la machine agricole. L'assemblée a réélu M. Siegrist à la présidence. Le député au Grand conseil Gabriel Lutz (Rabius) a été nommé au comité directeur.

Le Conseil fédéral en promenade du Jura à l'Oberland bernois...

BERNE (ATS). — Les membres du Conseil fédéral et M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération, sont partis lundi matin en compagnie du chancelier Huber par leur traditionnelle course annuelle.

Conjuguement à la tradition, le gouvernement a choisi de consacrer cette excursion, qui durera deux jours à différentes contrées du canton d'origine du président de la Confédération.

Il parcourra donc cette année le canton de Berne, du Jura à l'Oberland, faisant une partie de ses déplacements en hélicoptère.

Lundi, le Conseil fédéral s'est intéressé plus particulièrement aux problèmes agricoles. Mardi, il recevra des informations sur diverses questions touchant l'hôtellerie et le tourisme, puis visitera des installations militaires.

En 1970, 184 millions payés pour les dégâts provoqués par les incendies et la nature

BERNE (ATS). — En 1970, la Suisse a enregistré pour 184 millions de francs de dommages causés par les incendies et les forces de la nature. Cela représente une augmentation de 10 % par rapport à 1969 (167 millions).

A l'occasion de l'assemblée générale du syndicat suisse des compagnies d'assurance contre l'incendie, qui a siégé sous la présidence de M. L. Benz, de Berne, il a été annoncé que les compagnies privées d'assurances contre l'incendie avaient eu à verser, en 1970, 75,8 millions pour les dommages dus à des incendies et 23,8 millions pour ceux causés par les forces de la nature. A ces chiffres s'ajoutent les indemnités versées par les établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie, qui s'élevaient respectivement à 65,4 et 19 millions de francs.

Le total des dommages incendie assurés se montait à 141,2 millions (1969: 137 millions), celui des dommages causés par les forces de la nature, à 42,8 millions (1969: 30 millions).

L'augmentation des primes de l'assurance privée contre l'incendie, qui est entrée en vigueur le 1er juin dernier, sera affectée en totalité à l'assurance contre les dommages causés par les forces de la nature, qui continue à être déficitaire.

Se fondant sur les expériences faites ces dernières années, sur la dévaluation moné-

taire et sur les changements qui se dessinent dans le domaine des sinistres, les assureurs vont introduire à partir du 1er juillet une clause d'adaptation des primes dans les contrats d'assurance contre l'incendie et contre le chômage par suite d'interruption d'exploitation.

Commission pour la loi sur la durée du travail

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a pris connaissance de la démission des membres et suppléants suivants de la commission pour la loi sur la durée du travail et les a remerciés des services rendus: MM. Hans Burkhardt et Oscar Schellenberg, membres, Bernard Moser et Pierre Savary, suppléants.

Il a élu les remplaçants suivants: en qualité de membres: MM. Hans Egli, directeur de la division du personnel de la direction générale de l'entreprise des PTT, Berne; Octave Magnin, secrétaire de la Fédération suisse des cheministes, Berne.

En qualité de suppléants: MM. Bernard Delaloye, directeur des services des télécommunications de la direction générale de l'entreprise des PTT, Berne; Willy Wacker, chef de section à la division du personnel de la direction générale de l'entreprise des PTT, Berne; René Emery, suppléant du directeur de la division de l'exploitation de la direction générale des CFF, Berne; Robert Coste, secrétaire des associations de fonctionnaires des PTT et de la douane.

Réunion du comité central de la S.S.R.

Selon un communiqué publié par le service de presse et de documentation de la SSR, le comité central s'est entretenu hier des questions soulevées le 23 juin, lors des débats du Conseil national, en matière de radio et de télévision. Au cours de la discussion, on a souligné la volonté de la SSR de poursuivre sous sa propre responsabilité les études en cours relatives à la structure de son organisation. Ces examens sont également consacrés à la participation du personnel et des auditeurs et téléspectateurs. Une étude d'experts doit être terminée d'ici à la fin d'août. Elle sera soumise par la direction générale aux organes compétents de la SSR qui auront à prendre leurs décisions avant la fin de 1971. D'autre part, le comité central a discuté les possibilités du droit de participation du personnel de la SSR. A la demande de la commission fédérale, le comité central a décidé d'allouer à tout le personnel de la SSR pour 1971 une augmentation de traitement sous la forme d'un demi-treizième mois, au minimum 800 francs. Cette décision doit encore recevoir l'approbation de l'autorité de surveillance. (ATS).

Vers une fusion d'associations dans les branches du bois et du métal

LUCERNE (ATS). — L'Union suisse des entreprises de forge, du bois, du métal et de la machine agricole, qui groupe 2500 maisons, a décidé, au cours de son assemblée générale, qui s'est tenue à Lucerne, de poursuivre jusqu'à leur achèvement les négociations en vue de la fusion de cette organisation filière avec l'Union suisse des serruriers et constructeurs et l'Association des maîtres menuisiers et fabricants de meubles.

Succès d'une troupe alémanique à Paris

PARIS (ATS). — Une petite troupe théâtrale de Suisse alémanique «Das schief Theater» va fêter ces prochains jours sa 500ème représentation à Paris, où le public et la presse lui manifestent un intérêt constant depuis près de 9 mois.

La petite troupe d'Albert Levicé et Dominique Thommy, qui fait en Europe sa troisième année de tournées, annonce dans un communiqué sa participation au festival d'Avignon, durant la saison d'été. Le théâtre regagnera Paris, au mois d'octobre pour donner des représentations à proximité du quartier de Saint-Germain-des-Prés. Après ce long séjour à Paris, la troupe se rendra en Allemagne pour y donner une série de représentations.

Non aux chars amphibies

BROUGG (ATS). — L'intention du commandant de la place d'armes de Brougg (AG) d'utiliser les vieux chars de l'Aar en amont de Brougg pendant près de 26 demi-journées par année, comme terrain d'exercice pour des chars amphibies a soulevé l'opposition de deux communes: Umiken et Villnachern, dont les conseils ont protesté, ainsi que celle de la Fédération argovienne pour la protection de la nature.

TESSIN

L'auto sort de la route un mort, trois blessés

LUGANO (ATS). — Dans la nuit de dimanche à lundi, une voiture allemande, à l'entrée du parc situé au début du village de Castagnola, n'a pas pu s'arrêter à temps et, ayant arraché une barrière de protection, elle alla se jeter dans le vide. Elle termina sa course sur le toit, tout près du lac.

Le chauffeur, M. Peter Antowezik, citoyen allemand né en 1946, a été tué sur le coup. Ses trois passagers, un homme et deux femmes, tous trois blessés, ont dû être transportés à l'hôpital de Lugano.

Tomates: contribution de la Confédération aux frais des campagnes publicitaires

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral, aux fins d'encourager l'application des mesures prises par les milieux de la production et du commerce pour assurer l'écoulement de la récolte de tomates de cette année, a décidé d'allouer une contribution pouvant atteindre 70.000 francs à la couverture des frais des campagnes de publicité. C'est ce qu'annonce un communiqué du département fédéral de l'économie publique qui indique en outre que la mise en valeur des récoltes, qui sont abondantes, du Valais et du Tessin exige, cette année, un effort particulier des producteurs, des commerçants et des consommateurs. Le Valais a cultivé davantage de tomates que l'an dernier, alors que le Tessin a réduit quelque peu le nombre des plants. L'offre massive sur le marché est attendue dès le début du mois d'août. D'autre part, en raison des conditions atmosphériques qui ont régné jusqu'à présent, l'état des cultures est pratiquement le même dans les deux régions de production. Normalement, le Tessin marque une avance de dix à quinze jours sur le Valais, ce qui facilite l'écoulement des produits. En faisant une très grande consommation de ce produit,

on contribuera notablement à maîtriser un éventuel problème de mise en valeur des excédents.

Relations économiques entre la Suisse et la Tchécoslovaquie

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral et le gouvernement tchécoslovaque ayant approuvé l'accord sur les échanges économiques entre la Confédération suisse et la République socialiste tchécoslovaque, signé le 7 mai de cette année à Prague. Cet accord entre en vigueur le 1er juillet, annonce un communiqué. A cette date, le service réglementaire des paiements (clearing) entre les deux pays sera supprimé. Les paiements réciproques s'opéreront donc, à l'avenir, en francs suisses ou moyennant d'autres monnaies convertibles.

M. Jeanneret, président de la commission nationale pour la réforme des études

BERNE (ATS). — Une commission nationale chargée d'étudier la question de la réforme des études en Suisse a été constituée à Berne, à l'instigation de la conférence universitaire suisse et de la conférence des recteurs d'université.

Ce nouvel organe aura à définir les objectifs de la réforme des études. Il collectera tous les résultats déjà obtenus dans le domaine en question afin d'avoir une vue d'ensemble plus claire de l'état actuel de cette réforme. Il aura également à établir un calendrier des diverses phases de la réforme et à recueillir les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

La commission comprend quatre représentants de la conférence universitaire suisse et quatre autres de la conférence des recteurs d'université, ainsi que les deux secrétaires de ces deux organisations. Le président de la nouvelle commission est le conseiller d'Etat Jeanneret, de Neuchâtel, et le vice-président le recteur Wehrli, de Zurich.

Construction: constitution d'une commission consultative

BERNE (ATS). — Se fondant sur l'ordonnance concernant la stabilisation du marché de la construction, le département fédéral de l'économie publique a constitué une commission consultative, annonce un communiqué. Elle est présidée par le préposé à la construction, M. Rudolf Meier, qui assiste de ses conseils pour l'examen des questions fondamentales que pose l'application de l'arrêté sur la construction. Font en outre partie de la commission MM. P. Aebi, Heimiswil, E. Canonica, Zurich, K. Fluhbacher, Laufenfingen, W. Jucker, Bremgarten, V. Losinger, Gerzensee, W. Messmer, Sulgen, F. Picot, Genève, et von Tobel, Berne.

La commission s'est réunie pour la première fois lundi, en présence du conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, et a analysé les propositions du préposé relatives à la désignation des régions où l'industrie de la construction est mise à trop forte contribution.

YAUD

Grandes fêtes à l'Abbaye pour le 400ème anniversaire de la fondation de la commune

De notre correspondant: L'Abbaye est un village vaudois sur la rive nord-est du lac de Joux et que l'on découvre en descendant du col du Molendenz.

L'Abbaye, comme beaucoup de communes nautées, a vu sa population émigrer pour nouer les deux bouts. De temps en temps, les descendants de ces émigrés reviennent

à l'ombre du clocher, la tour carrée caractéristique.

GOthIQUE C'est ce qu'ils ont commencé de faire samedi. La fête va durer jusqu'au 4 juillet. Le coup de canon initial a été tiré samedi: Un incendie détruisit plusieurs maisons le 25 février 1966. Arrachées aux décombres, de vieilles pierres, provenant de l'antique

abbaye des Prémontrés, ont été rassemblées patiemment pour reconstituer une arcade et l'amorce de ses deux voisines, cela pour rappeler la fondation du village, d'abord communauté religieuse. L'arc a 4 m 60 de hauteur et 5 m de largeur. Il remplace désormais une partie du mur du cimetière tout proche de l'église.

C'est donc cet arc, élevé en mai, qui a été inauguré en grande cérémonie hier, devant toute la population et les enfants du dehors. Il rappelle que l'Abbaye tire son nom du monastère fondé au milieu des Grandes-Joux dans la première moitié du 12ème siècle par le moine Gosbert, disciple de Saint Norbert de Prémontré. Ce Norbert avait réformé la règle de Saint-Augustin.

L'arc est un des derniers exemples du gothique flamboyant que l'on ait en Suisse romande. Le 14ème et du 15ème siècle. De la méditation et des enfants du dehors. Il rappelle que l'Abbaye tire son nom du monastère fondé au milieu des Grandes-Joux dans la première moitié du 12ème siècle par le moine Gosbert, disciple de Saint Norbert de Prémontré. Ce Norbert avait réformé la règle de Saint-Augustin.

L'arc est un des derniers exemples du gothique flamboyant que l'on ait en Suisse romande. Le 14ème et du 15ème siècle. De la méditation et des enfants du dehors. Il rappelle que l'Abbaye tire son nom du monastère fondé au milieu des Grandes-Joux dans la première moitié du 12ème siècle par le moine Gosbert, disciple de Saint Norbert de Prémontré. Ce Norbert avait réformé la règle de Saint-Augustin.

LA FETE Quatre cents ans, l'anniversaire de la commune cela se marque. Puisque la mode est aux marches populaires, l'une des manifestations a été une marche à laquelle ont participé quatre moines de l'ordre des Prémontrés - il existe toujours - et tous les Rochat et Rochaz, les Aubert, Autier, Berney, Cart, Dupuis, Golaz, Guignard, Hautier, Mougin, Reymond, qui auront pu s'y rendre.

Régates, tirs, spectacle scénique, jumelage avec la commune d'Yvorne, ralliement des bourgeois - ils sont 5000 - avec invitations lancées dans les cinq continents à 400 d'entre eux) ne représentent qu'une partie des réjouissances. Il y en a de plus, solennelles comme l'assemblée de l'Union des communes vaudoises ou celle de l'Association des paysans vaudoises. Devant 1000 personnes représentant les 311 communes du canton, M. François Schaller, professeur à l'Université de Lausanne, parla fort austèrement de l'inflation et de la politique conjoncturelle.

Le repas de la journée d'ouverture, samedi, avait été offert par la commune à la population et aux invités. Cette même population a d'ailleurs pris une part active aux préparatifs de ces fêtes: l'affiche officielle est née d'un concours ouvert à tous.

Informations horlogères

Les exportations en mai

La Chambre suisse de l'horlogerie communie que pour le mois de mai 1971, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 207.444.911 francs contre 212.139.371 francs en avril 1971 et 217.289.024 francs en mai 1970. Pour janvier-mai 1971, les exportations ont atteint le total de 998.980.243 francs, soit une augmentation de 18.113.179 francs ou de 1,8 % par rapport à la même période de l'année précédente. Quant aux exportations de montres et mouvements, l'évolution a été la suivante: 5.380.499 pièces pour 186.459.779 francs en mai 1971, contre 5.691.204 pièces pour 189.450.442 francs en avril 1971 et 5.679.518 pièces pour 195.450.385 francs en mai 1970. Au cours des cinq premiers mois de 1971, les ventes de ces produits à l'étranger se sont élevées à 27.056.128 pièces valant 894.253.376 francs, chiffres reflétant une augmentation de 3,2 % en quantité et de 2,1 % en valeur par rapport à la même période de 1970.

Sordide affaire de meurs à Vevey

(c) Le tribunal correctionnel de Vevey siège depuis hier, sous la présidence de M. Châtelain, pour juger une affaire à la fois grave et navrante. Un ancien hôtelier de Montreux, né en 1917, aujourd'hui en prison, comparait pour inceste, attentat à la pudeur, instigation et complicité d'avortement. Une de ses filles est aussi inculpée d'inceste et de délit manqué d'avortement et un de ses fils d'attentat à la pudeur des enfants.

Décès du journaliste Henri Chevalley

LAUSANNE (ATS). — M. Henri-Jacques Chevalley, journaliste professionnel à la radio romande, est mort lundi à Lausanne d'une longue maladie, à l'âge de 42 ans. Licencié en droit de l'Université de Lausanne, Henri Chevalley avait embrassé le journalisme, d'abord à la «Gazette de Lausanne», où il devint rédacteur en 1954. Il fut appelé en 1960 à la Feuille d'avis de Lausanne, en qualité de rédacteur de politique étrangère. Après avoir collaboré temporairement à la «Tribune de Lausanne» et avoir été durant peu de temps journaliste libre, il entra en 1965 à Radio-Lausanne comme journaliste au «Miroir du monde» et aux autres rubriques du service des actualités internationales. Henri Chevalley avait présidé en 1958-1959 le Cercle lausannois des journalistes professionnels, aujourd'hui Cercle lausannois de la presse.

Loterie à numéros: deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du 25ème tirage du 26 juin 1971: 2 gagnants avec 6 numéros: 187.725 fr. 35; 553 gagnants avec 5 numéros: 678 fr. 95; 17.460 gagnants avec 4 numéros: 251 fr. 50; 216.951 gagnants avec 3 numéros: 1 fr. 70.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

